

Mémoire de fin d'études : "Theories Queer et Architecture : (Re)lecture et queerisation d'un espace domestique."

Auteur : Jamouille, Romain

Promoteur(s) : Le Coguiec, Eric; Kunysz, Pavel

Faculté : Faculté d'Architecture

Diplôme : Master en architecture, à finalité spécialisée en art de bâtir et urbanisme

Année académique : 2021-2022

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/15741>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.



UNIVERSITE DE LIEGE, FACULTE D'ARCHITECTURE

THEORIES *QUEER* ET ARCHITECTURE

(Re)lecture et queerisation d'un espace domestique

Travail de fin d'études présenté par Romain JAMOULLE en vue de l'obtention du grade de
Master en Architecture

Sous la direction de : Eric LE COGUIEC & Pavel KUNYSZ

Année académique 2021-2022

Axe(s) de recherche : Appréhension et occupation de l'espace

A black and white photograph of a hallway. On the left, a dark door is partially open, revealing a room with a bookshelf and a window. On the right, a white door is open, leading to a brightly lit area. The floor is tiled, and a light fixture is visible on the ceiling.

THEORIES QUEER ET ARCHITECTURE

(Re)lecture et queerisation d'un espace domestique

Romain Jamouille

RESUME

Ce mémoire a pour but d'amener un nouveau regard sur la façon dont nous appréhendons les espaces domestiques, notamment ceux se trouvant dans des architectures classiques. Celles-ci tendent à mettre en avant un modèle hétéronormé, basé sur la dualité des sexes et la famille nucléaire idéale. En effet, historiquement, le genre avait un impact dans la conception. Ainsi chaque espace était réservé à un genre en particulier. Aujourd'hui, bien que nous ne pensons plus de la sorte, cet impact reste inscrit dans les murs et influence encore la façon dont les espaces sont vécus. Ces derniers sont enclins à développer une sorte d'exclusion, de violence, envers ce qui ne correspond pas aux modèles utilisés, comme le sont par exemple les membres de la communauté *queer*.

Pour ce faire, cette étude décrit un refuge pour personnes LGBTQIA+ qui prend place dans un logement classique: un environnement *normé* occupé par des personnes *non-normées*. Les théories *queer* apparaissent comme un outil permettant de requestionner ces espaces genrés, mais comment peuvent-elles être convoquées pour déconstruire un espace domestique (hétéronormé)?

Au travers de conversations avec les acteurs du terrain, de visites, de relevés et d'analyses, cet appartement est passé sous le prisme *queer* afin de déconstruire cette image hétéronormée dont il émane. Cette attitude a permis de donner plus de visibilité à la réelle identité de son occupante, *queer*. A l'issue de cette recherche, les théories *queer* nous apparaissent comme une attitude à avoir dans la façon dont nous concevons et appréhendons nos espaces. Bien que cette attitude soit possible dès la conception, dans le cadre de cette recherche, elles permettent de relire un espace domestique. C'est au travers de son occupante, ses pratiques spatiales, ses éléments, son degré d'appropriation des lieux... que cette couche *queer* ressort. L'espace physique du logement en soit n'est pas *queer*, mais la façon dont son usagère est venue l'occuper a permis de faire ressortir cette couche. Ce mémoire présente cette attitude *queer* en architecture.

Mots clés: Architecture, *Queer*, domesticité, hétéronormé, genre, esthétique, appréhension, visibilité, occupation, sexualité, identité.

REMERCIEMENT

Au terme de ce travail de fin d'études, qui représente l'aboutissement de mon parcours universitaire, j'aimerais remercier un certain nombre de personnes qui ont contribué à mon apprentissage tout au long de ces cinq années, mais surtout l'équipe qui m'a accompagnée durant cette dernière ligne droite qu'est la rédaction de ce mémoire.

Je tiens à remercier tout particulièrement Monsieur Kunysz qui a toujours su se montrer disponible pour me conseiller, m'aider à avancer, me relire et me motiver à ne rien lâcher. Je remercie également Monsieur Le Coguiec pour le temps qu'il m'a consacré, ses nombreux conseils et l'intérêt qu'il porte à mon sujet. J'aimerais aussi remercier Madame Gloesener pour les nombreuses lectures qu'elle m'a suggérées, qui m'ont aidé à avancer et qui ont permis de rendre ce mémoire plus riche.

Je remercie ensuite l'association Ihsane Jarfi d'avoir accepté de m'ouvrir leur porte en toute confiance et pour l'intérêt qu'ils ont porté à ma recherche. Je remercie tout particulièrement S et Cyril qui m'ont accompagné tout au long de mon étude de terrain, avec aide et bienveillance.

Finalement, je remercie ma famille, mon copain et mes proches qui m'ont soutenu durant ces cinq années et qui m'ont encouragé jusqu'au bout.

SOMMAIRE

Glossaire p. 13

1 - Avant propos p. 19

La Wallonie se dote d'un plan régional LGBTQIA+	p. 21
Association Ihsane Jarfi	p. 22
Présentation de S	p. 23
Le placard	p. 25

2 - Introduction p. 29

Contexte	p. 29
Problématique	p. 36
Interlude	p. 43
Objectifs et apports de la recherche	p. 45
Méthodologie et plan du mémoire	p. 49

3 - Le queer p. 57

Origine, usages et définitions	p. 57
... en architecture	p. 59
Cas de la maison E.1027	p. 65

4 - Au coeur du logement p. 71

Présentation logement	p. 71
Caractère éphémère	p. 79
Cas des chambres étudiantes (en Chine)	p. 80

5 - Prisme queer sur l'architecture ... sur le terrain p. 83

Espace de revendication p. 85

Revendiquer	p. 85
(In)visibilité	p. 87
Revendication ... au travers des performances	p. 90
Le logement comme placard [<i>coming out of the closet</i>] ?	p. 92
Revendication ... sur les murs	p. 93
Conclusion	p. 96

Lieu spécifiquement LGBTQIA+ p. 97

Safe space	p. 97
... en extérieur	p. 100
... en intérieur	p. 101
Conclusion	p. 103

Espace (non-)genré p. 105

Espace (non-)genré?	p. 105
Déconstruction de la « normalité »	p. 107
Transgression de l'image traditionnelle de la sphère domestique	p. 108
Regard genré dans le logement	p. 111
Le <i>queer</i> dans le logement	p. 115
Conclusion	p. 120

Espace appropriable p. 123

Appréhender un espace grâce aux performances	p. 126
A L'hôtel	p. 130
Au logement	p. 132
Chorégraphie de S	p. 154
Conclusion	p. 158

6 - Sphère privée vs Sphère publique p. 161

Liens à l'espace public	p. 161
Lieu de sociabilisation	p. 162

7 - Conclusion & pistes de queerisation p. 163

8 - Bibliographie p. 171

9 - Table des illustrations et figures p. 179

10 -Annexes p. 183

GLOSSAIRE

- Adaptabilité** Selon le Larousse en ligne, l'adaptabilité peut être défini comme une « *capacité de s'adapter à de nouveaux milieux ou à de nouvelles situations* ».
- Appréhender** Peut être défini comme le fait de saisir quelque chose [par l'entendement], par un acte précis, par les sens, par des prises de corps selon le Dictionnaire en Ligne *La langue française*. C'est également le fait de percevoir quelque chose grâce au corps.
- Appropriation** L'appropriation est l'« *action de s'approprier quelque chose* », c'est-à-dire « *adapter quelque chose à un emploi* » selon le dictionnaire en ligne *Larousse*. Par exemple, en s'appropriant un espace, on le rend adapté à notre usage.
- Cisgenre** Le terme « concerne une personne dont l'identité de genre correspond au sexe qui lui a été assigné à la naissance » selon le dictionnaire en ligne *Le Robert*. Par exemple: naître fille et se reconnaître en tant que fille. L'opposé de Cisgenre est le mot transgenre.
- Discours** 1. Selon le dictionnaire en ligne *Larousse*, un discours est une « *manifestation écrite ou orale d'un état d'esprit (...) des développements oratoires tenus sur une théorie* ». Toujours selon le même dictionnaire, il s'agit également d'un « *développement oratoire* », un ensemble de « *propos tenus par quelqu'un* ».

Drag (queen ou king) Le terme est souvent joint à ceux de Queen ou King mais peut également être utilisé seul lorsqu'il s'agit de nommer une performance. Une drag queen, selon Wikipédia, est « *une personne, de genre masculin (...) qui construit une identité féminine volontairement basée sur des archétypes de féminité et de rôles de genre de façon temporaire (...) Une drag queen se travestit pour exprimer son identité* ». La pratique est souvent utilisée pour critiquer les normes de genre.

Essence exprimée Selon l'encyclopédie en ligne *Universalis*, « *L'essence d'un être, c'est ce qu'il est vraiment, ce qui fait qu'il est ce qu'il est. « L'essence coïncide avec ce qu'il y a de plus intime et de presque secret dans la nature de la chose, bref ce qu'il y a en elle d'essentiel » »* .

Ephémère Notion de temporalité qualifiant « *ce qui ne dure pas* » selon l'encyclopédie en ligne *Universalis*.

Fluidité Fait référence au même phénomène qu'en science, c'est-à-dire quelque chose qui a la capacité de s'écouler sans difficulté et plus ou moins uniformément, selon le dictionnaire en ligne *Larousse*.

Genre Le genre est un « *ensemble de traits communs à des êtres ou à des choses caractérisant et constituant un type, un groupe, un ensemble* » selon le dictionnaire en ligne *Larousse*; en Biologie, le terme fait référence à un homme ou une femme mais Borghi explique que le genre est construit « *socialement au sein de la structure de la société* » (Borghi, 2012). C'est le sexe biologique qui est « *l'antécédent artificiel du genre; il n'est pas 'naturel' mais au contraire 'naturalisé' et rendu invisible par le pouvoir du discours. En conséquence, le genre est toujours une imitation, mais une imitation sans original : c'est l'acte imitatif, la performance* » (Borghi, 2012).

Hétéronormativité Borghi définit le terme d'hétéronormativité comme « *la naturalisation de l'hétérosexualité comme expression « normale » des relations sexuelles* » (Borghi, 2012). Elle peut être définie comme « *l'ensemble de relations, actions, institutions et savoirs qui constituent et reproduisent l'hétérosexualité comme « normale », souhaitable, voire naturelle* » (Fidolini, 2019). Cette hétéronormativité est inscrite « *spatialement, comment elle est reproduite et légitimée par les pratiques et les performances des individus* » (Borghi, 2012).

Identité Le dictionnaire en ligne le *Larousse* définit l'identité comme un « *Ensemble des données de fait et de droit qui permettent d'individualiser quelqu'un* ». Dans le cadre de ce mémoire, le terme sera soit associé au genre, soit à la sexualité.

Identité de genre Selon le dictionnaire en ligne le *Larousse*, il s'agit d'un « *sentiment d'appartenance à un genre. L'identité de genre ne correspond pas forcément au sexe assigné à la naissance et peut sortir du cadre binaire. L'appellation tend à remplacer celle d'identité sexuelle, jugée trop restrictive* ». Il s'agit du genre auquel la personne s'identifie.

Identité sexuelle L'identité sexuelle est « *le fait de se reconnaître et d'être reconnu comme appartenant à tel sexe* » selon le dictionnaire en ligne le *Larousse*.

Itération synonyme de répétition, mais il s'agit d'une répétition involontaire du à une habitude selon le dictionnaire en ligne Le *Robert*.

O r i e n t a t i o n L'encyclopédie en ligne Larousse explique que l'orientation sexuelle « *correspond aujourd'hui à l'une des composantes de l'identité sexuelle au même titre que le genre ou le rôle sexuel. Elle peut désigner le désir affectif et sexuel, l'attrance érotique pour les personnes de même sexe (homosexualité), de sexe opposé (hétérosexualité) ou indifféremment pour l'un ou l'autre sexe (bisexualité). Elle peut porter sur le comportement sexuel, affectif ou sur l'identité servant à définir subjectivement la personnalité.* »

P e r f o r m a n c e Selon le dictionnaire en ligne *Le Robert*, une performance est une « *oeuvre artistique conçue comme un évènement, une action en train de se faire* ». Il s'agit d'une répétitions d'actions (Bonnevier, 2007) qui, dans le cadre des théories queer, permet de « *rend[re] visible ce qui, dans des conditions normales, est scellé hermétiquement (...) dans les profondeurs de la vie socioculturelle* » (Borghi, 2012). Les performances queer sont utilisées pour déconstruire l'hétéronormativité, par exemple, le drag.

P r o m u l g a t i o n Il s'agit des performances mais qui sont en interconnexion avec le contexte environnant (Bonnevier, 2007).

Q u e e r Synthétiquement, le terme queer vient de l'anglais et était utilisé à ses début pour qualifier ce qui était « *étrange* », « *bizarre* ». Par la suite, le terme a été repris pour qualifier les « *personne dont l'orientation ou l'identité sexuelle ne correspond pas au modèle dominant hétérosexuel* » selon le dictionnaire en ligne *Le Robert*. Ce mot a aujourd'hui de nombreuses définitions, de ce fait il sera expliqué plus vastement au cours de ce mémoire.

R e v e n d i c a t i o n Selon le dictionnaire en ligne *Le Robert*, il s'agit de l'action de « *réclamer une chose à laquelle on a droit* ». Il s'agit de « *Réclamer ce à quoi on peut légitimement prétendre* » selon le dictionnaire en ligne le *Larousse*.

Sexualité

La sexualité d'une personne peut être définie, selon le dictionnaire en ligne *le Larousse*, comme l' « ensemble des phénomènes sexuels ou liés au sexe, que l'on peut observer dans le monde vivant » et comme l' « ensemble des diverses modalités de la satisfaction sexuelle ».

**Trans-genre
(Mtf, FtM)**

Une personne trans-genre est, selon le dictionnaire en ligne *L'internaute*, une personne qui « adopte l'apparence et le mode de vie d'un sexe différent de celui de sa naissance. Qu'elle soit née homme ou femme, la personne transgenre modifie voire rejette son identité sexuelle d'origine. Le sexe inscrit sur son état civil ne correspond pas à l'apparence qu'il ou elle renvoie. »

1. AVANT PROPOS

En choisissant ce sujet d'étude, j'étais loin d'imaginer la dimension qu'un simple mot aurait pu avoir. Faisant partie de la communauté LGBTQIA+, je savais déjà ce que signifie le terme queer, j'avais déjà entendu parler d'espaces queer ou spécifiquement LGBTQIA+, mais pas en profondeur et explorer un thème peu abordé dans la théorie de l'architecture me semblait intéressant et pertinent afin de redécouvrir nos espaces.

L'objectif d'un travail de la sorte est de pouvoir découvrir comment utiliser ces nouveaux prismes de lecture qu'offrent les théories *queer* afin de mieux comprendre les différentes couches présentes dans ces lieux que nous occupons tous les jours. Chaque lieu est un assemblage de couches amenées par les différents protagonistes de l'espace, chaque couche peut-être comprise selon plusieurs manières. Le monde dans lequel nous vivons est rempli de normes et nous avons tendance à comprendre les choses au travers de ces normes, mais qu'en est-il des lieux ou des personnes hors des normes? Comment lire ces espaces en marge des visions habituelles et qui prennent place dans des recoins de l'espace?

Afin de ne pas déconnecter les théories *queer* du contexte dans lequel elles ont vu le jour, je m'intéresserai à la question des refuges pour jeunes LGBTQIA+ qui ont été mis·e·s hors de chez-eux de par l'homophobie et/ou la transphobie de leur famille.

Ce travail traitant d'un sujet relativement sensible et délicat, notamment de par la situation de la population concernée, connaît certaines limites, principalement concernant l'accès à l'information. Il y a peu d'associations de ce genre en Wallonie ou même en Belgique alors que la demande est tout de même relativement conséquente. En effet, à Liège, selon leur rapport d'activité, depuis l'ouverture de son premier hébergement en 2019, la fondation Ihsane Jarfi a hébergé un total de 19 jeunes dont 13 dans leurs appartements. Cela équivaut à un total de 2.789 nuits durant lesquelles les

jeunes ont eu besoin d'aides. De nombreux appels à l'aide supplémentaire ont été recensés mais, ne remplissant pas tous les critères requis, ils n'ont pu être retenus.

Ce type de fondation est aidé par certains organismes pour apporter une aide, comme *Arc-en-Ciel Wallonie*, les ASBL *Maison Arc-en-Ciel*, le CPAS... Tous aident à protéger ces jeunes, notamment en leur offrant un refuge et des aides (sociales, psychologiques...). De nouvelles ASBL et fondations fleurissent un peu partout en Wallonie afin d'offrir de nouveaux espaces de protections et logements de transition. A l'heure actuelle, il existe d'ailleurs une trentaine de places d'hébergement d'urgence en Belgique et Sarah Schlitz [secrétaire d'état belge à l'égalité des genres, des chances et à la diversité] précise [en 2021] que « 6 places vont ouvrir à Charleroi, 2 à Namur, et, avec *Arc-en-Ciel Wallonie*, nous discutons également d'un renforcement du Refuge liégeois » (Schlitz, 2021)¹. Ce dernier [le refuge liégeois], est géré par la *fondation Ihsane Jarfi*. Ouvert en juin 2019, il a déjà comptabilisé 19 personnes en situation critique, nécessitant un hébergement d'urgence. A noter qu'actuellement, en juillet 2022, ils n'ont plus que 2 logements pouvant accueillir 2 personnes chacun. Il ne reste que une place de disponible.

De par la fragilité de la population qui occupe ce refuge certaines associations préfèrent ne pas participer à l'étude, ce qui je trouve est tout à fait compréhensible. Tout le monde ne dit pas oui non plus parmi les jeunes qui sont hébergés. De plus, étant des logements de transition, ils ne sont occupés que pendant une courte durée. De ce fait, je n'ai pas la possibilité, de suivre un jeune et son développement dans l'appartement. Les échanges avec eux sont donc assez limités dans le temps, il faut donc une certaine efficacité lors des entretiens.

¹ Schlitz, Sarah.(2021, juin 11). Inauguration de nouvelles places de Refuge LGBTQI+ à Verviers. Sarah Schlitz. <https://sarahschlitz.be/nl/inauguration-de-nouvelles-places-de-refuge-lgbtqi-a-verviers/>

1.1. LA WALLONIE SE DOTE D'UN PLAN REGIONAL LGBTQIA+

Un plan d'action régional a été lancé en Wallonie afin de concrétiser la défense des personnes LGBTQIA+ subissant des violences (verbales et physiques) mais aussi afin de favoriser l'inclusion des personnes LGBTQIA+. Ce plan reprend 16 mesures concrètes, se composant notamment d'un accompagnement médical, de fonds monétaires, d'offres d'accueil, de l'inclusion de références « *LGBTQIA+ friendly* » dans les campagnes publicitaires wallonnes (*Premier Plan wallon LGBTQIA+ : Mise en œuvre de 16 mesures concertées avec le secteur associatif, 2022*). Une part des fonds débloqués est d'ailleurs dédiée aux maisons arc-en-ciel, permettant de favoriser l'accueil des personnes LGBTQIA+ ayant subi un rejet motivé par l'homophobie d'un proche. La fondation Ihsane Jarfi, en lien avec la fédération Prisme (anciennement la maison arc-en-ciel de Liège), offre un réseau d'hébergement, sur Liège, aux personnes victimes de ces violences. Ayant eu une discussion avec deux membres de l'organisme, ils ont pu me faire part de leur joie quant au fait que les choses avancent en Wallonie et que l'aide et les fonds débloqués vont être super bénéfique dans l'accueil des jeunes. En effet, « *une convention pluriannuelle (2021 - 2023) de 38.000 € est conclue entre la Région wallonne* » (*Premier Plan wallon LGBTQIA+ : Mise en œuvre de 16 mesures concertées avec le secteur associatif, 2022*) et les refuges afin d'assurer l'aide et l'accompagnement nécessaire.

Ce plan marque également le besoin et la volonté de « *la mise en place d'un environnement sécurisé et digne pour tou·tes, sans discrimination sur base de l'orientation sexuelle, de l'identité ou de l'expression de genre et des caractéristiques sexuées* » (*Premier Plan wallon LGBTQIA+ : Mise en œuvre de 16 mesures concertées avec le secteur associatif, 2022*).

C'est dans cette dynamique de création d'environnement sécurisé et inclusif que les théories *queer*, liées à l'architecture, peuvent intervenir. Tenir compte de ces théories dans l'utilisation ou la création d'un espace permettrait donc d'amener de nouvelles

lignes directrices favorisant l'intégration des personnes LGBTQIA + dans l'espace public.

1.2. ASSOCIATION IHSANE JARFI

L'association Ihsane Jarfi a pour but d'offrir un logement et de l'aide à des jeunes LGBTQIA+ qui ont été mis à la porte de leur foyer familial ou qui sont en danger à cause de l'homophobie ou la transphobie des parents. Pour des raisons légales, les jeunes doivent être âgé·e·s de 18 à 26 ans afin de pouvoir bénéficier de la tutelle des éducateurs de l'association.

Lors du premier contact entre la·le jeune et l'association, l'éducateur vérifie si il y a bien une « rupture familiale » entre la·le jeune et son foyer. L'association propose alors par la suite un premier rendez-vous et une première aide dans un lieu tenu secret afin de la·le sortir de cette situation d'urgence et d'effectuer les premières démarches d'aide. La·Le jeune est pris·e en charge dans un hôtel afin d'offrir un premier endroit de refuge de transition. Le dialogue entre les jeunes et les éducateurs s'approfondissent de plus en plus afin de lui offrir l'aide la plus utile et la plus adaptée à sa situation (CPAS, retour maison, logement...). Si la situation familiale s'améliore, la·le jeune peut rentrer chez lui·elle, mais si rien ne s'arrange, on passe à la phase 2 en l'accueillant dans un logement de transition, dans un appartement repris par la fondation. Durant la période d'occupation, les jeunes sont écouté·e·s, aidé·e·s et soutenu·e·s. Cet accueil dure trois mois renouvelables deux fois (une année maximum): la première période est administrative, la seconde permet de préparer le départ du·de la jeune et la dernière lui donne le temps de trouver un logement en autonomie. Une équipe médico-sociale et des aides supplémentaires travaillent en collaboration avec le refuge Ihsane Jarfi pour encadrer le mieux possible la population qu'ils hébergent.

Tout au long de leur séjour, une participation financière est néanmoins demandée de la part des jeunes et une partie de cet argent est mis de côté afin de leur offrir une base sécuritaire lorsqu'ils partiront de ce logement.

1.3. PRESENTATION DE S

« Bonjour, je m'appelle S, j'ai 25 ans et je suis une femme transgenre, orientation lesbienne. Je suis arrivée à la fondation Ihsane Jarfi mi-mars, début avril 2021, à cause d'un rejet de la part de mon entourage familiale... à cause de mon beau-père.... J'ai rencontré Cyril avec ma mère, on s'est arrangé et pendant 1 mois, j'ai vécu à [l'hôtel], ce, pendant presque un mois. Et pour le moment, je suis toujours au [duplex]. (...) on m'identifie souvent comme féminine, surtout quand je suis maquillée. J'ai la chance d'avoir une voix qui ne soit pas trop masculine, plutôt neutre, et avec le théâtre, j'arrive justement à en jouer, ce qui est un plus. Les seules fois où il y a parfois des problèmes, c'est encore un petit peu avec ma famille qui ont eu l'habitude pendant longtemps, pendant 25 ans, d'avoir un garçon, et donc il y a parfois des petits soucis, des petites erreurs, mais je ne leur en tiens pas rigueur (...) A un moment donné, ça devenait problématique à la maison... je ne mangeais plus, je n'arrivais à rien avalé, je vomissais, c'était affreux... J'étais littéralement en train de trinquer physiquement et psychologiquement. Et donc ma mère m'a dit justement qu'il fallait partir, que c'était une question de survie... (...) ça me terrifiait... Finalement, on est allé voir Cyril, j'ai préparé mes affaires et trois jours plus tard, j'étais à l'hôtel. »

Cette courte auto-présentation permet de prendre en compte plusieurs éléments très importants pour l'étude. Premièrement, le degré de violence qu'elle a vécu, concrétisant ainsi la problématique exprimée, ainsi que la pertinence et l'importance d'offrir un *safe space* aux personnes dans la même situation qu'elle. Deuxièmement, il a été mentionné qu'un hôtel lui a servi de refuge pendant une courte durée avant d'avoir accès au logement de l'association. De ce fait, il y a une notion de logement de transition qui est importante dans son parcours qui prend tout son sens dans cette recherche comme nous le verrons ultérieurement. S est très sensible aux questions du genre et avoir cette thématique en lien avec l'architecture l'a fort intéressée, c'est pourquoi elle a accepté de participer à ma recherche.

Lors de son séjour, S est encadrée d'éducateurs et de bénévoles qui « prennent soin d'elle » et qui l'aide sur un tas de niveaux afin de lui fournir l'aide et les ressources nécessaires à son bon développement. Cyril est l'un des éducateurs-animateurs du refuge qui m'a accompagné durant les premiers échanges que j'ai eus avec S.



Fig.1.1. : Le placard
© Romain Jamouille

LE PLACARD

Travaillant avec une attention particulière sur la domesticité, il y a une relation assez intime qui doit être tissée avec les personnes que j'interroge. Faire entrer un·e inconnu·e dans son chez-soi est assez délicat, d'autant plus qu'il s'agit d'un logement qui n'est pas réellement le leur et que ces jeunes sont en situation de fragilité vis à vis du monde normé.

Ce choix du focus sur la domesticité part d'un point assez sensible et en lien avec la communauté LGBTQIA+ et l'expression « *sortir du placard* » (*coming-out [of the closet]*). A l'échelle du logement, un placard est un espace sombre, au coeur de la maison, qui sert à cacher ce qu'on ne veut pas voir, le matériel de nettoyage, les vieux cartons... au profit d'un intérieur propre et bien rangé. Le placard [à vêtement] est l'endroit ou l'intime, l'image que l'on donne aux autres, naît. Le placard, c'est un espace de changement qui permet de nombreuses réappropriations. « *Il résiste aux identités et aux frontières fixes en permettant à l'espace de se plier, se déplier et se replier encore* » [Traduction DeepL]²(Urbach, 2000). C'est là où on peut se définir en utilisant tous les objets qu'on y a cachés à travers le temps. Le *coming-out*, c'est sortir du placard tel qu'on est. Ce qui est caché, invisible, inexistant, intime, implose et apparaît au monde. Selon moi, c'est là où la notion d'espace *queer* naît et où l'étude doit commencer.

Ensuite, les théories *queer* ont vu le jour au travers des mouvements et luttes LGBTQIA+ et féministes. Ce choix d'étudier des refuges pour jeunes LGBTQIA+ permet de ne pas se déconnecter des luttes au travers desquelles ces théories sont apparues.

² « a space for changing, an effect of reappropriations and resignifications without end. It resists fixed identities and boundaries by allowing space to fold, unfold, and fold again. » (Urbach, 2000)

« On peut voir comment le corps « juste » qui occupe de plein droit l'espace public est le corps de l'homme blanc, occidental, jeune et sain : tous ceux qui sortent de ces paramètres sont d'emblée classés dans l'a-normalité. Ce processus se reflète sur l'organisation des espaces publics, en particulier urbains, qui deviennent le cadre de la « normalité », en s'appuyant sur une normalité supposée. C'est ainsi qu'un espace considéré comme neutre peut devenir extrêmement violent dès lors qu'il exclut les sujets « a-normaux ». »

(Borghi, 2014)

2. INTRODUCTION

2.1. CONTEXTE

En occident, nous vivons dans une société où les normes associées aux genres dictent encore nombre de nos actions. Celles-ci se sont matérialisées principalement dans nos architectures durant les années 50, bien que la pression masculine sur les femmes se fait ressentir depuis bien plus longtemps. Nous vivons avec des habitudes nées de ces normes liées aux genres, au point que certaines situations dites « normales » sont pourtant bien questionnables. Mais est-ce que ces normes qui occupent notre quotidien ont été pertinentes dans le passé et le sont-elles toujours aujourd'hui? *Personnellement, je trouve qu'elles ne le sont pas.* Bien que les esprits et nos manières de vivre tendent à évoluer, nos intérieurs, quant à eux, contexte matériel bâti, restent figés dans le temps et exposent encore aujourd'hui ces normes marquées par leur temps et leurs moeurs.

Qu'il s'agisse de la sur-représentativité des hommes dans la conception en architecture ou l'emprisonnement de la femme dans la sphère privée, l'architecture n'échappe pas à ce contexte normé. En effet, depuis les années 50, le sexe et le genre des individus ont un impact dans la conception d'espace, comme en témoignent de nombreuses architectures modernistes telle que celles de Le Corbusier ou de Dreyfuss. Tout deux avaient des modèles-type, connus sous le nom du modulator pour Le Corbusier, Joe et Joesphine pour Dreyfuss, qui leur servaient afin de dimensionner leurs espaces et mobiliers (Lambert, 2017). Le Modulator était d'ailleurs censé représenter un idéal-type masculin, or, aucun humain ne ressemble réellement à ce modèle. Quant à Joe, il était utilisé pour dimensionner les chaises d'avions, les tanks ou des tracteurs, alors que les mensurations de Josephine servaient à dimensionner les tables à repasser, les chaises et bureaux pour répondre au téléphone ou écrire des lettres (Lambert, 2017). Ainsi, ces

deux architectes créaient des espaces et du mobilier calibrés sur ces corps particuliers qui étaient associés à un sexe et un genre.

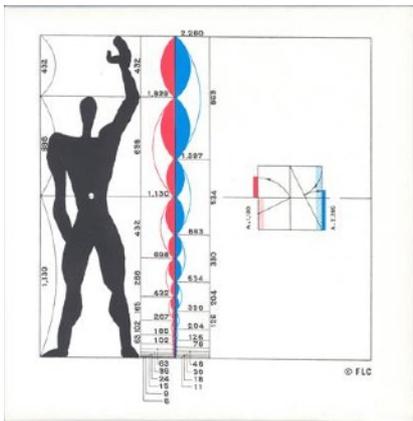


Fig.2.1.: Le Modulor, sans lieu
© FLC/ADAGP

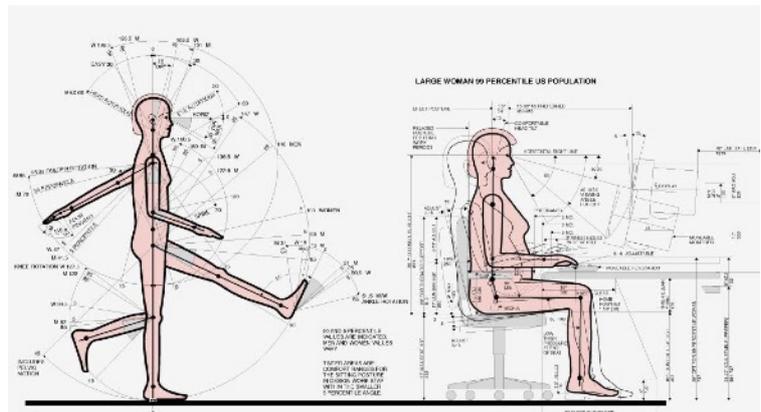


Fig.2.2.: Designing for People
© Henry Dreyfuss, New York: Simon and Schuster, 1955

Mais il n'est pas le seul, Neufert également utilise cette association de genre aux espaces. Par exemple, ce sont des femmes qui sont représentées dans ses dessins de cuisines, enfermant ainsi un genre dans un espace.

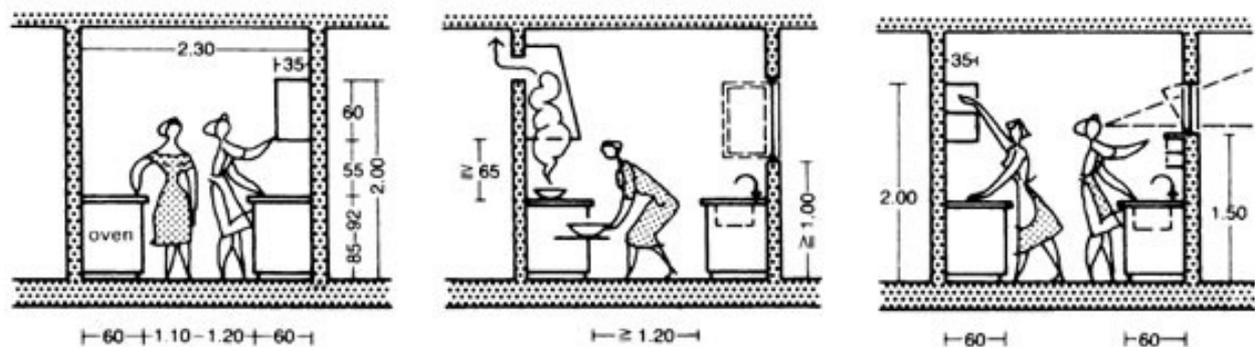


Fig.2.3.: Association de la femme et de la cuisine
©wordpress

Ainsi, notre environnement matériel est calibré selon des corps particuliers. Bien que cette attitude ne soit pas reconnue dans la conception, « *certain concepteurs l'ont cependant explicitement traduite en ensembles de normes qui cristallisent et rendent visible la violence des logiques normatives* »³ [Traduction personnelle] (Lambert, 2017). Or, personne ne ressemble réellement à ces modèles, les usager.ère.s sont donc en quelques sortes exclu.e.s d'une utilisation confortable de ces espaces. Bien qu'il s'agisse

³ « Although the entire built environment is calibrated to the dimensions of one particular body (or at most, a limited few), this exclusivity usually remains unacknowledged in the design process. Some designers have however explicitly rendered it into set of standards that crystallize and make visible (though not to them, evidently) the violence of normative logics » (Lambert, 2017)

d'une exclusion « *passive* », dans le sens où il n'y a pas un but d'exclusion à proprement parler, c'est tout de même la répercussion qui en découle.

En se référant à Léopold Lambert, architecte et éditeur en chef du magazine *The funambulist*, si l'on cherche à évaluer le degré de violence symbolique d'une architecture, on peut donc le faire au moyen du degré de différence entre un corps et le modèle auquel il se confronte (Lambert, 2017). Le terme degré est utilisé à la place de catégories pour établir les différences entre pouvoir et corps qui apparaissent dans l'utilisation de ces espaces. Le pouvoir qu'un corps exerce sur l'autre dépend de la « *conformité* » de chacun par rapport à l'environnement partagé (Lambert, 2017). Les corps qui se retrouvent au mieux dans l'espace vont former la majorité. Elle va avoir tendance à exercer un pouvoir sur ceux qui ne s'y retrouvent pas: la minorité (Lambert, 2017). Les violences qui peuvent avoir lieu sont alimentées par les rapports de pouvoir des utilisateur·rice·s majoritaires sur les usager·ère·s minoritaires.

Notre environnement a donc directement été conçu sur base de l'anatomie humaine qu'on associe à un sexe, un genre et à des actes. Or, genre, sexe et architecture ne sont pas du tout des choses naturellement liées mais le résultat d'une société prônant la dualité des deux sexes et de l'hétérosexualité (Huning, 2013).

LE GENRE

Le sexe est une caractéristique biologique alors que le genre est une « *caractéristique naissante des situations sociales* » (Huning, 2013) qui pendant longtemps a été « *limitée au binôme homme/femme hétérosexuel (le)* » (Borghini, 2012). Le genre se différencie de cette division pour construire un genre masculin et un genre féminin (Mullens, 2020). « *Dans ce contexte, le sexe est l'antécédent artificiel du genre; il n'est pas 'naturel' mais au contraire 'naturalisé'* » de par ses nombreuses répétitions, telle une imitation d'acte (Borghini, 2012). C'est pour cela que Butler définit le genre comme un énoncé performatif puisqu'il « *n'existe pas avant d'être agi* » par la société (Butler dans Borghini, 2012).

L'espace, de son côté, est défini comme « *une combinaison relationnelle d'êtres humains et de biens sociaux* », qui implique « [...] *la nécessité de lier ensemble les éléments perçus/vus pour former des espaces* » (Löw, dans Huning, 2013).

Ces constructions sociales d'identités, de genres et de sexualités servent donc à produire des espaces qui, de par eux-mêmes, vont re-produire ces normes desquelles ils sont nés; fondées sur des critères hétéronormés. Ces normes sont donc des représentations soit d'une majorité, soit d'une habitude (Kervella, 2020).

Suite à ces constructions sociales présentes aussi dans l'architecture, il n'était par rare d'entendre parler d'espaces spécifiquement masculin ou féminin; des espaces et des séparations tant spatiales que symboliques existent dans les architectures qualifiées aujourd'hui de « traditionnelles » (Heynen, 2007). Heynen explique que le modèle le plus typique de cette séparation est celui de la maison bourgeoise, là où l'espace de l'homme est en lien avec l'espace public alors que celui de la femme est relayé à la cuisine, l'arrière de la maison ou aux étages (Heynen, 2007). Ces pièces réservées à chacun sont même aménagées de façons différentes et adaptées à chaque sexe. Il s'agit d'une architecture que l'on peut qualifier d'hétéronormée, c'est à dire, qui considère le modèle hétérosexuel comme dominant. On peut donc confirmer que le genre est inscrit dans l'espace qui nous entoure (Heynen, 2007). Ce type de maison classique et patriarcale représente un idéal (et ses normes) pour une famille nucléaire bourgeoise traditionnelle, alors que « *cette typologie d'habitat l'est moins pour d'autres personnes* » (Ischi, 2022).

C'est dans ce contexte architectural hétéronormé que prend place la réflexion que j'ai décidé de mener à travers ce travail. Le questionnement du genre lié à l'espace est une pensée postmoderne assez récente dans l'histoire de l'architecture. Il s'agit de re-questionner et de décroquer les savoirs afin de sortir de ces boîtes. La position que je prends dans ce travail me permet de re-questionner les normes et notre environnement.

Les discours qui nous entourent concernant la relation entre l'architecture et le genre et la sexualité sont ancrés dans notre société. Cette vision binaire met sur scène la vision hétérosexuelle de l'espace et de ses occupant·e·s alors que les autres sexualités restent en coulisse. Les identités de genre sont également multiples, mais il n'y en a que deux, jugées de modèle prédominant, qui sont utilisées dans la création d'espace. Il s'agit des identités féminines et des identités masculines, stéréotypées, servant à calibrer certains espaces (Lambert, 2017). Par contre lorsqu'on conçoit des espaces "neutres" ou publics, sans connotation genrée, on voit que le « neutre » est masculin, ce qui, au passage, démontre le poids de la présence masculine dans la conception architecturale. Cela engendre de nombreuses violences vis à vis des sexualités et identités minoritaires qui deviennent exclues de ces endroits. Ces violences sont malheureusement invisibilisées car elles sont ancrées dans les codes d'une société ayant pour simple vision la dualité et la binarité des genres et sexes.

C'est dans ce contexte d'architecture hétéronormée et exclusive que prend place la réflexion que je mène au travers de ce mémoire. Ces visions binaires nécessitent d'être déconstruites à cause de leur caractère ségrégatif et des violences qu'elles causent, pourtant elles sont omniprésentes dans la théorie architecturale et dans le monde qui nous entoure. Le but de ce travail est donc d'amener une réflexion non-genrée et non-normée sur les espaces domestiques que nous utilisons.

CAS DE LIEGE

Un habitat n'est pas isolé dans le vide, il prend toujours place dans un certain contexte et est ancré dans celui-ci; il n'est pas indépendant. Il est donc important de poser le contexte de Liège puisque c'est dans cette ville qu'est le logement qui va être étudié. Quelle est la position de Liège, par rapport au contexte occidental qui vient d'être posé?

En Belgique, de nombreuses femmes et personnes de la communauté LGBTQIA+ ressentent constatent un sentiment de peur et d'insécurité dans l'espace public. Un court métrage intitulé *Femme de la rue*, réalisé par Sofie Peeters, et tourné à Bruxelles sous forme d'une caméra cachée démontre l'hostilité, le sexisme et le machisme que la réalisatrice rencontre (Paternotte, 2013). Elise Mullens explique également dans son travail de fin d'étude portant sur la ville de Namur qu'une « *rue mal éclairée, un chemin mal renseigné (...) influencent considérablement l'appréhension que tou-te-s se font de l'espace public et pour certain-e, il peut se dégager un sentiment spécifique face à la ville : le sentiment d'insécurité* » (Mullens, 2020). Ces sentiments sont également partagés par de nombreux·ses membres de la communauté LGBTQIA+ comme en témoigne le court-métrage *Homme de la rue*, réalisé par Sven Pichal et tourné sous forme de caméra cachée à Bruxelles. Ce film dénonce le haut taux d'homophobie présent dans la capitale belge (Paternotte, 2013). Plusieurs témoignages relayés dans les médias témoignent de ce climat hostile vis à vis de la communauté LGBTQIA+, notamment à Liège, comme celui d'Hassan Jarfi, père d'Ihsane, qui a créé l'association en hommage à son fils, décédé d'un crime homophobe.

De ce fait, il y a une sorte de pression tacite et implicite qui est ressentie et qui empêche par exemple deux personnes de même sexe de se tenir la main, de peur de recevoir une quelconque sorte de violence ou de critique. Il y a donc une sorte de climat hostile qui est perceptible dans la ville de Liège à l'encontre de ce qui n'est pas homme et hétérosexuel. Cette ville nous apparaît donc comme un contexte assez fermé par rapport aux questions de genre et d'identité. Etudier un refuge pour personne queer, dans une ville comme Liège, prend donc tout son sens et va aider à comprendre les relations qui sont tissées entre S, son logement et l'espace public.

« Nous devons examiner la façon dont l'environnement bâti lui-même est conçu par des logiques normatives (misogynie, homophobie, racisme, capacitisme...), et, tout aussi important, comment il renforce les logiques en fournissant les conditions spatiales optimales pour leur exercice sur et à travers notre corps. »⁴

[Traduction personnelle] (Lambert, 2017)



Fig.2.4.: Collage féministe à Liège, c. 10 mars 2020
© Instagram Gluegang_Liège

⁴ « We need to look at how the build environment itself is designed through normative (misogynistic, homophobic, racist, ableist) logics, and, just as importantly, how it reinforces these logics by providing the optimal spatial conditions for their exercise on and through ur bodies » (Lambert, 2017)

2.2. PROBLEMATIQUE

Le fait que le genre soit lié à l'architecture n'est pas récent, mais les problématiques qui en découlent ont suscité de plus en plus d'intérêt dans les années 60-70, notamment grâce aux nombreux débats « *dans les domaines de l'architecture et de l'aménagement du territoire* » qui ont mis en avant l'émancipation de la femme (Heynen, 2007). Depuis, de plus en plus de recherches et d'articles de presse sur le sujet ont vu le jour tel que la revue féministe *Differences* ou encore *Vrouwendomicilie en mannendominantie. Reader over vrouwen, wonen en gebouwde omgeving [Domicile féminin et domination masculine. Lecture sur les femmes, l'habitat et l'environnement construit [traduction personnelle]]* de Sun van Meijel et Marieke Renou, paru en 1980 (Heynen, 2007).

Cette association entre genre et architecture génère de nombreuses violences et relations de domination de la part des personnes considérées comme une « *majorité hétéronormative* » vis à vis de celles dites « *minoritaires* » (Vallerand, 2016). C'est d'ailleurs l'un des débats que mènent de nombreux mouvements féministes afin de faire tomber ces violences si ancrées dans notre société, afin de mettre en avant « *l'émancipation de la femme* » tout en remettant en question « *certaines traditions et évidences* » (Heynen, 2007).

Prenons par exemple la distinction entre la sphère publique et la sphère privée. Heynen explique que cette idéologie victorienne des « *sphères séparées* » vient de l'Angleterre du XIXe siècle (Heynen, 2007). Selon cette idéologie, l'autrice explique que les hommes et les femmes auraient des critères naturels différents; celles de l'homme servent à conquérir le monde et à défendre ses proches, alors que celles de la femme visaient à fonder un foyer et à s'en occuper (Heynen, 2007). Cette façon de penser se traduit spatialement dans la maison bourgeoise du XIXe siècle, notamment par la séparation des pièces en fonction des sexes. La partie réservée à l'homme se trouvait « *au rez-de-chaussée, à proximité de l'espace public* » alors que la partie dédiée à la femme se

trouvait au premier étage avec les pièces dédiées aux tâches domestiques (Heynen, 2007). On distinguait alors « *les espaces à connotation « masculine » des espaces à connotation « féminine »* » (Heynen, 2007). *En effet, lors de mon apprentissage à la faculté, j'ai pu constater que nombreuses des architectures étudiées présentaient des séparations liées aux genres, mais elles n'ont été abordées que très subtilement. Elles apparaissaient plutôt comme des anecdotes vis à vis des bâtiments que d'une réelle étude sur le sujet. Je trouve qu'il y a un manque d'enseignement lié au débat du genre en architecture.* Il faut tout de même noter que les notions d'espaces servants et espaces servis viennent également de cette séparation genrée (Heynen, 2007) et *celles-ci apparaissent encore dans nos cours de projet bien qu'elles n'aient plus leur signification originale liée au genre.*

Bien que cette façon de penser soit dépassée aujourd'hui, elle reste tout de même ancrée dans notre environnement et dans notre société (Fernandez, 2018). En effet, à l'heure actuelle, nous pourrions considérer l'espace public comme neutre, mais force est de constater que la présence masculine y reste dominante (Kervella, 2020). Il en va de même dans les bars et autres lieux de sociabilisation. En réalité, il ne s'agit pas de lieux « *typiquement masculins* », mais de par l'occupation majoritaire des hommes hétérosexuels, ça rend ces espaces évités par les femmes mais aussi par les personnes *queer* (Kervella, 2020). Ces deux catégories de personnes ressentent souvent une forme de violence et d'exclusion de certains endroits car il ne serait pas normal [dans l'hétéro-normativité] pour elles d'être là (Vallerand, 2016). Ces exclusions spatiales passées ont encore aujourd'hui des répercussions sur le comportement et les sentiments des personnes concernées; il n'est pas rare de voir que des femmes ou personnes LGBTQIA+ ne se sentent toujours pas à l'aise dans l'espace public, comme le démontre une étude réalisée sur la visibilité homosexuelle dans l'espace urbain à Paris de Nadine Cattan et Stéphane Leroy⁵.

⁵ Cattan, N. Leroy, S. (2010). La ville négociée : les homosexuel(le)s dans l'espace public parisien. Cahiers de géographie du Québec, Département de géographie de l'Université Laval. 54 (151). pp.9-24. fhal-00508793f

La problématique abordée dans le cadre de ce mémoire se focalise donc sur les espaces domestiques dédiés à l'inclusion des personnes LGBTQIA+, dites minoritaires, qui sont elles aussi victimes de ces exclusions hétéronormées. Un exemple qui fait assez débat est celui des toilettes publiques. Sur la porte de chaque toilette se trouve un signe interprétant le genre: homme ou femme, décliné par endroit en moustache et fleur, en chapeau haut-de-forme ou chapeau pour le soleil, en bleu ou rose, etc. « *comme si, entrer dans une toilette nécessite une 'répétition' [rehearsal] de genre* »⁶ [traduction personnelle](Preciado, 2017) plutôt que de se soulager. Dans ce genre de contexte, les entrées dans ces espaces sont contrôlées par les autres usager·ère·s, jusqu'à interroger la personne qui passe le seuil, ou lui dire qu'il·elle s'est trompé·e de toilettes et qu'il·elle n'a rien à faire là (Preciado, 2017). Ces exclusions se font sur l'image que la personne dégage et les quelques signes que la personne possède; cheveux courts, pas de maquillage, pilosité... sont des indices ne renvoyant pas à la féminité hétéronormée et donc induisent un rejet des espaces "*pour femme*" (Preciado, 2017). Dans ce cas, quelle toilette doit donc utiliser un homme trans? Son apparence de femme le fait rejeter des toilettes "*pour hommes*" et son sexe et autres signes masculin le rejettent des toilettes "*pour femmes*"! Ce qui est important à comprendre dans ce schéma, c'est que la construction du genre prime avant toute autre chose. C'est une construction qu'on apprend et qu'on projette sur les autres personnes (Fernandez, 2018).

⁶ « as if entering a bathroom necessitates a rehearsal of gender rather than a release of urine and shit » (Preciado, 2017)

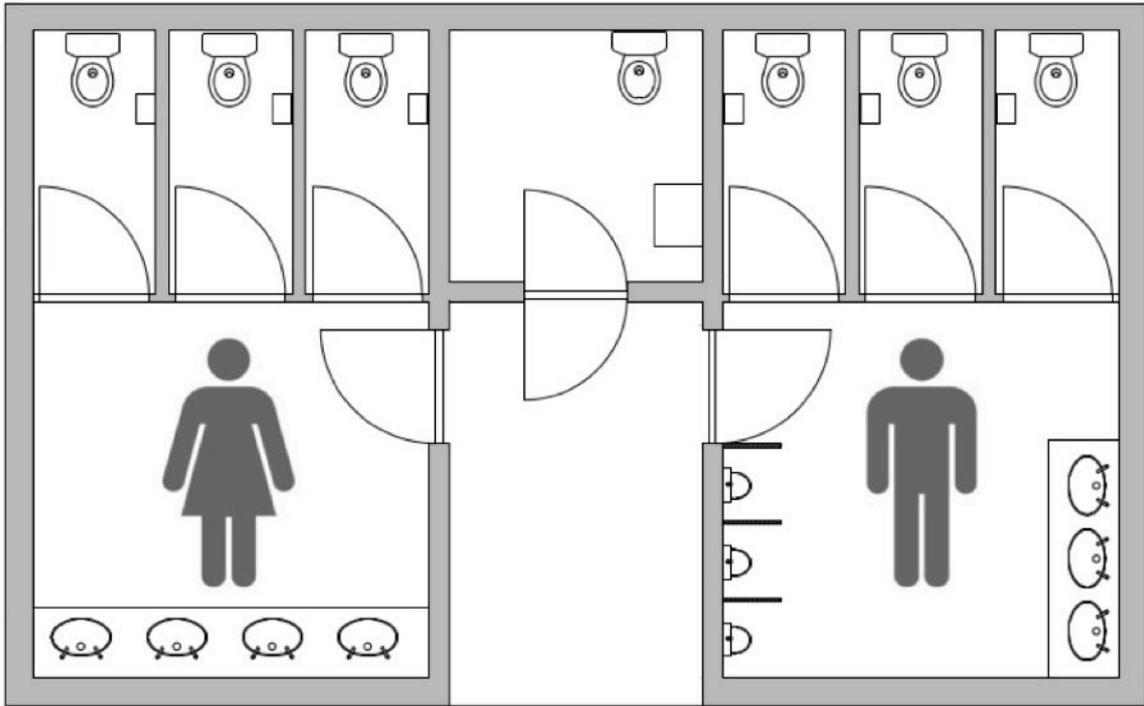


Fig.2.5.: Toilettes genrées
© Romain Jamouille

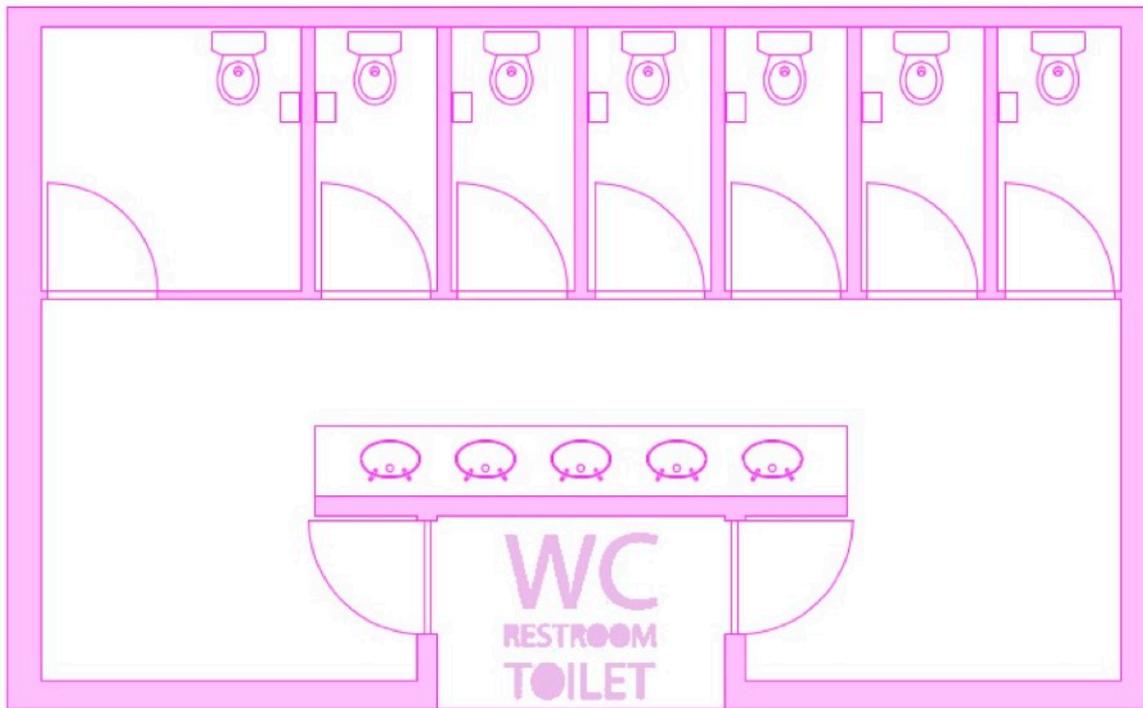


Fig.2.6.: Toilettes mixtes
© Romain Jamouille

Il existe tout un tas de violences de ce genre présentes dans notre société et dans l'architecture qui nous entoure. La toilette publique n'est qu'un exemple des plus explicites. La conception de nos environnements a fixé ces violences dans une réalité matérielle, concrète, qui a tendance à ancrer encore plus ces idéologies dans notre environnement et à les considérer comme "normale". La conception de notre environnement est directement basée sur l'anatomie humaine qu'on associe à un sexe, un genre et des actes (Lambert, 2017) . Dans l'exemple des toilettes, celles "pour femmes" reprennent les deux types de besoin dans un objet et pour une position: assise. "Chez les hommes", les deux besoins se font dans des objets différents, construit et positionné sur base de leur physiologie. Ils sont soit debout et exposé au regard des autres hommes soit assis et caché. L'urinoir participe à la construction de la masculinité car « la position assise est celle de la femme » (Preciado, 2017). Associer un sexe et un genre à un objet ou un espace est un facteur qui contribue à lui donner une définition, à forcer certains usages ou comportements et rejeter indirectement ce qui ne suit pas la dynamique imposée.

C'est ce rejet et cette exclusion des personnes dites minoritaires qui m'a interpellé sur le rôle que peut avoir l'architecte dans ce combat quotidien. L'architecture modèle notre environnement, elle est donc en quelque sorte responsable de ce qui se déroule en son sein. De là, de nombreuses questions ont émergé. Ces violences sont-elles la répercussion de dispositifs spatiaux générés par l'architecture? S'agit-il de discours et de comportements liés à ces espaces? Comment ces espaces hétéronormés sont-ils appréhendés par des personnes, dites minoritaires? Quel impact peut avoir le genre et l'identité des personnes sur l'architecture? On dit souvent qu'un espace est le reflet de son usager-ère, il me semblait donc logique d'étudier la relation qu'ils ont ensemble.

Le *queer* en architecture est un outil qui peut être utilisé afin de répondre à ces questionnements. A l'origine, le terme "*queer*" est utilisé avant tout pour qualifier ce qui est étrange, l'*hors-norme*. Il a par la suite été utilisé pour désigner beaucoup de réalités LGBTQIA+ (étant étrange à l'hétéronormativité) avant d'être réapproprié par la dite

communauté et d'être utilisé comme une prise de position engagée contre le système de genre et normes imposées de la société (Vallerand, 2016 et Kervella, 2020). En architecture, il permet, entre autres, de redéfinir les espaces et de permettre aux individus d'avoir une certaine position politique engagée, notamment par l'appropriation d'espaces. Ces théories visent à la transformation d'architectures souvent très normées du point de vue des usages et des genres, tel que les bâtiments classiques, en espace plus fluide, appropriable et inclusif.

Comment les théories *queer* en architecture peuvent être convoquées pour déconstruire un espace domestique (hétéronormé)?

Je vais tenter de répondre à cette interrogation au travers d'autres questionnements afin de comprendre en quoi il est intéressant d'intégrer une réflexion *queer* dans le domaine de la conception mais aussi de l'occupation d'espaces.

Nous pouvons nous demander quelles sont les caractéristiques qui permettent l'apparition d'un espace *queer*? Est-ce que ce sont des dispositifs spatiaux qui définissent les espaces comme tel? S'agit-il plus d'un discours lié à ces espaces? Qu'est-ce qui permet de définir un espace comme *queer*?

Olivier Vallerand, architecte et enseignant à l'université McGill au Canada, lance un début de réponse en prenant le cas des bars gays (Vallerand, 2020). Y entrer le jour, la nuit, ou les voir au travers des médias, génère des compréhensions et des expériences différentes. Le jour ils peuvent être vides, la nuit, être des espaces de *cruising*, de ballrooms ou des boîtes de nuit, alors que dans les médias, on ne nous montre qu'un petit moment en photo ou vidéo d'une chose précise que l'on veut mettre en évidence, sans même le vivre. Un même lieu peut donc être compris de façons différentes (Vallerand, 2020). On se rend alors compte qu'il faut "*vivre*" l'espace pour le comprendre et que la situation évolue et prend place en fonction des usagers (et leurs performances). Ainsi, bien que l'on appelle cet endroit "*un bar gay*", il peut être vécu différemment. C'est donc un label qu'on lui donne qui est interprété différemment selon

les performances des usagers (Vallerand, 2020). Cet exemple suggère que l'espace doit être occupé par des personnes et que des relations entre elles et l'espace doivent être créées pour qu'on puisse clairement l'identifier.

*« L'identité en relation avec l'architecture ne
peut pas être réduite à ses usagers ou concepteurs,
les identités sont constamment performées au travers des usages »⁷*

[Traduction personnelle](Vallerand, 2020)

Nous pouvons émettre comme première hypothèse que les espaces ne sont identifiables et définis que lorsqu'ils sont vécus par leurs usager·ère·s. Selon ce postulat, en étant vide d'individus, les espaces seraient presque tous neutres et appropriables, et par conséquent, potentiellement « queerable » (McClean, 2020). D'où le fait que certains auteur·rice·s, tel que Reed, affirment que les espaces *queer* « ont la possibilité de prendre place » (Reed, 2014) presque partout.

Une seconde hypothèse est celle selon laquelle le discours associé aux espaces formate les usages de ceux-ci. Mais, donner une définition à un espace ne le rend pas *queer*. Le fait de proposer un espace et sa définition à des individus va « forcer » les usager·ère·s à utiliser les espaces comme tel. Pour cela, il faut comprendre comment est défini un espace et qui en donne la définition... Les usager·ère·s? La·le concepteur·rice? Qu'est-ce qui lui permet de définir son espace? Qu'est-ce qui le rend *queer*, masculin, féminin ou autre?

⁷ « *Identity in relation to architecture cannot be reduced to its users or designers identities is constantly performed through use* » (Vallerand, 2020)

INTERLUDE

« Dès la première lecture du texte *une Chambre à soi* de Virginia Woolf, j'ai eu le sentiment de suffocation, d'enfermement et puis d'une possibilité de libération » explique Carmen Mariscal, scénographe de la pièce de théâtre avant de poursuivre « (...) les femmes sont restées assises à l'intérieur de leurs maisons pendant des millions d'années » (Mariscal, 2013)⁸. Ces propos lui ont donné l'idée de travailler avec la chambre « comme lieu d'enfermement pour arriver à la création des chambres pour le travail, la créativité et la liberté des femmes », requestionnant donc l'espace de l'intime et les normes imprégnées dans ces murs pour s'en servir comme outil d'empowerment et de libération (Mariscal, 2013).

La scénographie de cette pièce de théâtre montre en quoi un espace qui nous emprisonne peut être réapproprié et déconstruit grâce à ce qui est écrit dans ses murs. Un parallèle peut être fait avec l'espace du placard, de la domesticité et de l'intime.



Fig.2.7.: *Une chambre à soi*
© Lorenzo Papace - *Une chambre à soi* de Virginia Woolf, 2013

⁸ <http://compagnielestroishuit.fr/wp-content/uploads/2015/03/Une-chambre-à-soi1.pdf>

*« Une femme entre dans la maison en tant qu'épouse,
maison qui porte le nom de son mari.
Si cette épouse devient la maîtresse de maison,
elle devient aussi en quelque sorte prisonnière des lieux
puisque les murs limitent son champ d'action au domaine privé »*
(Heynen, 2007)

2.3. OBJECTIFS ET APPORTS DE LA RECHERCHE

Ré-interroger l'architecture qui crée ces fameux espaces est un bon point de départ pour chercher à déconstruire ces normes, au profit des personnes qu'ils tendaient à exclure. Ce genre d'étude peut également amener de nouvelles lignes directrices pour mieux intégrer les personnes LGBTQIA+ dans l'espace public en passant d'abord par une étude de l'espace de l'intime. Je vais principalement me concentrer sur l'aspect domestique de la question en étudiant un appartement dans un bâtiment néo-classique liégeois, construit à une époque où le genre avait encore un impact sur la conception des espaces.

2.3.1. DOMESTICITE & REFUGE

Afin de ne pas déconnecter les théories *queer* des thématiques militantes dans lesquelles elles ont émergé, l'étude prendra forme dans le contexte des refuges LGBTQIA+. Il s'agit d'une forme d'enquête socio-architecturale, notamment par le dessin et des entretiens, sur les micro-appropriations et transformations d'architectures souvent très normées du point de vue des usages et des genres (issu en général du modèle de l'habitat bourgeois) pour l'accueil de personnes LGBTQIA+ en situation de vulnérabilité. L'intérêt d'étudier ce genre de contexte permet de mettre en tension le modèle d'habitat bourgeois avec des personnes considérées comme "hors-normes", rejetées par ce modèle hétéro-centré. Comment lire des espaces normés occupés par une population considérée comme "*hors norme*"?

Travaillant sur la domesticité en lien avec la thématique des refuges LGBTQIA+, il est difficile d'identifier et de pointer des espaces spécifiques directement. Il faut d'abord rentrer en contact avec des personnes qui acceptent mon arrivée dans le cadre d'un mémoire de fin d'année, ce qui rend l'identification plus complexe.

La *fondation Ihsane Jarfi* a accepté de m'ouvrir ses portes afin d'étudier les logements qu'ils proposent. Ce sont généralement de petits logements récupérés dans des maisons mitoyennes classiques, typologie ou le genre était convoqué lors de la conception de bâtiments.

L'appartement étudié dans ce mémoire est un duplex se situant sur les deux derniers niveaux d'un bâtiment néo-classique liégeois. Le bâtiment a été rénové et remis aux normes il y a quelques années par la régie foncière de la ville avant de le mettre à disposition du refuge. N'appartenant pas à l'association, ce duplex ne peut donc pas être modifié à souhait. Etant un appartement rénové pour être ensuite remis sur le marché du logement, il est fort neutre et vide, offrant donc peut-être un potentiel à être approprié et faire émerger une couche *queer*. Il s'agit d'un terrain vierge appropriable.

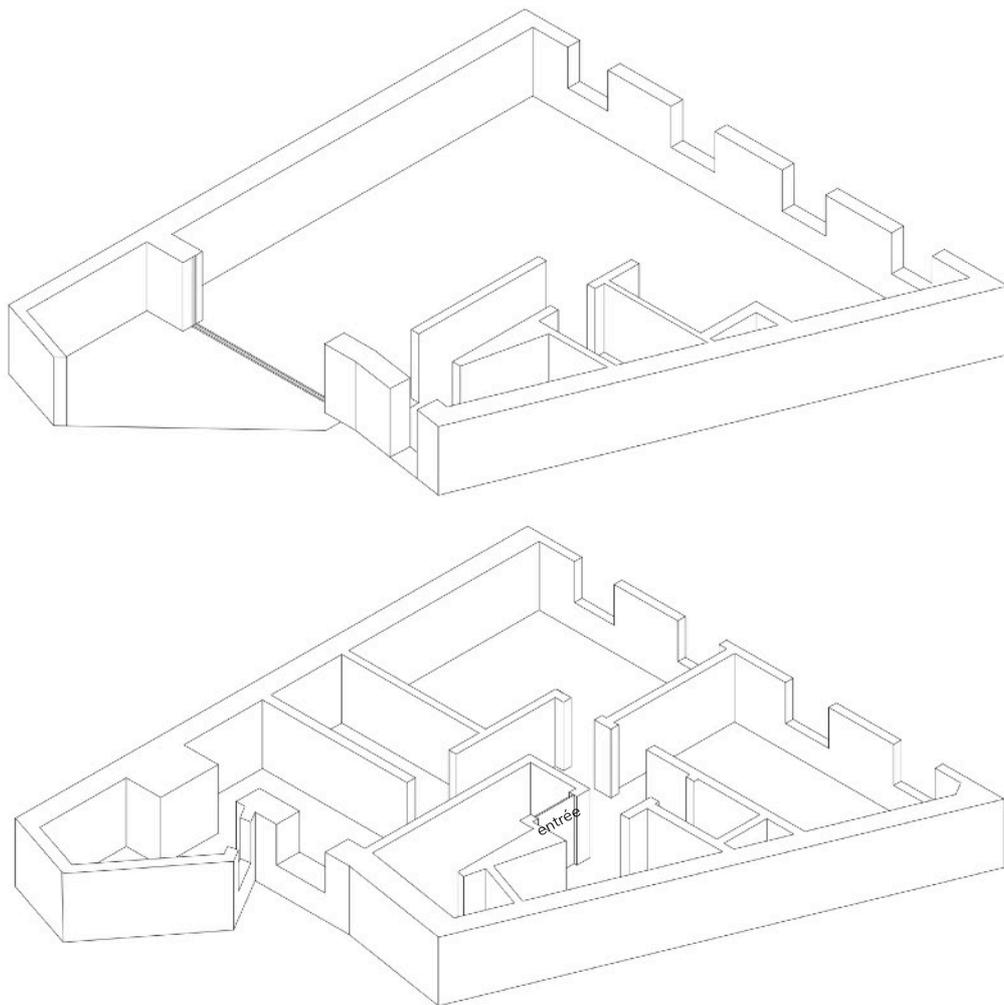


Fig.2.8.: Axonométries du logement vide
©Romain Jamouille

Le but d'analyser ce type de logement est d'essayer de le déconstruire d'un point de vue hétéro-normatif. Le questionnement général de cette étude concerne l'utilisation et la représentation de nos environnements domestiques par rapport aux violences et exclusions qu'ils peuvent générer en matière de genres et d'identités. En décrivant cette situation intrigante qu'est le refuge LGBTQIA+ dans un logement bourgeois, on met donc en tension une domesticité bien ancrée dans ses normes avec une communauté qui n'entre pas dans celles-ci. Le but étant de comprendre les entremêlements que les deux peuvent avoir et comment cette domesticité a été dompté grâce aux théories *queer*.

Il y a tout de même un point d'attention à souligner. Bien que le mémoire tend à donner des clés de lecture et des pistes pour concevoir et utiliser des espaces plus inclusifs, il ne faut pas les comprendre comme des outils ségrégationnels entre les différentes communautés et identités mais bien comme une nouvelle façon de vivre, voir et comprendre l'espace. De cette façon, on découvrira en quoi les théories *queer* peuvent avoir un impact dans l'utilisation d'un environnement.

Que l'on fasse partie ou non de la communauté LGBTQIA+, amener un regard *queer* sur l'architecture qui nous entoure permet de mettre à la lumière du jour les nombreuses violences et problématiques de genre et d'identité, ancrées dans nos pensées et dans notre environnement.

L'aboutissement de cette recherche sur les théories *queer* en architecture, est de penser au-delà du genre, du sexe, ou même du physique, d'une personne lors de la conception et de l'utilisation de l'espace afin de « créer des espaces répondant davantage aux besoins de tous les usagers » (Hunning, 2013) au lieu d'offrir un cadre fixe peut-être non adapté à la population qui va l'animer. Il serait donc judicieux de repenser les outils de conception "traditionnels" ou d'en présenter de nouveaux (tel que les théories *queer*), afin de créer un environnement domestique qui répond mieux aux besoins des propriétaires et qui permet des utilisations même inattendues pour certains espaces

(Bonnevier, 2007 et Robbins, Gianni, 1997). *Personnellement, en tant que futur architecte, il s'agit d'une valeur qui m'est très importante car, pour moi, l'architecture doit réussir à offrir le plus possible à ses usager·ère·s. Elle doit leur permettre de se sentir bien chez-eux·elles car ils·elles s'y sentent en sécurité, à leur place, et que leur environnement leur est confortable d'utilisation. Elle permet également à ses occupant·e·s de se sentir libre d'être eux/elles-mêmes et le plus en accord avec leurs valeurs. Pour moi, l'architecture [domestique] doit offrir à ses habitant·e·s une extension d'eux·elles-mêmes afin de développer. L'utilisation des théories queer comme outils lors de la création d'espaces plus inclusifs en est un bon exemple.*

L'étude ne tentera pas ici de résoudre ces problèmes de rejet que les personnes LGBTQIA+ ont vis à vis d'un espace ou un lieu mais tentera plutôt de le comprendre pour ensuite s'en servir dans le développement de lignes directrices permettant une meilleure appréhension dans ces espaces, ainsi qu'une meilleure inclusivité. *Je trouve intéressant d'avoir une étude réalisée à une petite échelle, celle de la domesticité, car il s'agit du premier lieu que nous occupons, celui qui est censé être le plus représentatif de qui nous sommes. En portant un regard à cette échelle sur le logement, nous pouvons donc avoir une meilleure compréhension de la manière dont nous appréhendons un espace.*

Ce mémoire se limitera à la dimension architecturale du sujet. Bien que la sociologie, la philosophie et la géographie soient des disciplines requises pour comprendre la globalité de la problématique, elles ne nous serviront que d'outils pour comprendre l'architecture.

2.4. METHODOLOGIE & PLAN DU MEMOIRE

2.4.1. PREMIERE PARTIE - ETAT DE L'ART

Dans un premier temps, un état de l'art de la littérature scientifique a pu être dressé suite à de nombreuses lectures dont les plus influentes ont été *Behind straight curtains : Towards a queer feminist theory of architecture* de Katarina Bonnevier (2007), *Unplanned Visitors : Queering the Ethics and Aesthetics of Domestic Space* d'Olivier Vallerand (2020), ou encore *Gender trouble : Feminism and the subversion of identity* de Judith Butler (1999). Les théories queer sont relativement vastes et peuvent être comprises de différentes manières, il est donc important de cadrer avant l'étude de terrain les notions clé qui vont être utilisées. Cet état de l'art constituera une base pour comprendre la thématique mais de nouveaux éléments théoriques seront également amenés lors de l'étude de terrain afin de confronter directement théorie et réalité. Cette première partie permettra donc de comprendre le contexte politique et engagé dans lequel sont apparues les théories *queer*, puis ensuite leurs liens avec l'architecture.

Ensuite, le logement sera décrit tel que je le vois mais aussi tel que Cyril, éducateur à l'association, le voit. De ce fait, nous aurons deux descriptions de l'environnement dans lequel S arrive et avec lequel elle devra vivre. On découvrira par la suite les différentes façons que l'espace a eu pour se queeriser.

2.4.2. SECONDE PARTIE - TERRAIN

Dans un second temps, une fois les recherches documentaires assez abouties et le terrain présenté, nous aurons un bagage de connaissances assez important pour pouvoir aller sur terrain afin de mettre en relation la théorie et la réalité. Cette enquête permet de confronter et de comprendre concrètement comment les espaces *queer* sont générés, vécus et appropriés. Ce type d'étude permet de comprendre la différence

et l'articulation de la question d'espace queer/queerisation et d'identité/mouvement LGBT, qui ne se résument pas l'une à l'autre.

2.4.3. ENQUÊTE SUR LE TERRAIN

L'enquête sur terrain s'est déroulée en trois grandes parties.

La première partie fut dédiée à un échange avec deux responsables au refuge: Vincent Bonhomme, Administrateur-délégué de la Fondation et Cyril Baijot, animateur-éducateur. Cet échange avait pour but de leur présenter mon sujet d'étude, le but et l'intérêt de ma recherche. Lors de cet entretien, le cadre de la recherche a également été fixé afin de garantir la sécurité et l'anonymat des jeunes qu'ils hébergent ainsi que la localisation de leur logement. De cette façon, le sérieux de ma recherche a pu être démontré afin d'avoir leur accord pour enquêter dans les logements qu'ils proposent.

La seconde partie s'est faite uniquement avec Cyril. Etant donné la fragilité de la population présente au refuge, il y a des questions et des sujets à éviter et cet échange avec l'éducateur a permis de fixer un cadre de travail et les limites de mes questions. Dans cette continuité, il fut également présent lors de mon premier échange avec S (l'une des 4 jeunes qu'ils hébergent actuellement, en juillet 2022), afin d'être présent pour elle en cas de soucis et voir si tout se passait bien entre elle et moi.

La troisième partie fut la plus longue et concernait les échanges individuels avec S.

Afin de préparer au mieux mes échanges sur terrain, à chaque fois que j'avais des questions en tête, je les écrivais. J'écrivais tout ce qui me passait par la tête pour avoir un recueil suffisant de questions. Par la suite un tri a été fait afin de rédiger une grille de questions plus précises [Annexes 3]. Celle-ci ne me servira que de base dans les échanges; Il s'agit d' « un simple guide, pour faire parler les informateurs autour du sujet,

l'idéal étant de déclencher une dynamique de conversation plus riche que la simple réponse aux questions, tout en restant dans le thème » (Kaufmann, 2016).

La **première** discussion avec la jeune s'est déroulée dans un lieu neutre, encadrée par l'éducateur. Un lieu extérieur au logement était préférable afin de ne pas forcer mon arrivée dans l'intimité de la personne concernée. J'utilise le terme discussion car je trouve ça important qu'il s'agisse plus d'une rencontre qui peut apporter des choses à tous les participants et non pas un entretien ou une interview avec des positions de "dominances" des uns par rapport aux autres. *« Il faut être engagé dans la discussion et ne pas se limiter à des questions/réponses avec l'informateur. Il s'agit d'un dialogue, pas d'un interrogatoire, l'informateur a aussi le droit d'avoir l'avis de l'enquêteur » (Kauffman, 2016).* Lors de cette discussion, des questions spécifiques ont été posées à S et d'autres à l'éducateur [Annexe 3]. Cette première partie de l'entretien a duré environ 60 minutes. Ensuite, nous nous sommes dirigés vers le logement pour la première visite. Inviter un inconnu dans son espace intime et privé est souvent fort intrusif, c'est pour cela que cette première visite n'a pas duré plus de 30 minutes. A la fin de ce premier échange, un second rendez-vous a été fixé, rien qu'entre S et moi, pour venir passer plus de temps au logement et continuer nos discussions.

La **seconde** rencontre a été alimentée par la première. Nous avons commencé par des questions complémentaires à l'entretien précédent afin d'y apporter des précisions. La suite de l'échange visait à mieux comprendre le degré d'appropriation du logement et les moyens développés pour y arriver. Lors de cet échange, j'ai également pu faire un relevé de l'appartement et prendre des photos afin de créer des documents de base qui seront exploités lors du troisième échange. Ce second échange a duré 1 heure et 30 minutes. L'intérêt de celui-ci était d'observer, avec un regard extérieur, comment est-ce que la personne occupe son espace.

Le **troisième** et dernier temps fut plus court et avait pour objectif d'observer le logement tel qu'il est vécu, sans mise en scène (pas de rangement, nettoyage...). Afin

de relever les différentes couches d'appropriation et de voir comment l'espace du logement est développé à travers le temps, comment, pourquoi... Lors de ce dernier échange, je suis arrivé avec des plans du logement (réalisé grâce à mes visites précédentes) afin d'utiliser le dessin comme un outil transactionnel entre la jeune et moi, pour qu'elle-même fasse parler le dessin (Rapport, 2020). Sur ce point, les choses ne se sont pas passées comme je l'aurais souhaité puisque S ne se sentait pas à l'aise de dessiner; elle m'a donc dit « *je vais faire une simulation et tu dessines, ce sera plus simple* ».

Les différents échanges réalisés ont eu pour objectif de mettre à la lumière du jour comment l'espace *queer* est sorti de ses limites et comment l'espace s'est fait approprier par son usagère.

Cette façon d'enquêter sur le terrain rencontre tout de même quelques limites. La première est qu'en enquêtant sur un logement et que la présence de son usagère est requise, le temps passé sur le terrain ainsi que le choix des moments pour y aller sont influencés par les disponibilités de son occupante. Par exemple, il y a un jour où S m'a demandé de partir plus tôt car elle devait aller en cours. Une seconde limite rencontrée fut au niveau des outils déployés pour comprendre le terrain. J'aurais voulu faire dessiner S, mais elle ne se sentait pas à l'aise de le faire. Il y a donc des éléments que je jugeais intéressants qui n'ont pas été réalisés.

« Pour parvenir à s'introduire ainsi dans l'intimité affective et conceptuelle de son interlocuteur, l'enquêteur doit totalement oublier ses propres opinions et catégories de pensée. Ne penser qu'à une chose : il a un monde à découvrir, plein de richesses inconnues. Chaque univers personnel a ses richesses, qui ont immensément à nous apprendre. Mais pour cela toute attitude de refus ou l'hostilité doit être évitée, quels que soient les idées et comportements de celui qui parle. Il faut simplement chercher à comprendre, avec amour et considération, avec aussi une intense soif de savoir »

(Kauffman, 2016)

Cette étude se voudra le plus juste possible et ne présentera que la situation de un seul logement. Ponctuellement, des éléments émis par l'éducateur du refuge concernant d'autres jeunes, leur nouveau duplexe et leur ancien(s) appartement(s) serviront à soutenir certains propos. N'en ayant pas été témoins personnellement, ceux-ci seront utilisés dans le cadre d'exemple afin de mieux exprimer certains éléments. L'étude de cas est de type hypothético-déductive, c'est-à-dire qu'on cherche à expliquer une chose « *en partant d'un sujet ou d'une hypothèse sur un phénomène* » afin de valider (ou non) cette dernière (Claude, 2020). Ainsi, les deux hypothèses que nous avons posées précédemment nous serviront d'outils pour comprendre la situation étudiée. Le but étant de voir si elles peuvent être une piste de réponse possible à notre question de recherche.

La recherche porte sur une analyse descriptive et critique du logement étudié. Puisque le sujet est relativement vaste à cerner et que les angles de lectures sont multiple, ma subjectivité et mon point de vue serviront à faire des choix que je juge cohérent vis à vis de ma recherche. En revanche, de par cette étude et ces critiques, des clés de lecture et des pistes de queerisation d'un ordre moins subjectifs pourront être mises en avant. Il ne s'agit pas de réponses toutes faites, mais plus d'éléments à s'approprier par la suite pour concevoir ou appréhender un espace que l'on pourrait qualifier de *queer*.

Dans une recherche de ce type, qui porte sur un logement précis, c'est le logement lui-même qui est l'objet d'étude pour l'architecte. Il sera donc compris et étudié avec des outils d'architecte comme les dessins, des relevés, des axonométries, des rendus... mais également grâce à des outils de recherche plus généraux comme la photographie et les interviews.

Etant donné la variété de définition qui peut être associée à un espace *queer*, il est difficile de choisir celles qui semblent les plus adaptées à cette recherche. Il s'agit plus de différentes façons de lire et de comprendre les choses. En regardant nos espaces avec des prismes différents tel que je vais le faire, les définitions seront différentes,

même si il existe une ligne conductrice thématique derrière. Le terrain sera donc divisé en chapitres liés à chaque prisme utilisé afin de comprendre en quoi ces théories sont utiles pour comprendre l'espace et comment elles peuvent être sollicitée par la suite pour concevoir ou s'approprier un espace.

Afin de continuer dans cette dynamique de re-questionnement du genre et de l'espace, ce travail de fin d'études sera rédigé en écriture inclusive.

Pour des raisons de sécurité, d'anonymat et de protection vis à vis de la population qui est hébergée, l'emplacement exact du logement et autres lieux relayés ne sont pas renseignés dans le mémoire. La seule information quant à sa localisation est que cet appartement se trouve dans le centre de Liège. Quant à l'identification de la jeune interrogée, ses informations resteront secrètes. *J'étais parti dans une optique de rédaction en écriture inclusive pour le terrain, mais il y a une revendication d'identification comme femme de la part de la jeune et je respecte ce choix.* De plus, cette prise de position va dans le sens de la recherche liant genre et architecture. La jeune restera tout de même anonyme et une lettre d'emprunt sera utilisée. Les seules informations utiles et communicables relatant de son identité seront son âge, son genre, sa sexualité et quelques éléments de vies pertinent dans le cadre de l'étude. Un accord de confidentialité a été passé entre la fondation Ihsane Jarfi, la jeune interrogée et moi-même [Annexe 1].



Fig.2.9.: Queer Balkan - Dans la lutte pour l'égalité des droits
[Queer Balkan - Im Kampf um gleiche Rechte][Traduction Deep]
©Phoenix



3. LE QUEER

3.1. ORIGINES, USAGES & DEFINITIONS

Le terme "*queer*" est fort "*plastique*", dans le sens où, en fonction des époques, des lieux, des populations... on lui attribue des définitions différentes. On devrait même parler des théories *queer* au pluriel en raison de ces diversités de définitions et de discours (Partouche, 2020).

A ses débuts, dans les années 80, le mot *queer* était utilisé de manière négative « *afin de décrire un mouvement politique activiste et une approche théorique réfractaires aux catégorisations* » (Vallerand, 2016). A cette période, le terme était aussi utilisé pour se moquer des personnes ayant des désirs sexuels envers une personne du même sexe. Il a par la suite été réapproprié par la communauté LGBTQIA+, victime de cette insulte, pour devenir un terme permettant de remettre en questions les sexualités et identités de genre dites traditionnelles, c'est-à-dire, soit un homme, soit une femme, et hétérosexuel·le. Aujourd'hui, le terme *queer* est utilisé par « *les personnes qui n'adhèrent pas à une vision binaire des genres (homme/femme), des sexualités (hétérosexuelle/homosexuelle)* » (Cordier-Jouanne, 2019) des personnes qui ne veulent pas être catégorisées selon les normes d'une société hétéronormée et basée sur le système patriarcal.

Le mouvement *queer* prend donc place hors des normes cisgenres et hétérosexuelles mais aussi des normes homosexuel·le.s. Il s'agit d'une attitude politique permettant une certaine revendication contre un système établi. En effet, bien que ce terme soit

souvent intégré dans l'acronymes LGBTQIA+, les personnes qui se définissent comme *queer* ne veulent pas toujours y être assimilées car être *queer*, c'est aussi être contre les assimilations, l'étiquetage et le fait de mettre des personnes dans des boîtes définies.

Le mouvement a souvent été critiqué, mais à force de mener ce combat, les revendications souhaitées concernant les questions de sexe et de genre ont été intégrées au vocabulaire universitaire dans la fin des années 80 par Thérèse de Lauretis dans un numéro spécial « *Queer Theory : Lesbian and Gay Sexualities* » de la revue féministe *Differences* (Vallerand, 2016). En effet, les théories *queer* se nourrissent notamment des débats féministes, également soucieux de la question de la déconstruction du genre et de l'oppression du système hétérosexuel (Masson & Thiers-Vidal, 2002). C'est notamment dans la question des relations et des rapports sociaux que ces deux mouvements se croisent afin de déconstruire cette vision hétéro-centrée et binaire. C'est en effet de par les mouvements féministes que les premiers modèles et la place de la femme ont été redéfinis. Les théories *queer* ont permis d'approfondir encore un peu plus cette question du genre et l'existence même des catégories (Cordier-Jouanne, 2019).

De plus en plus d'auteur·rice·s commencent à se pencher sur la question et ont commencé·e·s à penser à de nouvelles façons de réfléchir aux identifications de genre. Aujourd'hui, les théories *queer* sont sorties de la sphère du genre et de la sexualité, afin d'être utilisée dans différents domaines, notamment celui de l'architecture.

« *Est queer tout ce qui appartient à la communauté LGBT (...).*

*Le fait d'être un peu en dehors des normes liées aux genre,
ce qui est un peu mon cas, on peut le dire. »*

(S, 2022)

3.2. ... EN ARCHITECTURE

De nombreux domaines s'emparent par la suite des théories *queer*, mais dans le champ de l'architecture son impact a été vite limité. Leurs premières apparitions ne se font seulement que depuis le milieu des années 1990 (Preciado, 2012).

P.B. Preciado explique que c'est à la suite « *des critiques féministes queer et poststructuralistes* » que les théories queer apparaissent en architecture. Elles sont arrivées « *par le biais d'analyses de la normalisation politique des espaces* » [traduction personnelle]⁹, mettant en évidence que l'architecture domestique « *fonctionne en tant que technologie politique de production et de normalisation du corps, du genre et de la sexualité* » [traduction personnelle]¹⁰ (Preciado, 2012). Preciado en arrive à la conclusion que « *les formes architecturales et les corps sexués se renforcent mutuellement* » [traduction personnelle]¹¹, pouvant alors créer une sorte d'oppression sur les usager·ère·s qui ne s'y retrouvent pas (Preciado, 2012). Nous comprenons alors que l'architecture n'est pas qu'une simple scène vide sur laquelle les gens bougent, mais est bien un mécanisme de production. Butler confirme cela en disant que l'architecture est quelque chose de performatif (Butler dans Borghi, 2012).

Olivier Vallerand et Hild Heynen, étudient également la relation entre genres et architecture. Ils en arrivent à la même conclusion que Preciado: les théories *queer* en architecture découlent des mouvements féministes, notamment ceux liés à l'environnement bâti (Vallerand, 2016 et Heynen, 2007). En effet, de nombreuses luttes liées aux genres et à l'architecture ont vu le jour « *dans les domaines de l'architecture et de l'aménagement du territoire* » afin de mettre en avant « *l'émancipation de la femme* » notamment par la remise en question de « *certaines traditions et évidences* » (Heynen, 2007). Par la suite, de nombreux magazines de type lifestyle, comme *Playboy* ou

⁹ « (...) entered the field of architecture through analyses of the political normalization of spaces » (Preciado, 2012).

¹⁰ « but that architecture functions as a political technology of body, gender, and sexual production and normalization » (Preciado, 2012).

¹¹ « architectural forms and gendered bodies mutually reinforce each » (Preciado, 2012).

Avenue, se sont emparés de ces luttes en architecture mettant en évidence des propositions de « *transgression genrée de l'espace, révélant l'aspirant domestique de l'homme célibataire* » [Fig.3.1.] (Fernandez, 2018) .

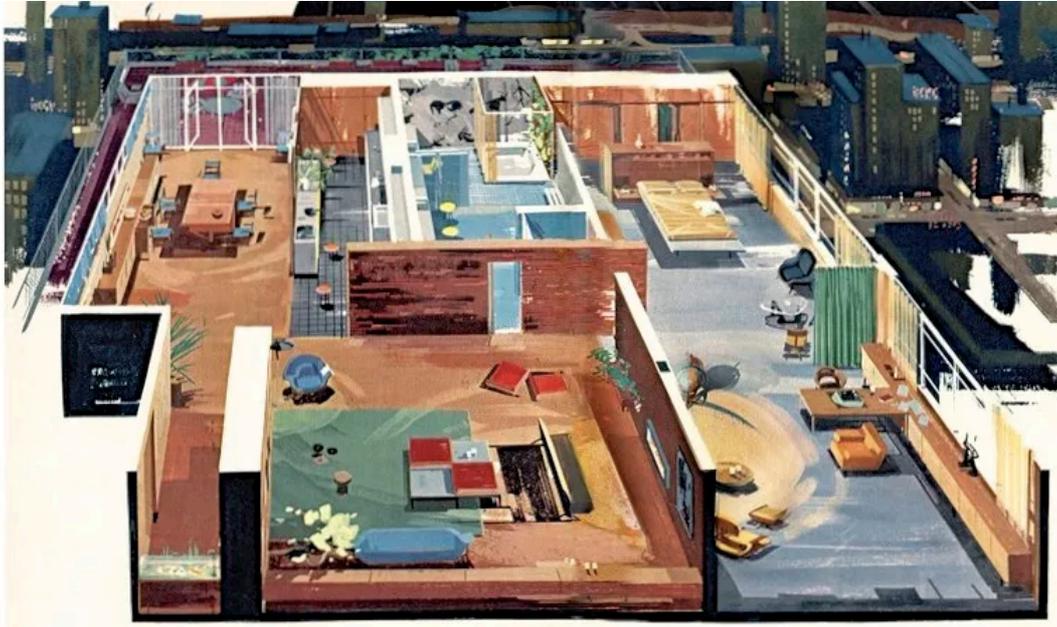


Fig.3.1.: Playboy's Penthouse Apartment
Playboy, Modern Living, 3, no 9, septembre 1956, p. 58-59. © D.R.

En Belgique, en 1968, est mis en avant une certaine liberté d'expression dans la construction puisque les Belges commencent à construire des maisons unifamiliales qui reflètent la personnalité et les besoins de ses habitant·e·s (Fernandez, 2018). Certes, les architectes hollandais qualifiaient ces maisons de chaotique, mais elles donnaient tout de même beaucoup de liberté aux usager·ère·s (Fernandez, 2018). Ainsi, les notions de sphères séparées, de genres et de sexes n'intervenaient plus dans la conception d'un logement, seul les besoins réels des personnes servaient à la conception (Fernandez, 2018).

Un espace *queer* peut aussi être défini comme étant un espace **fluide** et un lieu de liberté (Bassda, 2006). L'équipe de géographe Bassda positionne l'espace *queer* comme étant performatif et construit à travers le temps, ce sont des « *espaces de remises en question et d'imminence* » (Vallerand, 2016). Il est question de relations (aux autres et à l'espace) plutôt que d'identité; l'identité étant construite sur base de nos relations

(Bassda, 2006). Selon Bassda, il ne s'agirait pas de réclamer un espace mais d'avoir des relations avec (Bassda, 2006). Mais tous les auteur·rice·s ne partagent pas ce point de vue. En effet, selon Reed, les théories *queer* en architecture permettent justement de réclamer un territoire ou de prendre place, car selon lui, c'est au travers des performances répétitives des usager·ère·s que le lieu leur appartiendra (Reed, 2014). L'espace *queer* n'aurait donc pas de caractéristiques spécifiques, il s'agirait plutôt d'une possibilité qui doit « *prendre place* » (Reed, 2014). Cela confirme le fait que « *aucun espace n'est intrinsèquement queer, mais qu'ils ont le potentiel de le devenir* »¹² [Traduction personnelle](Mclean, 2020). C'est la capacité d'un espace à se transformer ou se faire approprier par les individus qui le rend *queer* (Mclean, 2020).

En architecture, l'espace est performatif (Butler dans Borghi, 2012). C'est à dire que les espaces que nous occupons mettent « *en scène des performances de genre et des répétitions de gestes que l'on observe tous les jours* » (Ischi, 2022). Les **performances** répétées d'un individu peuvent être assimilées à une « performance de théâtre » [staging](Bonnevier, 2007). Nous jouons constamment un rôle en public, une image de nous que nous désirons affirmer et mettre en avant, comme si nous nous trouvions sur une scène. Bonnevier n'hésite pas à dire que le mot « performance » pourrait être remplacé par « promulgation » [enactment] car le terme « inclut l'acte et met en jeu l'interconnexion du contenant matériel, du cadre, des actes et des acteurs »¹³ [Traduction personnelle](Bonnevier, 2007). Hunning rappelle que chaque individu est unique. Certes, il y a des caractéristiques communes, mais tout le monde « *ne dispos[e] pas des mêmes ressources, des mêmes moyens d'exprimer et de faire valoir leur point de vue* » (Hunning, 2013). De ce fait, mettre des individus dans un espace qui ne leur convient pas peut être problématique. Il est important de tenir compte de cette singularité des individus et de leurs performances pour comprendre comment ils entreront en relation avec les espaces. La question de la performance sera approfondie lors de l'étude de cas.

¹² « no one space is intrinsically queer, but every space has the potential to be queered » (Mclean, 2020)

¹³ « includes the act and brings into play the interconnectedness of material container, the setting, the deeds and the actors » (Bonnevier, 2007)

L'espace queer prend place dans un **entre deux**, là où les limites entre public/privé et masculin/féminin, de l'architecture traditionnelle sont floues. Cet entre-deux peut être appelé "couche mineure" de l'architecture (Ricco, 1994). Il serait pertinent de faire en sorte que cette couche mineur arrive à rentrer dans l'architecture "majeure" (Ricco, 1994). Cela confirme et approfondit les propos de Mclean selon lesquels chaque espace a le potentiel d'être queer.

L'architecture queer prend place dans les bâtiments grâce aux performances des individus et leur occupation des espaces. L'idée de Ricco selon laquelle l'espace *queer* est une « couche mineure » (Ricco, 1994) dans un réseau majeur de bâtiments et d'espaces urbains peut nous aider à comprendre la situation critique d'autres groupes marginalisés (Vallerand, 2020). Bien que les propos émis par Ricco sont fort intéressants et complètent la recherche, certains de ses dires restent tout de même à considérer avec précaution car il base une grande partie de son discours uniquement sur la dimension sexuelle du mot *queer* alors que les théories *queer* ne se résument pas que à cela.

A noter qu'il faut tout de même rester prudent concernant la qualification des espaces *queer*. En effet, ces espaces, de par la liberté qu'ils instaurent, peuvent être trop vite assimilés à des espaces neutres, polyvalents ou indéterminés, mais ce n'est pas toujours le cas des espaces queer. En effet il lui faut une certaine capacité d'appropriation, mais dire que l'espace est neutre n'est pas juste. L'espace induit des actions et des performances spécifiques. Bassda confirme cela en expliquant qu'un lieu totalement libre et ouvert est même impossible, car le monde a tout de même besoin de catégories pour fonctionner (Bassda, 2006).

Finalement, il faut savoir établir la différence entre les dispositifs spatiaux mis en place et les **discours** des concepteur·rice·s. A titre d'exemple, on peut comparer l'architecture de Lampens et de Le Corbusier. Les descriptions qui suivent sont subjectives et basées

sur ma perception en tant que futur architecte, influencé par les cours de théorie et d'histoire de l'architecture.

Dans l'architecture de Le Corbusier, comme peut en témoigner la villa Savoye (1928), il y a un grand intérêt pour les mots qu'il pose sur ses actes. Dans son discours vis à vis de ce bâtiment, il remplace le terme "circulation" par "promenade architecturale". Il met en place de nombreux dispositifs afin de conduire le visiteur dans le bâtiment d'une certaine façon, en cadrant des vues, en suivant une certaine chronologie de franchissement, en pointant certains détails de l'architecture... Mais, il faut en être averti pour le savoir, le discours que l'architecte pose sur son bâtiment influence la façon de s'y déplacer. La promenade architecturale de Le Corbusier, c'est un discours; nous ne sommes pas obligé·e·s de suivre un itinéraire particulier lorsqu'on explore un bâtiment. De plus, en étant un architecte moderniste et le concepteur du modulator, les dimensions "du corps parfait" se retrouve partout dans ses oeuvres.



Fig.3.2.: Promenade architecturale dans la Villa Savoye
© Montse Zamorano | Architecture Photography



Fig.3.3.: Mobilier intégré dimensionné selon le Modulator dans Villa Savoye
© Montse Zamorano | Architecture Photography.

Ayant déjà eu la possibilité de visiter la villa Savoye, il y a de nombreuses choses pour lesquelles je n'étais pas adapté (moi, un homme de 1m80). Des passages trop étroits, des assises trop basses, il y a très peu d'endroit que je trouvais confortable dans ce

bâtiment mis à part la déambulation que je trouvais assez facile. Je sentais que le bâtiment n'était pas adapté à me recevoir de par les mesures utilisées dans l'aménagement.

En revanche, dans l'architecture de Juliaan Lampens, il y a une grande liberté qui se fait ressentir. Son architecture sort totalement des façons traditionnelles d'habiter, les limites entre l'intérieur et l'extérieur sont brouillées, il n'y a pas d'espaces définis spécifiquement. Il s'agit d'espace totalement appréhendable. Si on prend l'exemple de la maison Vandenhaute, construite en 1967, il s'agit d'une simple surface avec des volumes incomplets qui viennent ponctuer l'espace et définir des zones. Il n'y a pas de discours spécifique dans l'architecture de Lampens.



Fig.3.4.: Intérieur maison Vandenhaute
© Jan Kempenaer 2010



Fig.3.5.: maison Vandenhaute
© Jan Kempenaer 2010

En amont de la recherche que je mène sur les théories *queer*, nous pourrions d'ores et déjà dire que l'architecture de Lampens pourrait être qualifiée de *queer* de par la neutralité et la fluidité des espaces, l'absence de discours, et l'effacement des frontières, ce que à l'inverse, l'architecture de Le Corbusier met clairement en évidence¹⁴.

Il faut tout de même signaler qu'un projet trop neutre peut-être mal interprété et le message critique pas compris (Vallerand, 2020). Les occupant·e·s de ces espaces doivent donc être au courant de la critique et de ce que le concepteur a mis en place afin de comprendre le projet.

¹⁴ Cette supposition est venue lors d'une conversation que j'ai eu avec mon promoteur Eric Le Coguiec.

Ainsi, en comparant deux architectures du même mouvement [le modernisme], avec toutes deux des dispositifs spatiaux différents, nous pouvons prendre conscience de l'importance que le discours a sur la compréhension d'un lieu, mais aussi l'importance du regard du·de la concepteur·rice sur ses espaces. En étant averti de la promenade architecturale, l'expérience du bâtiment va en être influencée. En étant libre de découvrir les espaces, comme ceux de Lampens, leurs appréhensions et leurs compréhensions vont être totalement différentes. Comparer ces bâtiments iconiques de l'architecture moderne m'a donc permis de m'interroger sur les savoirs et les outils utilisés lors de la conception mais aussi sur le but poursuivi par l'architecte quant à sa proposition architecturale.

Qu'en est-il du cas où l'architecte a une posture queer lors de la conception?

3.3. Cas de la maison E.1027

Force est de constater qu'il existe dans le travail des architectes une part de subjectivité et de personnalité. Ainsi, on arrive à reconnaître la touche de son·sa concepteur·trice. Il existerait d'ailleurs une esthétique de design *queer* qui est induite par « *l'orientation sexuelle de leurs concepteurs* » (Vallerand, 2016). On ne parle pas souvent de cette vision, car elle ne permet pas de prendre réellement en compte les interactions qu'il peut y avoir entre la sexualité, le genre et l'espace mais bien de l'impact du·de la concepteur·rice et de son identité sur le discours et sur le projet. Il faut donc être averti de certains éléments pour comprendre le bâtiment (Robbins & Gianni, 1997).

Dans *Behind the straight curtains*, Katarina Bonnevier reprend l'intervention d'une autrice qui explique son interprétation de la maison E. 1027. Il est précisé que ce n'est que son interprétation et qu'elle regarde le bâtiment avec un regard *queer* car « *la vie et l'amour de Gray m'ont seulement inspiré à regarder la maison E1027 avec ce regard*

queer »¹⁵ [Traduction personnelle](Bonnevier, 2007). La grille de lecture utilisée pour lire ce bâtiment est donc influencée par l'identité et la vie de sa conceptrice. De plus, cette lecture de vie est proposée par quelqu'un d'extérieur, elle-même *queer*!

Avec la maison E. 1027, Eileen Gray montre comment un espace queer peut-être créé et par quels moyens. Elle a dessiné la maison sans respecter les conventions (elle a donc déjà une attitude queer lors de la conception), ses dessins cachent et révèlent en même temps. En effet, « *n'ayant pas reçu de formation d'architecte, elle n'est pas contrainte par des compositions géométriques basées sur un "savoir faire l'espace" académique* » (Marchal, 1994), il est donc possible de ressentir sa sensibilité féminine et artistique dans son architecture. Elle reste tout de même influencée par les courants architecturaux de son époque, tels que le modernisme et le mouvement de Stijl (Marchal, 1994).

La maison E.1027, construite en 1929, est conçue pendant la période du modernisme en architecture; ce qui se fait ressentir puisque « *sa conception architecturale met en valeur le plan libre, les formes souples et surtout la relation entre le bâti et les besoins spécifiques de l'homme* » (Marchal, 1994). Bien que de nombreuses architectures modernistes se veulent fonctionnaliste ou telle des "machines à habiter" (pour reprendre les mots de Le Corbusier), Eileen Gray préfère se tourner vers les réels besoins des personnes et créé des espaces plus adapté à ses occupant·e·s. C'est d'ailleurs une qualité qui est relevée par Rex Martienssen, architecte Sud-africain, qui présente la maison de Gray dans un article pour le magazine *Architectural Record* (Marchal, 1994). Il y raconte que la maison E. 1027 dépasse « *l'apparente froideur d'une réponse purement intellectuelle* » afin de mieux répondre « *aux besoins instinctifs et émotionnels de l'individu* » (Marchal, 1994). Elle arrive donc à se démarquer de ses collègues masculins modernistes, qui cherchaient la manière la plus "juste" « *d'implanter leurs objets architecturaux* » (Marchal, 1994).

¹⁵ « *Gray's life and love only inspired me to look at E.1027 with a queer eye* » (Bonnevier, 2007)

Cette maison propose des espaces libres [plan libre] qu'une maison "traditionnelle" ne procure pas, proposant ainsi une manière de vivre différente de ce qui est considéré comme "habituel" ou "normal". Ces espaces ont également la potentialité d'être multiplié et redéfini par les usager·ère·s de la maison. Ce sont les habitant·e·s, lorsqu'ils habitent la maison, qui la mettent en mouvement (*Bonnevier, 2007*).



Fig.3.6.: La pièce principale avec le mobilier conçu par Eileen Gray pour la villa E-1027
© Manuel Bougot 2021

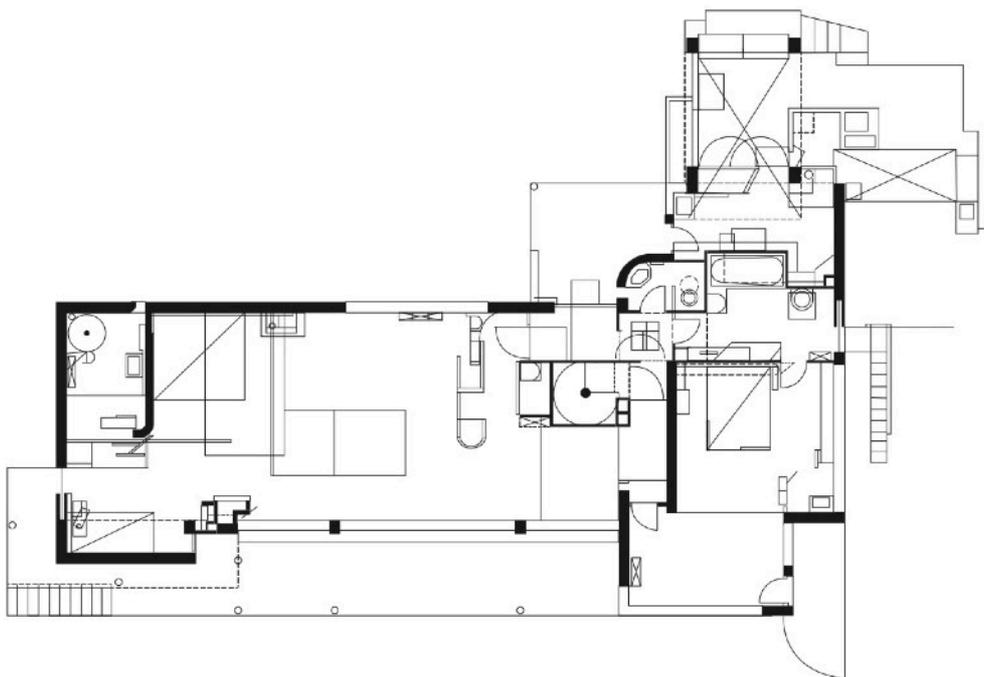


Fig.3.7.: Plan du premier niveau de la villa E-1027
© Mark C., Claire L., Emmeily Z

La E.1027 est donc à comprendre comme un ensemble d'espaces mouvant, fluide, à l'inverse de ceux statiques que l'architecture hétéronomée traditionnelle a tendance à mettre en place (Bonnevier, 2007). Les codes sont brouillés dans cette maison comme en témoigne par exemple le dualisme entre l'intérieur et l'extérieur qui crée des espaces plus organiques (Marchal, 1994).

C'est en cela que l'architecture de Gray peut être qualifiée de *queer*.

Bien que certain·e·s auteur·rice·s, comme Mclean, pensent que les espaces *queer* peuvent prendre place presque n'importe où et que chaque espace a le potentiel d'être "Queerable" , Vallerand et Bonnevier pensent que l'espace doit tout de même avoir certaines caractéristiques pour exister. Ces espaces doivent: offrir la possibilité d'être interprétés, permettre de bouger les limites et être modulables par ses usager·ère·s.

*« Comprendre les bâtiments comme des actes performatifs queer,
et non comme des conditions préalables statiques,
ouvre l'architecture à l'interprétation et
la rend moins confinée dans des contraintes normatives »¹⁶*

[Traduction DeepL] (Vallerand, 2020 sur Bonnevier)

¹⁶ « To understand buildings as queer performative acts, and not static preconditions, opens architecture to interpretation and makes it less confined within normative constraints. » (Vallerand, 2020 sur *Bonnevier*)

Malgré tout ces espaces hétéronormés qui nous entourent, il y en a tout de même certain qui posent question. Le cas du boudoir de Monte Carlo en est un bon exemple. Cet espace a été pensé comme un espace multifonctionnel, pour le plaisir, se reposer, l'étude, la lecture, les rendez-vous d'affaires et les fêtes... Or le boudoir est en général, le premier endroit de domesticité dédié exclusivement à la femme et peut être comparé au bureau de l'homme. Dans son interprétation, Eileen Gray explique que « *le boudoir est l'espace le plus public de l'appartement, mais aussi le plus intime. Il n'y a pas d'opposition spatiale entre ces deux catégories* » (Gray dans Bonnevier, 2007). Il n'y a pas de norme qui décide de quel type d'espace il s'agit; c'est ce qui se passe dedans, avec l'aide de l'architecture, qui décide de quel type d'espace il s'agit (Bonnevier, 2007). Ce boudoir est qualifié de *queer* par Gray.

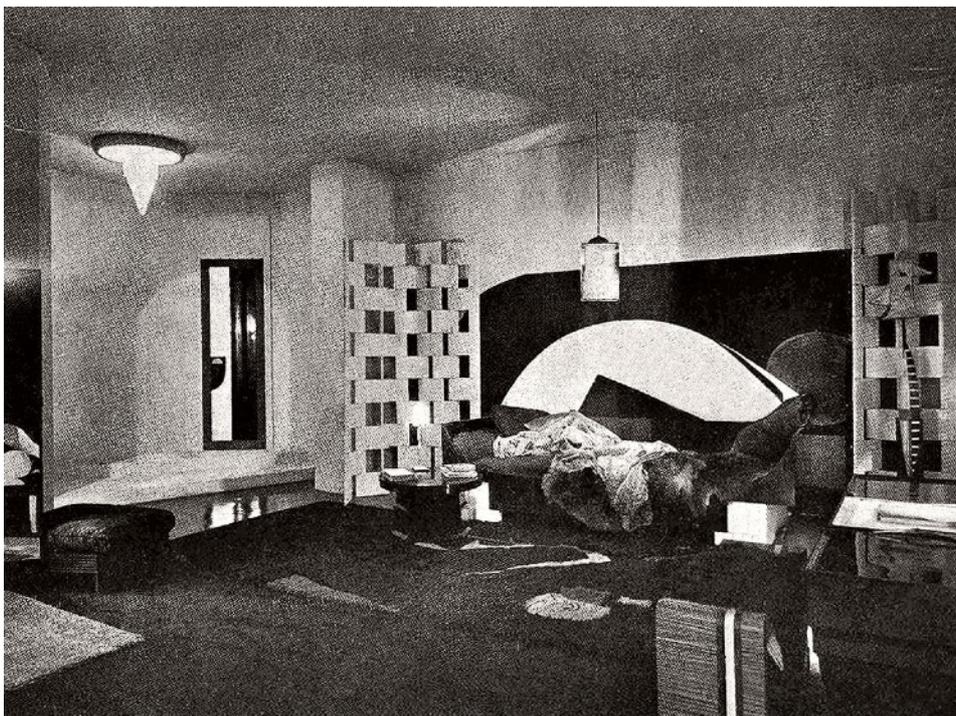


Fig.3.8.: Eileen Gray's bedroom-boudoir for Monte Carlo
© Jean Badovici, *Intérieurs français*, 1925

De là s'ouvrent deux grandes voies afin de traiter la problématique. Soit parler de l'architecture et de l'esthétique queer lors dans la conception du bâti (théorie de l'architecture), soit parler de la queerisation de l'espace: question de l'usage, la représentation, comment l'espace se transforme et s'approprie (approche plus anthropologique). Bien que ces deux voies s'entrecroisent et mènent à la même arrivée, elles permettent d'aborder la problématique selon deux angles d'ouvertures différents. Dans le cadre de ce mémoire, nous entrerons selon l'angle de la queerisation de l'espace, plus spécifiquement, de l'espace domestique dans un logement néo-classique liégeois. Le but étant de comprendre comment il a pu être queerisé (si c'est le cas) et la relation qu'il y a entre son occupante et lui. Ce focus sur la domesticité est dans « *la continuation des challenges féministes par rapport à la "generation" des espaces de vies (...) mais aussi une réaction à la perception de la maison (refuge sécurisé)* » (Vallerand, 2020). La "domesticité queer" est une nouvelle forme de domesticité qui remet en cause les limites des espaces qui ne sont plus valables aujourd'hui.

4. AU COEUR DU LOGEMENT

4.1. PRESENTATION LOGEMENT

L'appartement qu'occupe S est un duplex d'une superficie de 57m² par niveaux, aux deux derniers étages d'un bâtiment bourgeois néo-classique liégeois datant approximativement du début du XIXe siècle (Ville de Liège - SPF AGDP 2015)¹⁷. A cette époque, la conception des logements était très hétéronormée avec des divisions claires: *l'espace « extérieur, ou l'espace public, était un monopole de la masculinité tandis que l'intérieur, ou l'espace domestique, était réservé aux femmes »* (Fernandez, 2018). Cet appartement a été récupéré il y a quelques années par la régie foncière de la ville de Liège pour être rénové et ensuite remis sur le marché, mais entre temps, il a été mis à disposition de l'association. Cela signifie que l'appartement appartient à la ville, pas au refuge Ihsane Jarfi. Les rénovations et remises aux normes de ce duplex ne se sont pas faites spécifiquement pour le refuge ou par rapport à un profil d'habitant.e.s particulier.ère.s mais plus dans l'objectif de pouvoir combler les besoins de n'importe qui. Une certaine impersonnalité et une certaine neutralité sont perceptibles dans l'appartement.

Cette présentation se fait de manière descriptive¹⁸, telle que je le vois physiquement, et sera complétée par les propos de Cyril, l'éducateur qui encadre S, afin d'avoir également la description d'un des acteurs qui est en relation avec l'espace du logement

¹⁷ Cellule Cartographie - HB/MD. (2017). ÂGE DU BÂTI. <https://www.liege.be/fr/vie-communale/services-communaux/urbanisme/telechargements/carte-age-du-bati.pdf>

¹⁸ *J'aurais voulu présenter une lecture historique du logement, mais je n'ai pas eu accès aux documents témoignant du passé du bâtiment (plans, coupes, élévations...), il n'y en a pas! Or, « Un plan sans dénomination des lieux inscrite au moment de sa conception est un plan quasiment muet quand il date d'une autre époque que la nôtre »* (Eleb-Vidal & Debarre-Blanchard, 1985). De ce fait, je ne saurais pas le lire tel qu'il était à son origine mais bien comme il est aujourd'hui, en 2022. Cette lecture risque donc d'entraîner des interprétations erronées par moment et j'en suis conscient. Malgré cela, c'est de par la nomination des espaces qu'on a des informations sur les usages, je vais donc nommer les espaces comme S le fait. Cela permettra d'avoir des informations sur la transformation des pratiques dans le logement (Eleb-Vidal & Debarre-Blanchard, 1985).

sans pour autant y vivre. Ainsi sera présentée la réalité dans laquelle S arrive et avec laquelle elle devra vivre.

Afin d'accéder au logement, il y a différentes séquences d'entrée permettant d'établir une distance entre la voie publique et le logement. Celles-ci matérialisent la distinction nette entre la sphère publique et la sphère domestique. En effet, avant d'arriver à la porte du duplex, il y a un interphone, un portail de sécurité et une porte magnétique avant de rentrer dans le hall d'entrée; tous les dispositifs devant être désactivés depuis le logement pour pouvoir y pénétrer. Arrive ensuite un hall avec une cage d'escalier menant jusqu'au dernier étage.

Il reste encore un autre élément important qui permet d'établir une distance supplémentaire entre le privé et le public, mais afin que l'appartement ne soit pas identifiable (raison de sécurité et anonymat), je me contenterai juste de dire que les matériaux utilisés pour ces grilles et portes réduisent la visibilité vers le logement. Si on passe devant, on ne sait pas dire ce qu'il se passe à l'intérieur et qui habite là. Etant un refuge, c'est compréhensible qu'il reste discret. De nombreuses choses sont exprimées dans ce logement, or de dehors on ne perçoit pas totalement ce qu'il en est. Le fait que le bâtiment et l'appartement soient protégés était d'ailleurs une volonté du refuge dans leur recherche de nouveaux hébergements.

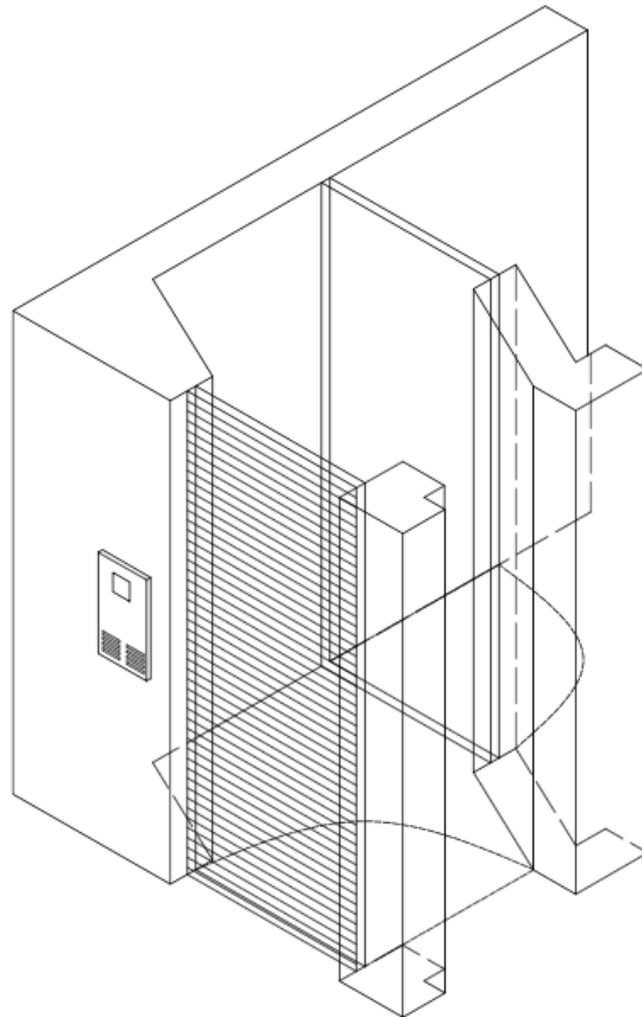


Fig.4.1.: Séquence d'entrée
© Romain Jamouille

Chambre 1: « On a changé trois fois le lit de place parce qu'en fait la pièce est bizarre, ce mur-là est vraiment bizarre. Du coup on a essayé de s'imaginer: est-ce qu'on met le lit à l'entrée? Mais avec la tête de lit, c'était bizarre. C'était vraiment une configuration particulière on va dire d'avoir un lit de travers... (...) Et alors au niveau du rangement, dans chaque chambre, on acheté des kallax avec des casiers et on projette d'acheter des penderies (...) on essaye d'avoir des goûts neutres. Même dans les draps de lit. Moi quand je vois les draps de lit, je me dis « Ah... On va au moins prendre de la couleur pour qu'ils aient au moins le choix ». On ne veut pas qu'un ai une chambre rose, l'autre totalement arc-en-ciel... »

Chambre 2: « Je pense que le lit on l'a toujours mis là. Pourquoi? Je ne sais pas, c'est pas moi qui ai fait cette chambre... Et pareil la kallax, puis les meubles qui ont été rajoutés par S, ces deux là parce que je pense que la table de nuit, on l'a aussi prise. Vraiment les meubles de base c'est le lit, la table de nuit et la kallax avec les casiers quoi. (...) On a été au plus simple, au plus concret. Et voilà au niveau des couleurs comme je le disais, on a choisi des couleurs neutres [pour les rideaux] pour ne pas que ça soit orienté, que ce ne soit pas genré et que avec n'importe quelle déco ça passe. »

Salle de bain: « Donc en fait la salle de bain, on a juste fait attention aux vis à vis. On n'a pas changé grand-chose, si ce n'est du coup ces deux meubles là, pour le rangement typiquement. Et alors, on a déjà pensé à mettre des choses en dessous [des éviers] mais on a encore rien fait, on s'est dit que ce serait bien d'avoir un peu plus de rangement car il n'y a pas grand-chose, mais bon... (...) Et puis, il y a la douche là-bas »

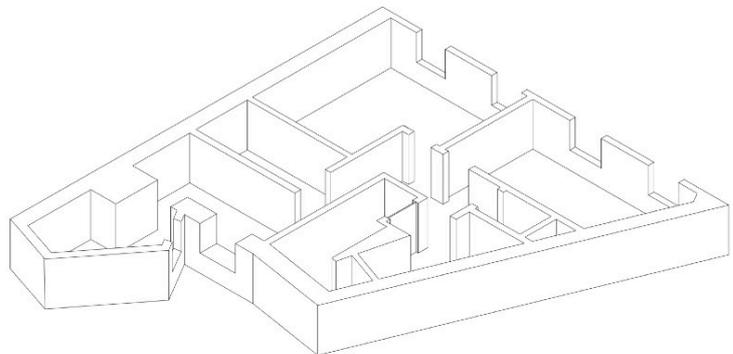
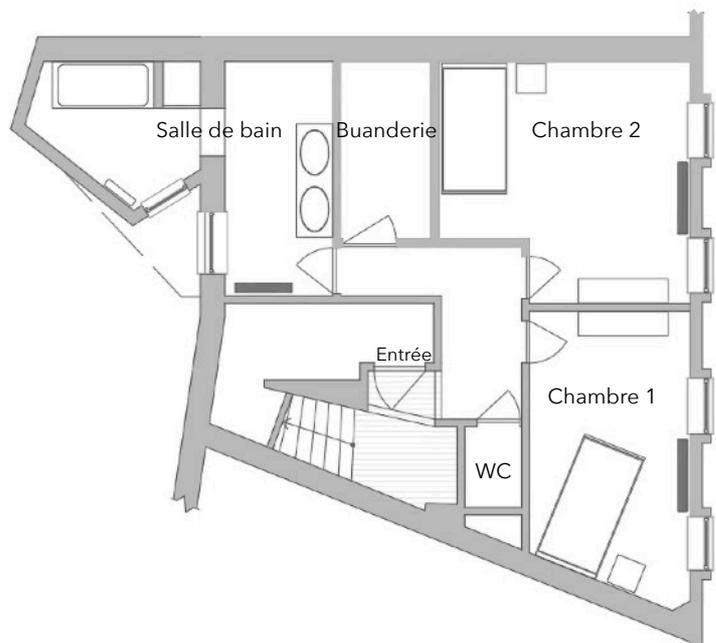


Fig.4.2.: Plan & Axonométrie du niveau inférieur du logement
© Romain Jamoulle

Le niveau où l'on rentre dans l'appartement est le niveau de nuit alors que le niveau de jour se trouve à l'étage. La sphère la plus privée de l'appartement est directement exposée à l'entrée. Malgré cela, une distance est comprise par rapport aux fonctions de nuit puisqu'il y a un couloir à franchir avant d'y accéder. Il y a également un changement de matériaux au sol. On retrouve à ce niveau 2 chambres, une moyenne et une plus grande, ainsi qu'une toilette, une buanderie et une salle de bain. Une trace historique qui fait référence aux sphères séparées, c'est la notion d'espaces servants et espaces servis. En effet, le couloir distribue les autres pièces de part et d'autre et est au coeur du bâtiment. L'entrée dans le logement se fait donc dans un espace servant au coeur de la zone de nuit.

Les deux chambres, d'une hauteur généreuse, sont orientées sur la rue avec 2 grandes fenêtres chacune. Une barrière (en fer forgé) décorative est fixée devant la fenêtre, les épaisseurs de murs sont épaisses et les rideaux ajoutent également une séquence à cela. De ce fait, en étant dans le logement, en regardant par la fenêtre, un sentiment d'invisibilité et une certaine distance avec le monde extérieur peuvent se faire ressentir.

La buanderie se trouve encastrée, sans fenêtres, entre la salle de bain et la grande chambre. Cette pièce sert pour le linge et les accessoires ménagers. La salle de bain se trouve à l'arrière du bâtiment et est assez lumineuse malgré la localisation des ouvertures. Elle est composée de 2 parties, la première faisant partie du corps principal du bâtiment alors que la seconde fait partie d'un bloc accolé au bâtiment originel.



Fig.4.3.: Chambre 1
© Romain Jamouille - mai 2022



Fig.4.4.: Chambre 1
© Romain Jamouille - mai 2022



Fig.4.5.: Chambre 2, Chambre de S
© Romain Jamouille - mai 2022

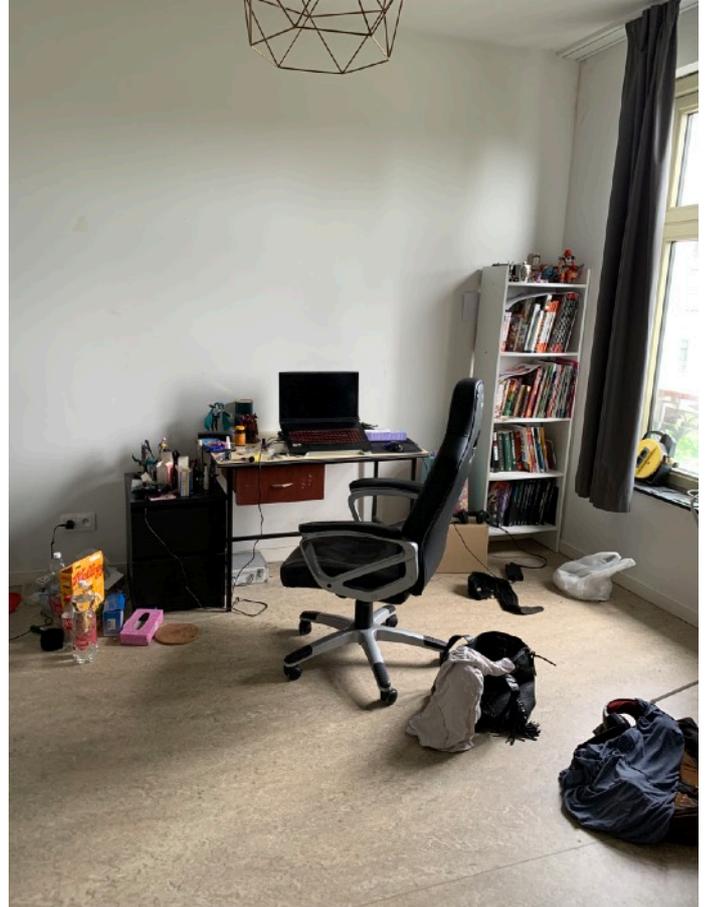


Fig.4.6.: Chambre 2, Chambre de S
© Romain Jamouille - juin 2022

Cyril: « On n'a pas vraiment eu le choix en fait au niveau de la disposition de la cuisine, etc. fatalement. (...) Et pareil, la cuisine on n'a pas eu grand-chose à dire là-dessus, voilà pour le premier étage.»

Cyril: « Ici il y a un cagibi, on s'est dit que ce serait bien pour y mettre le balai et tous les bazars»

Cyril: « (...) et fatalement mettre la table a coté de la cuisine nous semblait plus logique et il y a aussi des meubles qu'on a mis mais qu'ils peuvent bouger »

Cyril: « (...) Et alors cette armoire, on s'est juste dit qu'on allait la mettre là parce que ça faisait vide. On voulait pouvoir déposer des magazines etc et on s'est dit que ce serait sympa d'avoir une bibliothèque accessible à côté du salon. (...)»

Cyril: « En fait le salon, nous on s'est dit qu'on allait le mettre là parce que avec la baie vitrée à côté, ce serait plus agréable comme lieu convivial en fait, vraiment. On s'est juste dit que ça serait bien que ça soit lumineux »

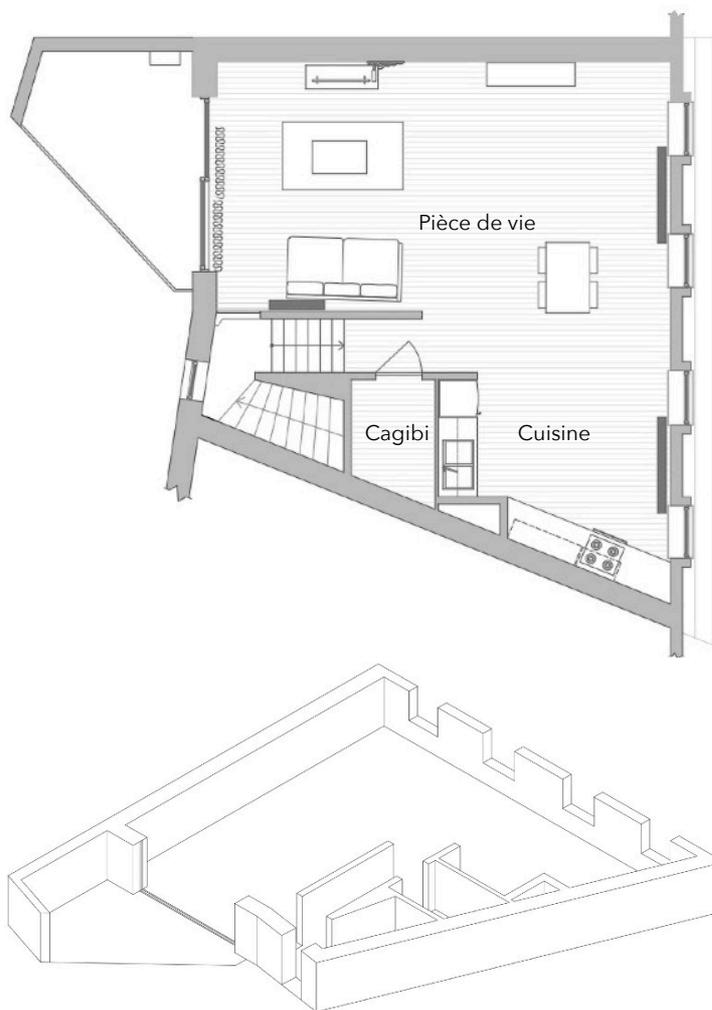


Fig.4.7.: Plan & Axonométrie du niveau supérieur du logement
© Romain Jamouille

Au niveau supérieur se trouve la pièce de vie principale. Contrairement à une configuration traditionnelle, la cuisine, la salle à manger et le salon se trouvent dans un espace commun. L'espace cuisine et le coin salon sont articulés par l'espace dédié à la table à manger qui se trouve au centre de la pièce. Une terrasse est accessible depuis le salon grâce à une grande baie vitrée qui permet de rendre l'espace plus lumineux.

La pièce de vie est mansardée, ce qui offre une belle hauteur sous plafond au centre de la pièce. Chaque versant de la toiture se pliant en 2 temps, le premier plus vertical que le suivant, il n'y a pas d'espace perdu en pied de versants. Quatre lucarnes se trouvent coté rue, et comme précédemment, dû à l'épaisseur des murs et une épaisseur supplémentaire pour la corniche, il y a une certaine distance qui est mise rendant le logement imperceptible ou déconnecté du monde extérieur.

Ici les différentes sphères se mélangent. Nous pouvons tout de même remarquer que la circulation verticale et son couloir ne font pas partie de la pièce de vie et qu'une distance est mise par rapport à cette dernière [Espaces servants et espaces servis].



Fig.4.8.: Cuisine
© Romain Jamouille - mai 2022



Fig.4.9.: Pièce de vie
© Romain Jamouille - juin 2022



Fig.4.10.: Salon
© Romain Jamouille - juin 2022

Force est de constater que Cyril, n'habitant pas là, a du mal à identifier les pièces du logement et y associer des anecdotes ou des précisions quant aux usages. A l'issue du chapitre 4, sur l'appropriation du lieu, nous verrons que le discours de S est beaucoup plus riche et permet de comprendre en profondeur comment elle vit le logement au quotidien.

Bien que la régie foncière interdise de changer la couleur des murs, il y a tout de même une réflexion portée par l'éducatrice quant aux éléments pouvant avoir une connotation trop genrée.

Il a tout de même deux sentiments que S, Cyril et moi-même avons dans le logement et qui peuvent être introduit dès à présent car ils seront utiles pour comprendre la suite de la recherche: ce sont les sentiments d'enfermement et de protection. En effet, de par la hauteur du logement par rapport au domaine public, S explique que cet appartement lui fait penser à une de ses expériences de logement précédente ou elle était « *constamment au tout dernier étage, dans le nid de pie, là où j'aimais bien m'isoler... Simplement parce que ma mère (...) avait épousé le parasite qui est désormais et officiellement mon beau-père... Et le nid de pie était le seul endroit où j'étais en sécurité, du moins jusqu'à un certain point...* » (S). Le logement qu'elle occupe actuellement lui rappelle ce "nid de pie" et elle aime l'appeler de la sorte. Cyril explique aussi qu'il a eu ce sentiment de protection en visitant le duplex pour la première fois et que c'est un critère de sélection dans leur recherche de logement.

4.2. CARACTERE EPHEMERE

Lorsque l'on parle de queer, en terme d'espace et d'architecture, il y a une notion qui est importante de ne pas négliger; celle d'éphémérité. En effet, de nombreux auteur·rice·s s'accordent pour dire qu'un espace queer prend place dans certaines conditions et peuvent se développer un peu près n'importe où (McClean, 2020). Ce développement se fait notamment au profit de revendication traitant du genre, de l'identité et de la sexualité permettant ainsi aux « *personnes queer et trans de subvertir ou transgresser ces impératifs normatifs* » (Prieur, 2015). Cette notion est induite par celle de la fluidité, relative également aux questionnements de genres et de normes.

Les espaces queer peuvent donc être compris comme des espaces éphémères qui se "dissolvent" après utilisation (Prieur, 2015). On y manifeste, on prend position dans l'espace pour s'affirmer, que ce soit au travers d'organes associatifs, pour des raisons conviviales ou pour expérimenter sa sexualité (Prieur, 2015). Quand on s'y trouve, on peut ressentir cette atmosphère et quelques heures plus tard, l'événement fini, l'espace d'appropriation redevient ce qu'il était et on ne perçoit plus l'espace queer qu'il était quelques heures plus tôt.

Ce type d'espace a donc ce caractère éphémère d'appropriation où on fait de l'espace son chez-soi durant un instant. Ils sont donc très peu visibles, contrairement aux espaces gays, très visibles et ancrés dans un lieu. Par exemple, un bar gay est ancré dans un lieu, une soirée *drag queen* ne prend place que durant quelques heures et se trouve généralement assez isolé. On y trouve aussi « *des artistes qui déconstruisent les normes de genre et de sexualité ainsi que des personnes refusant la norme consumériste de certains milieux gays et lesbiens* » (Prieur, 2015).

Cas des chambres étudiantes en Chine - *The Funambulist* n°13¹⁹

Le caractère éphémère et de découverte que peut avoir les logements proposés par l'association me font penser à un phénomène courant en Chine, tout particulièrement à Hong-Kong dans le cas des chambres universitaires. La relation et les liens familiaux occupent une place extrêmement importante dans la culture chinoise, de ce fait les jeunes restent longtemps chez leurs parents afin de subvenir à leur besoin; la famille a plus d'importance que le reste. Les logements, là bas, sont fort petit, de l'ordre de 15m², il n'y a pas forcément de portes aux chambres et les différents membres de la famille doivent se les partager. Il est donc extrêmement difficile pour les jeunes de découvrir et expérimenter leur sexualité. Il n'y a pas de place pour se relaxer et être soi-même, l'espace de la maison est vu comme le prolongement de l'espace public, là ou les tâches et missions doivent être réalisées pour l'honneur de la famille.

Bien que les relations homosexuelles entre jeunes femmes soient plus acceptables que celles entre hommes, les jeunes ont très peu de place pour s'explorer à la maison. Avoir des rapports sexuels dans ce genre de circonstances, sans rideaux entre les pièces par exemple, est extrêmement stressant, on se sent exposé et non respecté. « *Les désagréments qui entourent les rapports sexuels et leur inadaptation spatiale découragent les échanges intimes, et éloignent encore plus les femmes de leur sexualité en ajoutant au tabou psychologique et à la stigmatisation sociale existants contre les rapports sexuels* » (Wong, 2017).

Pour les jeunes qui désirent s'émanciper de leur parents, il y a des chambres privées dans les dortoirs de l'université. Là, les jeunes ont leur intimité et peuvent ainsi exprimer leur sexualité comme ils le veulent. Ces chambres sont qualifiées de queer car elles peuvent être appropriées par n'importe qui et chacun en fait son territoire. Le terme queer peut être remplacé ici par "adaptable", La chambre du dortoir est adaptable aux

¹⁹ source de cette section: Wong, S.(2017). A Room of one's own : Lesbian desire and identity in the spatiality of Hong Kong households. *The funambulist : Queers, feminists & interiors*, 13, 28-33. <https://thefunambulist.net/articles/room-ones-lesbian-desire-identity-spatiality-hong-kong-households-sonia-wong>

envies et besoins des jeunes. Les espaces à l'université sont plus adaptés aux jeunes en découverte d'eux même que lorsqu'ils sont chez leur parents. Ils s'y sentent même plus à l'aise, il n'y a pas de honte ou de violence, c'est un peu une place d'accueil. Ainsi, ces dortoirs universitaires sont adaptables et chacun peut choisir de mettre en avant (ou non) son identité, et chacun peut s'appréhender un espace sans qu'il ne soit précédemment défini. Une habitation chinoise est hétérocentrée sur une vision dualiste alors que les dortoirs universitaires sont des lieux queer.

Il est peut-être important de noter que l'une des différences entre les chambres étudiantes chinoises et les logements proposés par l'association Ihsane Jarfi est qu'ils ne sont pas proposés aux jeunes dans les mêmes contextes. L'association proposant d'aider un jeune dans une situation plus dangereuse alors que les chambres universitaires chinoises sont accessibles pour tous les jeunes. S demande de l'aide alors que les jeunes chinois.e.s veulent s'émanciper. Le point commun entre les deux est le fait que les jeunes se retrouvent pour la première fois face à eux-mêmes et peuvent enfin exprimer leur identité et ont la possibilité d'appréhender un espace au profit de leur genre et leur sexualité.

Les deux types de logements ont également tous les deux la notion d'éphémérité.

Une autre particularité avec le logement étudié, c'est qu'il n'appartient pas réellement à l'association Ihsane Jarfi. C'est la régie foncière de la ville de Liège qui met un appartement à disposition de l'association. De ce fait, le logement est éphémère pour le jeune qui l'occupe, mais également pour l'association.



Fig.5.1.: Prisme queer sur l'architecture
© Romain Jamouille

5. PRISME QUEER SUR L'ARCHITECTURE ... SUR LE TERRAIN

Bien qu'il y ait un fil conducteur général, il existe tout de même de nombreuses manières de convoquer les théories *queer* dans le domaine de l'architecture. Réduire la lecture d'un espace à une seule vision, serait comme négliger cette diversité, allant à l'encontre même du principe *queer*. D'autant plus que les auteur.rice.s lu.e.s ont partagé.e.s le fait que grâce à ces théories, il n'existe plus que une seule façon de comprendre l'espace mais une variété. C'est donc au travers de cette variété que l'espace du refuge va être analysé.

Ayant tous la même origine, les différents prismes de lecture retrouvent des similitudes et peuvent se rejoindre sur certains points, prouvant par la même occasion que peu importe l'angle d'attaque, il y a tout de même cette question du genre qui émerge de l'architecture.

Premièrement, nous commencerons par lire l'espace du refuge sous le prisme de la revendication afin de comprendre comment les débats liés aux genres peuvent prendre forme dans l'espace. Il s'agit donc ici de voir en quoi l'espace du logement permet à son occupant.e de revendiquer sa position par rapport aux questions de genre et d'identité. Au travers de cette lecture, il y a donc une volonté de mettre un avant l'essence même de la personne. Bien qu'en entendant le terme "revendication", on pourrait penser à la rue et l'espace de la manifestation, c'est au travers de l'espace domestique qu'elle va être étudiée. La population qui occupe le refuge a vécu des traumatismes en rapport avec ces revendications et l'espace du logement lui permet de se reconstruire, c'est donc là que les revendications démarrent (cf: (re) sortir du placard).

Deuxièmement, c'est au travers d'un prisme typiquement LGBTQIA+ que le logement va être étudié, que ce soit par la question du *safe space* ou d'un espace spécifiquement

gay ou lesbien, sous-entendus: *des espaces réservés à toute la communauté queer. Le terme queer n'est pas utilisé volontairement car il pourrait brouiller la compréhension étant donné qu'on analyse des espaces queer.*

Troisièmement, l'espace du refuge sera étudié au regard de la question des espaces genrés. Les débats queer mettent en avant la diversité de genre et d'identité. Cette approche permet la remise en question des visions normatives des espaces comme spécifiquement masculin ou féminin et tend à voir quels éléments spatiaux permettent d'identifier l'identité revendiquée de l'occupant·e.

Pour finir, le quatrième prisme utilisé pour lire le logement sera celui de l'appréhension. En effet, le caractère *queer* d'un espace peut être compris au travers de son degré d'appréhension et la capacité que les individus ont pour "déterreindre" sur l'espace, notamment grâce à leurs performances. Cette vision sort de la dimension sexuelle ou LGBTQIA+ qui peut y être associé et va chercher à comprendre comment l'espace est appréhendé par ses usager·ère·s. Cette vision « *sous-entend le développement d'une architecture qui permette à chacun de choisir de mettre ou non à l'avant-plan la diversité, la complexité et la fluidité de son identité* » (Vallerand, 2016).

Nous avons donc ici quatre façons de lire l'espace du logement en utilisant les théories *queer*.

5.1. ESPACE DE REVENDICATION

5.1.1. REVENDIQUER

Selon le dictionnaire en Ligne *Larousse*:

1. « Réclamer ce à quoi on peut légitimement prétendre »
2. « Réclamer ce à quoi on estime avoir droit »
3. « Exiger, réclamer avec force quelque chose comme un dû »

Afin de comprendre quelles sont les motivations des revendications faites par la communauté *queer*, il serait judicieux de faire un pas en arrière, à l'origine du genre, des normes et des performances.

Pour rappel, le genre est une construction sociale créée sur base des caractéristiques physiques [biologiques] des corps, ce sont celles-ci qui dictent et construisent la norme. Est considéré comme dans la norme tout ce qui reprend les caractéristiques du modèle; ce qui est différent est considéré comme « *a normal* » (Borghini, 2014). Le genre est donc une répétition d'imitations de performances et d'actes qu'on associe à des attributs biologiques. C'est cet « *acte imitatif, la performance, la citation qui crée la notion d'un original antécédent* » (Borghini, 2014).

Cette idée de genre et de norme sont donc associées à l'image que le corps rejette, or, celle-ci ne correspond pas forcément à qui on est à l'intérieur; « *l'âme est précisément ce qui manque au corps ; par conséquent, le corps se présente comme un manque signifiant* » [Traduction DeepL]²⁰ (Butler, 1990). Certaines personnes présentent au monde un corps qui n'est peut-être pas en accord avec ce qu'il.elle.s sont à l'intérieur. Ce sont les actes et les gestes qui démontrent notre essence/identité intérieure. Le corps, n'est que l'outil qui permet de la rendre visible comme « *une illusion entretenue*

²⁰ « The soul is precisely what the body lacks; hence, the body presents itself as a signifying lack » (Butler, 1990).

*discursivement*²¹ aux fins de la régulation de la sexualité dans le cadre obligatoire de l'hétérosexualité reproductrice » [Traduction DeepL]²² (Butler, 1990).

« La performance rend visible quelque chose qui,
dans des conditions normales,
est scellé hermétiquement,
inaccessible à l'observation et
au raisonnement quotidien, enterré dans
les profondeurs de la vie socioculturelle »
(Borghi, 2014)

Une revendication dans le domaine des théories *queer* signifie donc un rejet des corps genrés et normés au profit d'une liberté d'exprimer ce qu'on est à l'intérieur. L'âme ne correspond pas à l'enveloppe biologique qui est normée. Avoir une attitude *queer*, c'est montrer ce décalage entre l'intérieur et l'extérieur, notamment en jouant avec les codes de genre dit "*traditionnel*", comme le font les drag queens et drag kings.

Lorsque l'on parle de revendication, il s'agit de réclamer aux autres quelque chose qu'on estime avoir droit, il y a donc un besoin d'une certaine visibilité par rapport au monde extérieur.

²¹ Selon le dictionnaire en ligne Larousse, *Discursivement* signifie « qui se rapporte au discours ».

²² « an illusion discursively maintained for the purposes of the regulation of sexuality within the obligatory frame of reproductive heterosexuality » (Butler, 1990).

5.1.2. (IN)VISIBILITE

Le fait de manifester [en rue] permet de revendiquer des choses auxquelles on estime avoir droit. Pour se faire, on descend dans les rues, on se montre et on se fait entendre. C'est le principe des prides [*anciennement gaypride mais renommé pour être plus inclusif*], l'objectif poursuivi est de se montrer car, en effet, bien que les personnes LGBT existent, leur visibilité se fait moins ressentir (Kervella, 2020).

Dans son mémoire *Sex in the city, Le queer en architecture comme outil de déconstruction des systèmes normatifs dans les sociétés édifiées*, Camille Kervella étudie cette visibilité selon quatre principes: l'occupation, l'esthétique, l'accessibilité et la temporalité. Le premier principe, l'**occupation**, permet d' « offrir une possibilité d'appropriation, mais aussi une visibilité et une normalisation de la communauté qui sert à ses occupant·es de lieu de protection » (Kervella, 2020). De par l'occupation, on montre qu'on est là. Ensuite, l'**esthétique**, fort présente dans le milieu queer et servant d'outil de revendication permet de « posséder une identité visuelle forte » (Kervella, 2020) afin d'exister au regard des autres. Ensuite, l'**accessibilité**, qui est influencée par le caractère inclusif ou exclusif des lieux. Vivant dans une société hétéronormée, la tendance est plus à l'exclusion vis à vis des personnes *queer*. Et finalement, la **temporalité**, prendre place dans un endroit le temps d'un instant [cf. éphémérité].

Bien qu'il s'agisse de critères aidant à comprendre la visibilité dans l'espace public, ceux-ci donnent également des indices pour comprendre la revendication dans un espace à l'échelle de la domesticité. En effet, si nous reprenons ces quatre critères pour lire le logement proposé, nous pouvons vite nous rendre compte qu'il y a un souci au niveau d'accessibilité et de l'esthétique du lieu. Bien que le lieu soit dédié à la communauté *queer*, il n'est pas accessible par tout le monde puisqu'il faut y être placé par l'association. De plus, il y a un caractère très privé qui empêche une bonne accessibilité et une bonne visibilité, bien que se situant en plein centre-ville. Quant à

l'esthétique, celle du logement est très neutre et ne peut être modifiée; il y a donc un caractère impersonnel qui ne peut pas être changé.

Bien que la visibilité soit souvent « *présumée intrinsèque à la présence et à la représentation de soi dans l'espace social (être vu et entendu)* » (Babin, 2017), de son côté, « *l'invisibilité fait à la fois référence aux personnes marginalisées souvent privées du pouvoir d'être vu et entendu - et à la "normalité", laquelle permet de passer inaperçu* » (Babin, 2017).



Visibilité dans l'espace public par l'occupation, l'esthétique, l'accessibilité et la temporalité

Fig.5.2.: La pride bruxelloise

© DLL - <https://lacapitale.sudinfo.be/>

« C'est la visibilité, l'existence sociale (...) qui est en jeu à travers cette production de signes de reconnaissance et cette affirmation d'une légitimité dans un espace »

(Veschambre, 2004)

Dans l'espace public, embrasser son·sa partenaire de même sexe est une performance qui rend visible une position contre l'hétéronormativité puisqu'au lieu d'être un échange entre 2 personnes de sexes différents, il s'agit d'un échange entre deux personnes de même sexe. Cela peut être considéré comme un acte de revendication puisqu'on rend visible quelque chose allant à l'encontre du modèle hétéronormé.

Bien qu'un simple baisé ai été sexué, c'est un geste très engagé dans cette lutte pour l'inclusivité et contre l'hétéronormativité. Dans le cas d'un espace public, il est "facile" de revendiquer sa position *queer* aux yeux des autres, mais qu'en est-il de l'espace privé? Comment revendiquer un genre ou une sexualité dans la sphère domestique?

5.1.3. REVENDICATION ... AU TRAVERS DES PERFORMANCES

Les théories *queer* mettent donc avant le besoin qu'une personne a d'exprimer son genre, de par l'utilisation de son environnement, pour revendiquer son identité ou une certaine sexualité. Le principe de cette revendication est de faire en sorte que le genre perçu par les gens est le genre que l'on cherche à exprimer (Butler, 1990). Si les deux correspondent alors la revendication marche. C'est au travers des performances et de la visibilité que cela se comprend. C'est le cas de S: « moi qui me vois en femme, je m'habille de manière féminine (...) mais qui reflète donc qui je suis intérieurement. (...) Dans la rue, on m'identifie souvent comme féminine, surtout quand je suis maquillée. J'ai la chance d'avoir une voix qui ne soit pas trop masculine, plutôt neutre, et avec le théâtre, j'arrive justement à en jouer, ce qui est un plus » (S). Se revendiquant comme femme, elle arrive à le faire comprendre de par ses performances dans l'espace; ce qu'elle dégage est en accord avec ce qui se passe à l'intérieur d'elle.



Fig.5.3.: Matériels aidant aux revendications de S
© Romain Jamouille - juin 2022

Sa revendication féminine ne passe pas que par le maquillage, les sacs à main et les tenues; ceux-ci agissent en tant qu'accessoires allant de pair avec ses performances, sa façon d'occuper l'espace. En effet, en la regardant bouger dans son appartement mais aussi en dehors, j'ai pu remarquer certaines attitudes que la société hétéronormée pourrait juger de féminines, comme croiser les jambes au niveau des genoux en s'asseyant, des mouvements de mains délicats lorsqu'elle parle, sa démarche est également plus délicate que celle des hommes... S utilise donc les codes féminins de la société hétéronormée car la revendication passe par le fait d'être vue et comprise par le monde extérieur (qui lui est hétéronormé). De ce fait, elle parle leur langage pour être comprise. Le genre perçu est le genre exprimé. La revendication est comprise. Comme elle le précise, « *dans la rue, on m'identifie* », ce qui montre que ce type de revendication se fait au regard des autres car il y a « *une demande de visibilité qui est au cœur des revendications portées par les sujets queer (...), une visibilité qui doit être comprise dans le sens d'une reconnaissance sociale* » (Herbin, 2021).

Cette approche met en avant les revendications en rapport avec le genre et l'identité. Mais il y a également la question de la sexualité en relation avec l'espace, en tant qu'espace de sexualité explicite qui pose question. Avec cette perception, l'accent est mis « *sur les actes sexuels plutôt que sur l'appropriation liée à l'identité* » (Vallerand, 2016). Bien que l'acte sexuel ait la possibilité d'être pratiqué dans l'espace public, il s'agit tout de même de quelque chose d'assez intime entre deux corps, c'est donc à l'échelle de l'intime et de la domesticité qu'il va être analysé.

Selon le dictionnaire en ligne Larousse, l'expression "acte sexuel" est utilisée lorsque l'on parle d'union sexuelle. Une union implique plus d'un individu. Puisqu'un acte sexuel est performatif, et que nous parlons de personnes *queer*, l'endroit où il se passe devient par conséquent *queer* également, le temps de l'acte (Vallerand, 2016). Cet espace, ce moment, se construit et puis se dissout « *dans une compréhension éphémère* » (Vallerand, 2016).

Est-ce que le logement permet à S d'explorer cette dimension là?

Puisque S est seule au logement et que le règlement de l'association stipule que personne ne peut venir au logement, il ne peut y avoir d'acte sexuel avec partenaire. MAIS lorsqu'il y a un.e colocataire, l'acte est possible entre eux. De ce fait, l'espace sait être compris en tant qu'espace *queer* et de sexualité explicite. D'autant plus qu'il s'agit d'un acte non hétéronormé. L'espace du logement apparaît comme un endroit très privé, incitant S à revendiquer sa sexualité autrement que par des actes performatifs sexuels. La dimension sexuelle du *queer* sait tout de même être explorée par S au travers de la découverte de son propre corps de personne trans.

« *Si cette approche souligne l'importance de la sexualité dans la formation et la compréhension du terme queer, en se concentrant sur les actes sexuels, elle sous-estime l'impact sur l'expérience d'un espace des communautés sociales basées sur le partage d'identifications personnelles* » (Vallerand, 2016). Ce que l'appartement permet de faire:

« Quand j'ai eu des collocs avec moi, ça nous a permis d'échanger justement par rapport à ça! Partager nos parcours! » (S).

5.1.4. LE LOGEMENT COMME PLACARD [*coming out of the closet*] ?

En reprenant la métaphore du placard, ce logement permet à la jeune d'en sortir et de s'exprimer comme elle le souhaite dans la rue. Mais, étant donné que le logement est secret et que les visites y sont interdites, personne ne peut y aller mise à part les éducateurs et exceptionnellement, certains membres de la famille. De cette façon, pouvons-nous dire que tout le logement a le rôle de placard?

Elle peut y être qui elle veut, mais elle doit en sortir, dans l'espace public pour être comprise par les autres personnes et revendiquer qui elle est. Il y a donc un caractère sécuritaire et protecteur imposé à S par l'association, qui au lieu de lui permettre de sortir du placard, lui en donne un plus grand. Elle peut y revendiquer ce qu'elle veut, à l'intérieur, ou personne ne la voie. Son logement devient donc aussi intime que ce qu'un placard peut-être, limitant son champ d'action. La métaphore du placard permet de comprendre la dimension très intime et sécuritaire du logement. Il lui permet donc de construire son identité qui va lui permettre de s'identifier et s'affirmer dans l'espace public.

Ce questionnement permet de mettre en avant une hypothèse. Si on reprend l'espace du placard en tant qu'espace *queer*, et que le logement est comme un placard, est-ce que ça fait de lui un espace *queer*?

Le logement permet donc à S de revendiquer sa féminité et le fait de vouloir être reconnue comme femme. Cette revendication se fait au moyen de ses performances et des accessoires qu'elle utilise pour l'exprimer dans le but de donner une certaine visibilité à qui elle est à l'intérieur.

La queerabilité de l'espace (en termes de revendications) ne serait donc pas une chose perceptible sur l'architecture mais quelque chose qui prend place dedans grâce aux performances des individus et leur occupation de l'espace (Ricco, 1994).

Nous pouvons dire que le logement de S est *queer*, en terme de revendications et de visibilité liée aux genres, puisqu'il lui permet de montrer et revendiquer qui elle est intérieurement.

En la questionnant à propos des performances, S me disait qu'elle avait l'impression de performer et de jouer un rôle lorsqu'elle était un garçon. Après son *coming-out* elle n'a plus eu l'impression de jouer un rôle. Faisant du théâtre, l'aspect performatif de sa présence dans un lieu est doublement perceptible. Aujourd'hui « *Bah j'en [le coup de la performance] ressens quand même un peu. Même si je suis littéralement sans masque, je sens quand même le coup de la performance* » (S). Donc au niveau performances, occupation de l'espace et revendication, le besoin de montrer une certaine féminité est perceptible.

5.1.5. REVENDICATION ... SUR LES MURS

« On ressentait un certain besoin d'extérioriser une féminité par le rose ». La jeune en question ne voulait plus être reconnue comme un garçon et utilisait des objets généralement associé à la féminité [normative] pour le revendiquer, tel que le rose, les paillettes, le maquillage... Il y avait un besoin d'avoir « une chambre de petite fille quoi » »

Cyril

Dans cet exemple très parlant, Cyril explique la situation d'une autre jeune transgenre MtoF, que je n'ai pas rencontrée, dans leur ancien appartement.

Cette revendication se fait à l'échelle de la domesticité, dans la sphère privée. La jeune en question revendiquait physiquement dans sa chambre qui elle était à l'intérieur. L'espace du logement permettait cette revendication. *Je trouvais cet exemple pertinent dans cette étude dans le sens ou, dans l'appartement étudié dans ce mémoire, il n'est pas possible de toucher aux murs, ce genre de revendication n'aurait donc pas été possible.* Effectivement S explique que le fait d'avoir des murs blancs donne un caractère impersonnel et « *ça reste un petit peu casse-pieds, surtout vis à vis de mes diplômes qui sont là et qui doivent être affichés ou collés. Mais bon, puisque je ne peux rien mettre au mur, ce n'est pas possible... Mais bon malgré leur absence, j'ai quand même trouvé des petits moyens, j'ai ma bibliothèque, une garde-robe...* ». Des stratégies sont mises en place dans le logement afin de revendiquer son essence interne et s'exprimer, comme nous le verrons dans les prochains chapitres.

*« Le souci c'est que pour beaucoup,
la plus grande partie de notre personnalité,
c'est sur les murs qu'elle s'exprime! »*

(S, 2022)

Le besoin de s'exprimer dans l'espace et de revendiquer quelque chose, outre les performances, nécessite un support physique, que l'architecture peut offrir! Or, le fait que la régie foncière de la ville ne permette pas de toucher au mur est un frein à cette expression. La question de la visibilité en termes d'esthétique est donc fort restreinte puisqu'on ne peut pas "écrire" sur les murs. Mais, comme S l'a mentionné, des stratégies sont mises en place, notamment par l'appropriation.



Fig.5.4.: Collage Féministe, Belgique
© Instagram *Gluegang_Liège*

5.1.6. CONCLUSION

Dans ce logement, comment est-ce que les théories *queer* ont permis d'être utilisées en termes de **revendication**? Est-ce perceptible et possible?

En termes de matérialité et dispositifs spatiaux, lorsqu'on regarde le logement, étant donnée les règles mises en place par la régie foncière, il y a la couche non-appropriable qui peut agir comme un frein à cette revendication, bien qu'il y ai des stratégies permettant de contrer cette règle comme nous le verront dans les prochains chapitres. Il faut faire parler les objets pour comprendre les revendications qu'ils transmettent.

En termes de performance, le logement offre un espace où S a la possibilité de revendiquer qui elle est intérieurement et d'exprimer son identité/essence. Bien que l'aspect sexuel n'est pas exploitable entièrement à cause des règles de l'association, des moments intimes en solitaire (et/ou avec les colocataires) laissent dire que cette couche est tout de même présente dans le logement.

La domesticité traditionnelle de cet appartement classique est donc déconstruite car elle n'est plus associée directement à une certaine image de la femme mais permet justement une expression plus puissante de son usager.ère, qui va contre les visions hétéronormées. De ce fait, bien que l'espace domestique soit occupé par une personne qui se revendique comme femme, sa façon de s'affirmer, en marge d'une société hétéronomé, permet de déconstruire toutes les normes liées au genre. La question de la visibilité n'est tout de même pas répondue totalement, la revendication n'est donc pas perçue dans son intégralité. Mais le logement permet surtout de préparer son image qui va permettre la revendication dans l'espace public.

5.2. LIEU SPECIFIQUEMENT LGBTQIA+

Comme expliqué dans l'introduction de ce travail, les lieux spécifiques aux personnes LGBTQIA+ sont apparus suite à des violences sur ces mêmes personnes dans des lieux qu'on peut qualifier d'hétéronormés. Ces lieux apparaissent donc comme une réponse à des situations d'exclusion de minorité de la part de la « majorité ». Afin d'éviter les violences, les personnes queer sont obligées de se créer des lieux spécifiques pour exister. En effet, étant souvent marginalisée, cette communauté a besoin de se rassembler dans des "entre-sois" pour exister (Cordier-Jouanne, 2018). Ces espaces queer spécifiques permettent donc aux personnes rejetées d'un côté de se sentir appartenir d'un autre, par toute une communauté (Kervella, 2020). Bien qu'on ne dise pas d'un lieu qu'il est 100% hétérosexuel [et donc hétéronormé], il y a tout de même une ségrégation et un rejet qui peut être exprimé envers la communauté queer « qui n'a pas sa place » là-bas (Prieur, 2015). C'est dans ce contexte d'exclusion que des espaces spécifiques naissent: ce sont des **safe space**. Ces espaces, publics ou privés, assurent un rôle de « *refuge pour des sujets qui sont chassés ou maintenus en marge de nombreux espaces, au sein d'une société rejetant encore largement les dérogations aux normes de l'hétérosexualité* » (Herbin, 2021).

5.2.1. SAFE SPACE

« Un endroit ou une situation dans laquelle on est protégé contre le harcèlement ou le danger. »
[traduction personnelle]²³ (Cambridge dictionary)

²³ « a place or situation in which you are protected from harm or danger »
Cambridge. (s. d.). Safe-space. Dans *Dictionnaire en ligne*. Consulté le 10 juillet 2022 sur <https://dictionary.cambridge.org/fr/dictionnaire/anglais/safe-space>

Le terme *Safe space* est souvent utilisé pour décrire des espaces de protections vis à vis de communautés minoritaires (Cordier-Jouanne, 2018). C'est un espace défini où nous pouvons nous sentir protégé et nous sentir che-nous, même si ce n'est pas réellement le cas, que ce soit par « *le caractère appropriable du lieu, soit au contraire, par la présence d'une esthétique forte et représentative du groupe de personnes qui occupent l'espace* » (Kervella, 2020). L'aspect esthétique est d'ailleurs une chose à laquelle S pensait pour ressentir une appartenance à une communauté. Elle me disant qu'elle verrait bien les couleurs du drapeau LGBTQIA+ sur les murs du refuge afin de ressentir cette appartenance et le rendre plus accueillant et plus inclusif (cf. *Esthétique queer*). Le *safe space* est donc un endroit où les personnes victimes de violences peuvent se reconstruire progressivement.

De cette façon, l'association Ihsane Jarfi propose un refuge pour les jeunes victimes d'homo/trans-phobie. Les logements proposés par l'association sont donc des *safe space* pour les jeunes qui les occupent. Ils y font leur chez-eux, car on leur offre un endroit sécuritaire pour le faire. De plus, la dynamique offerte par le refuge leur permet de s'identifier à une communauté. Ils sont donc en sécurité au refuge et savent s'y reconstruire. Ces lieux ne sont pas leur maison mais agissent tout comme.

△ Cette conclusion n'est pas tout à fait juste.

Il existe également des violences au sein même de la communauté queer qui rejette des lesbiennes pas assez masculine ou des gays pas assez efféminé (Prieur, 2015). Mais c'est hors sujet par rapport à ce mémoire. C'est pour cela que cette conclusion est simplifiée comme telle.

La notion d'**éphémérité** entre en jeu dans la compréhension de ces lieux (Prieur, 2015). Les espaces *queer* ont cette capacité de prendre place presque partout (Reed, 2014) de par son caractère appropriable. C'est une possibilité qui se trouve dans l'espace et qui sait émerger grâce à la façon dont les gens occupent cet espace (McClean, 2020). On y fait son chez-soi le temps de se reconstruire, on n'habite pas réellement là. Ce caractère éphémère rend donc l'espace « *très peu visible, contrairement aux espaces gays, très*

visibles et encre dans un lieu, comme dire d'un bar qu'il est gay, ce n'est pas éphémère, les gens le considère comme tel et vivent les expériences en son seins comme tel » (Prieur, 2015).

Cette éphémérité, le fait d'exister « le temps d'un instant », s'approprier un lieu pour le vivre, m'a fait penser au concept des hétérotopies de Michel Foucault. En effet, l'hétérotopie peut être définie comme un lieu d'émancipation, un espace qui apparaît comme hors du réel, hors du temps (Foucault, 2004). Il s'agit de lieux permettant à une communauté cachée d'exister en marge de la société hétéronomée et qui permettent de créer « des espaces alternatifs pour la construction de soi, individuelle et collective » (Herbin, 2021). Ainsi, ils permettent à certaines catégories de la population « dont on considère que l'état et le comportement s'écartent « par rapport à la moyenne ou à la norme exigée » (Herbin, 2021) d'exister. Attention, je ne dis pas que toutes les hétérotopies sont des espaces pour la communauté LGBTQIA+, mais que justement, elles offrent la potentialité à cette communauté d'exister. Les espaces queer peuvent donc être qualifiés d'hétérotopies.

Par conséquent, en corrélant ces différents éléments, on peut évoquer que les lieux queer sont des *safe space* et des *hétérotopies* afin d'exister en marge des lieux hétéronormé qui imposent, passivement, un mode de vie.

5.2.2. ... EN EXTERIEUR

Ainsi, à Liège, quelques lieux de ce type apparaissent afin de permettre à la communauté queer d'exister, tel que des bars gays comme le *moustache* ou le *petit paris*... Ces espaces permettent d'éviter les violences dans l'espace public, mais aussi de favoriser la rencontre de personne de la même communauté. Il n'est pas facile de trouver ces lieux puisqu'ils sont assez cachés, mais il existe tout de même des marqueurs spatiaux qui permettent de les repérer.

Ces lieux de rassemblement sont également « *très souvent liés aux milieux alternatifs anticapitalistes et anarchistes* » puisqu'ils cherchent à réinventer des « *nouveaux modes de vie en marge de la société* » (Prieur, 2015). Il n'est d'ailleurs pas rare d'avoir des soirées spéciales *Drag queen·king* dans ces lieux qui permettent de jouer avec les codes établis par la société, développant ainsi également une esthétique propre aux milieux *queer*.

On peut également dire que ces lieux de sociabilisation sont des hétérotopies puisque beaucoup de personnes ne perçoivent pas ces lieux car ils sont invisibilisés (Calderon, & Beneventi, 2015). Ce qui est invisible pour la 'majorité' est visible par la 'minorité' (Prieur, 2015). Les personnes concernées, *queer*, « *ont développé les connaissances nécessaires* » pour percevoir ces lieux 'invisibles' dans lesquels « *se rencontrent d'autres queer comme eux* » (Calderon, & Beneventi, 2015). En extérieur, il y a donc moyen de se réfugier et de trouver un safe space, en cas de violences, mais, de retour à la maison, que faire si ces violences continuent? Ou se réfugier?

Force est de constater que, de par le fleurissement des refuges LGBTQIA+ en Belgique (cf. Avant-propos), cette question trouve tout son sens, le but étant d'offrir « *endroit où on est en sécurité (...)* On essaye qu'ils [les jeunes] se sentent chez eux et qu'ils ne risquent plus rien » (Cyril, éducateur au refuge).

5.2.3. ... EN INTERIEUR

Puisque les logements que propose l'association sont réservés exclusivement à des réfugiés de la communauté LGBTQIA+, il peut être défini comme tel. Pour S, « *si beaucoup de personnes de la communauté LGBT [occupent un endroit], je pourrai dire que ce lieu est typiquement LGBT* » (S). La vocation de l'association est d'offrir un lieu de protection, on peut donc aussi dire qu'il s'agit d'un *safe space*.

Les logements proposés sont récupérés dans des bâtiments classiques bourgeois, qui comme on l'a vu précédemment, conservent un tas de norme en son sein. Ce logement assez normé est donc mis à disposition de l'association pour être occupé par des personnes qui sont considérées comme "hors-norme" par la société hétéronormée. Est-ce qu'elles vivent le logement différemment pour autant? La réponse à cette question est à nuancer.

D'une part nous pourrions dire que oui, dans le sens où la personne ne correspond pas à son environnement physique, le logement n'est pas calibré sur son corps (Lambert, 2017). Mais suivant ce raisonnement, puisque le logement est calibré pour un modèle idéal qui ne correspond en réalité à personne, il n'est en réalité adapté à personne (Lambert, 2017). C'est donc une réponse à négliger puisqu'elle montre d'elle-même qu'elle est absurde.

D'autre part, nous pourrions dire que non, S ne vit pas l'espace différemment. En effet, même si autrefois on construisait bien avec ces idées de séparer les pièces dédiées à l'homme de celles réservées à la femme (Heynen, 2007), aujourd'hui, on ne pense plus du tout comme ça. C'est de par nos habitudes que cette idéologie était ancrée dans les murs. Il en va de même pour les personnes LGBTQIA+ qui occupent un espace hétéronomé. C'est le discours associé à l'espace et les pratiques de la population "majoritaire" qui engendrent un certain rejet. Dans le cas du logement, bien que l'appartement soit "classique", le fait qu'il soit aujourd'hui réservé à une population

spécifique LGBTQIA+, sans pression négative sur elle, supprime tous les discours désobligeants qui auraient pu émaner à son origine. Le fait également que l'appartement soit considéré comme un *safe space* et un refuge de par l'association lui donne également un aspect plus *lgbt-friendly*. C'est le sentiment que procure cet appartement à S: « *c'est vraiment un endroit où je suis hyper sûre de moi. C'est vraiment l'endroit que je considère comme l'endroit où je suis le plus à l'aise* » (S).

Bien que cet appartement n'est pas conçu à l'origine pour des personnes *queer*, il y'a tout de même certains projets, comme le projet *BOOM Community* (2011), qui sont directement construits dans le but d'offrir des *safe space* aux personnes âgées *queer*. Les espaces conçus pour ce centre de repos suivent la même dynamique que la théorie *queer*, c'est-à-dire que ce sont des espaces plus fluides et libres qui sont créés, là où les limites deviennent floues entre public et privée, comme le suggère la théorie *queer*. Il s'agit donc d'un lieu spécifiquement *queer* dans le discours mais aussi dans la conception et dans son utilisation, de par la communauté qui l'occupe.



Fig.5.5.: BOOM Community
© Diller Scofidio + Renfro - archdaily

5.2.4. CONCLUSION

Comment est-ce que ce logement a permis d'offrir un espace pour les personnes de la **communauté LGBTQIA+** en marge des espaces hétéronomés traditionnels?

Ainsi, ce logement, bien que conservant un ensemble de norme inscrite dans ses murs, n'est plus du tout dans cette même dynamique. Aujourd'hui, un ancien lieu très normé devient spécifiquement LGBTQIA+ et agit même comme refuge face à la violence. Il s'agit donc aujourd'hui d'un espace LGBTQIA+, *queer*, car occupé exclusivement par la communauté. Il n'y a pas de dispositifs spatiaux qui permettent de le définir comme tel, simplement les identités de genre et de sexe de ses occupant·e·s, retranscrites notamment dans leurs performances. Avec ce prisme de lecture LGBTQIA+, le duplex étudié est donc bien un espace *queer*, de par la communauté qui l'occupe.

Cette seconde conclusion met en avant le fait que l'une de nos hypothèses de départ peut être partiellement validée: celle du discours. L'espace est réservé pour les personnes LGBTQIA+ victimes d'homo/trans-phobie, c'est l'association Ihsane Jarfi qui dit ça du lieu, qui définit son usage. Il n'y a pas de dispositifs spatiaux qui permettent de le définir comme tel, tout est dans la façon dont on en parle. Selon le prisme du "lieu spécifiquement LGBT", on peut dire que le logement est queer(isé).

5.3. ESPACES NON-GENRE

Au travers de ce chapitre, nous allons essayer de comprendre en quoi S a réussi à déconstruire les codes du genre dans son logement, de par ses performances mais aussi grâce à ses éléments physiques. De cette façon, la domesticité traditionnelle d'un logement classique sera requestionnée. Aujourd'hui, elle est beaucoup plus en accord avec son/ses occupant-e-s, démantelant ainsi l'idéologie selon laquelle elle doit être à l'image de la femme uniquement.

5.3.1. ESPACE (NON-)GENRE?

Par espaces genrés, nous entendons des espaces conçus et vécus exclusivement pour un genre en particulier. Par exemple, comme l'explique Heynen, les bureaux, fumoirs, bibliothèques... étaient conçus pour les hommes, sur base des dimensions d'un homme-type, alors que le salon, la cuisine, la chambre à coucher... étaient calibrés pour les femmes grâce à un modèle-type féminin (Heynen, 2007). La maison bourgeoise classique du XIXe-XXe siècle en est le parfait exemple. Ces séparations de genre dans les fonctions des pièces sont aussi accompagnées d'une esthétique spécifique à la masculinité ou la féminité. Par exemple, les matériaux sombres, luxueux, sobres, comme le cuivre, étaient utilisés pour aménager les espaces masculins; alors que ceux pour les femmes passaient plutôt par des éléments frivoles, lumineux, des motifs fleuris, comme de la dentelle décorative (Heynen, 2007). Que ce soit dans l'utilisation des pièces ou dans leurs aménagements, on peut dire que le genre est « *inscrit dans l'espace* » (Heynen, 2007). La décoration suit le même raisonnement. De ce fait, il était facile de reconnaître un endroit "typiquement masculin (ou féminin)" car les objets reflétaient cette image du genre. Comme le souligne Fernandez, cette couche genrée est toujours perceptible par endroit, bien que, grâce à l'évolution des pensées, on n'en tienne plus rigueur (Fernandez, 2018). Même si on ne pense plus de la sorte, ces dispositifs présents dans les espaces restent comme tels, ces normes sont donc ancrées

dans l'espace, on ne les pratique juste plus: les performances ont changé. Effectivement, Borghi explique que c'est grâce aux performances que cette couche ancrée dans le lieu ressort et devient visible (Borghi, 2012). Sans les pratiquer, elles ne sont pas perceptibles. C'est le fait de faire vivre cette couche au quotidien, de par nos habitudes et moeurs, qu'elle est perceptible. La répétition de ces actes participait à l'association de la féminité à la sphère domestique (Borghi, 2012). Rappelons tout de même que notre environnement physique est calibré avec des idéaux types, dont on peut retrouver les mesures des corps utilisés, dans le mobilier notamment (Lambert, 2017). Ishi fait remarquer que ce sont souvent les mensurations des hommes qui sont utilisées comme "neutre", de ce fait « *de nombreux placards deviennent inaccessibles et les plans de travail sont trop hauts pour celles [les femmes] qui occupent le plus souvent la pièce* » (Ischi, 2022).

L'ironie que les théories *queer* permettent de mettre en avant dans l'appartement de S, c'est que étant une personne transgenre, elle est née dans un corps d'homme et transitionne pour devenir une femme [faire transparaître qui elle est à l'intérieur], mais certaines caractéristiques masculines, comme sa taille, restent! Donc la cuisine est en quelques sortes adaptée à ses dimensions "masculines" alors qu'elle s'identifie comme femme, démontrant ainsi une certaine contradiction des normes. Puisque biologiquement, l'homme est plus grand que la femme, c'est en quelque sorte le seul critère physique/matériel qui permet de prouver que le genre est inscrit dans l'espace.

Le rejet que ces environnements normés peuvent entraîner ne se fait remarquer que au moment de leurs utilisations et qu'ils ne nous sont pas adaptés. On peut donc suggérer que c'est au travers des pratiques et de l'usage que ces violences sont majoritairement perceptibles. Nous en arrivons donc au même constat que dans le chapitre précédent: l'espace doit être vécu, de par les performances des acteurs en son sein, pour être compris.

Etant donné l'énorme héritage bâti que nous avons, la plus grande partie de notre environnement est basée sur cette dualité et sur cette vision hétéronormée et patriciale. Mais que font les personnes qui ne rentrent pas dans cet environnement hétéronormé? Comment vivre dans un cadre qui ne nous est pas adapté? Ou, comme le fait Carmen Mariscal dans sa scénographie pour la pièce de théâtre "*une chambre à soi*" de Virginia Woolf (Mariscale, 2013), comment déconstruire ce qui nous entoure pour s'en servir d'outil d'expression, d'*empowerment* et de revendication?

5.3.2. DECONSTRUCTION DE LA « NORMALITE GENREE » ?

Dans le domaine de la sociologie, le terme *queer* signifie un refus de genrer les personnes et de suivre un modèle établi par la société hétéronormée (Vallerand, 2016). Transposée en architecture, cette théorie a permis la remise en cause des visions dualistes normatives de l'espace masculin ou féminin. La déconstruction de cette binarité permet de promouvoir « *une architecture qui permette à chacun de choisir de mettre ou non à l'avant-plan la diversité, la complexité et la fluidité de son identité* » (Vallerand, 2016) au lieu de proposer une spatialité pré-programmée à un genre. Les théories *queer* en architecture, s'inscrivent donc « *dans les mouvances théoriques du post-structuralisme, du post-modernisme, du déconstructivisme* » (Cordier-Jouanne, 2018) afin de devenir un nouvel outil méthodologique lors de la conception et l'utilisation d'un espace tout en critiquant ce qui a été réalisé auparavant. **Le *queer* devient alors une démarche visant à détourner les normes dominantes.** Ce qui a été construit autrefois par des normes, peut aujourd'hui être déconstruit en transgressant ces mêmes normes (Cordier-Jouanne, 2018).

Les théories *queer* permettent donc de remettre en question les visions hétéronormatives et la dualité des sexes présents dans tout ce qui nous entoure. En architecture, elles sont utilisées pour requestionner les espaces "féminins" ou "masculins"; elles visent plutôt à comprendre comment l'espace est appréhendé par les individus et au travers de quel(s) moyen(s), plutôt que de le « pré-définir » (Vallerand,

2016). De ce fait, un milieu queer est compris de par « *l'essence exprimée de l'identité d'une personne* » (Vallerand, 2016), par ses performances et non plus son genre biologique. Maxime Partouche complète la pensée de Vallerand en disant qu'il s'agit des pratiques individuelles ou collectives qui vont qualifier un endroit (Partouche, 2020). C'est la présence humaine qui tend à définir un espace. Sans être vécu, un espace ne peut pas être défini. L'espace est donc vécu et défini par les individus grâce à leurs performances répétées dans ce milieu (Bonnevier, 2007). Puisque l'accent est mis sur les performances, on comprend que l'espace est performatif (Butler, 1988).

L'attitude *queer* peut tout de même transparaître dans des dispositifs spatiaux « *soulignant les possibilités accrues pour des personnes en dehors de l'hétéronormativité de concevoir et d'habiter des espaces domestiques innovants qui rompent avec des configurations traditionnelles, afin de mieux s'adapter à leurs besoins* » (Vallerand, 2016). Ces espaces permettent à « *chaque individu d'occuper l'emplacement identitaire qu'il choisit, en se libérant de toutes les assignations, qu'elles soient d'ordre biologique ou social* » (Herbin, 2021). Regarder l'architecture et notre environnement avec ce prisme *queer* permet de voir qu'il est plus question de relations aux autres que d'identités ou de genre.

TRANSGRESSION DE L'IMAGE TRADITIONNELLE DE LA SPHERE DOMESTIQUE

Hugh Hefner (pornographe) et Paulette Bernège (scientifique du ménage), aucun des deux n'étant architectes, ont tout de même influencé les « *nouveaux idéaux domestiques des années 1950 et au basculement des rôles de genre des années 1960* » (Fernandez, 2018). En effet, tout deux ont proposé deux nouveaux modèles d'espace à soi, principalement autour de la cuisine. Ces propositions sont apparues dans des magazines *lifestyle*, tel que *Mon chez moi* pour Bernège, et *Playboy* pour Hefner (dont il est le propriétaire) (Fernandez, 2018). Ces cuisines dérogeaient au modèle des sphères

séparées, désassociant alors la femme de la sphère domestique et l'homme de celle du travail.

En effet, Bernège a élaboré un plan de cuisine qui présentait l'entretien domestique comme un vrai travail, avec des zones dans la cuisine dédiées à chaque activité. Tout ceci nécessitait une organisation particulière. Ce qui lui a permis de revaloriser le travail et le temps que les femmes y passaient mais aussi de définir « *la cuisine comme un espace d'épanouissement personnel* » et comme un lieu de travail en même temps (Fernandez, 2018). Ses actions ont également permis de revaloriser la place de la femme dans le domaine architectural, jusque là, dominé par la présence masculine. C'est ainsi que Paulette Bernège incita « *les femmes de foyer (...) à rejoindre la sphère publique pour pratiquer en tant qu'architectes-ménagères* » (Fernandez, 2018).

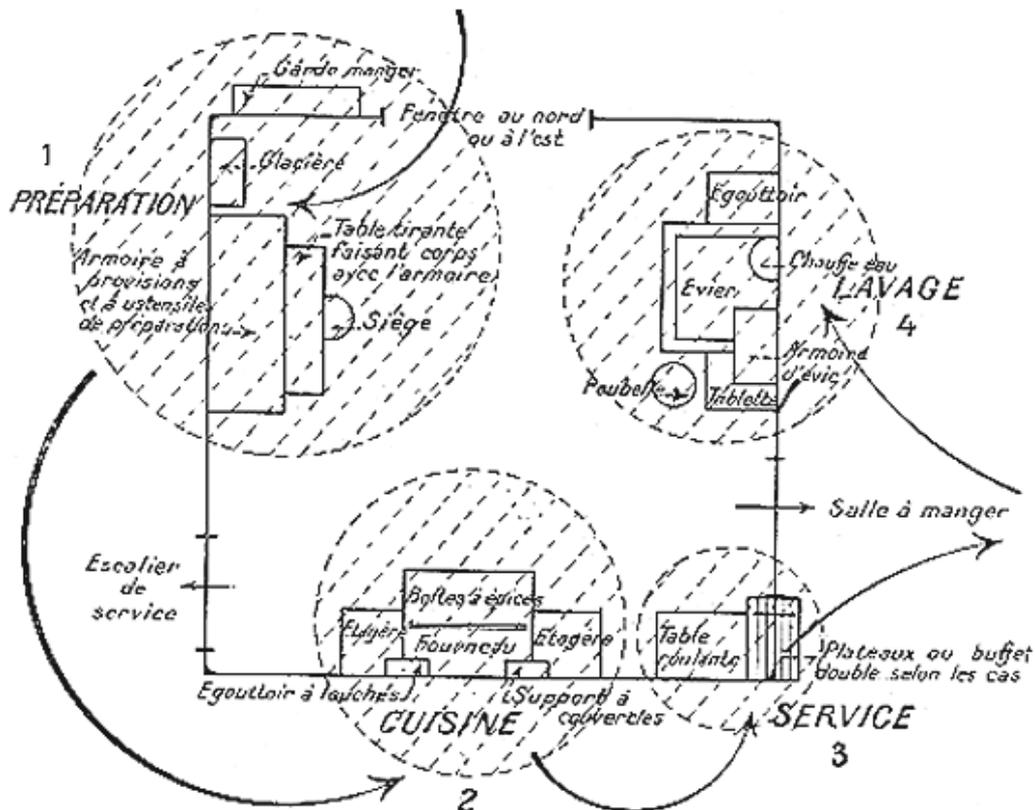


Fig.5.6.: « L'Installation de La Cuisine »

© D.R. La Construction Moderne, 44, n° 22, 2 juin 1929, p. 437

De son côté, Hefner a présenté le *penthouse* de l'homme actif célibataire moderne. Ce dernier lui permettant de donner à son propriétaire son propre espace domestique; la cuisine devenant un espace de divertissement pour lui et faisant partie intégrante de la pièce de vie grâce au décroissement proposé dans la conception (Fernandez, 2018). Ainsi, « le *playboy* remplaçait la femme au foyer (...) afin de transgresser la limite genrée, et il s'appropriait la sphère domestique » (Fernandez, 2018).



Fig.5.7.: « Playboy's Penthouse Apartment »

© D.R. Playboy, *Modern Living*, 3, n^o 9, septembre 1956, p. 58-59.

5.3.3. REGARD GENRE DANS LE LOGEMENT

Les réflexions qu'on eu Hefner et Bernège quant à l'espace domestique permettent donc de comprendre qu'un regard que l'on peut qualifier de 'queer' a déjà été porté sur ce genre d'espace, sans mentionner qu'il s'agissait de réflexions queer ou féministes. La cuisine présente dans le logement de S peut être comprise de la même manière que celle présentée par Hefner car elle fait partie intégrante de l'espace de vie et devient un espace de divertissement.

5.3.3.1. GENRE NON PERCU

Une chose curieuse à soulever, c'est que lorsque des personnes qui ne connaissent pas grand-chose à l'architecture mais pour qui la question du genre est importante, ont été interrogées sur les espaces genrés, pour eux, il s'agissait principalement de couleurs aux murs, de décorations, d'atmosphère... Il n' a jamais été mentionné de leur part que les logements pouvaient avoir cet aspect genré. Pour S et Cyril, l'appartement étudié est neutre et impersonnel de par sa couleur blanche que l'association ne peut pas modifier. S dit que le blanc ne la dérange pas, et que « *ça reste une couleur relativement neutre, même au niveau genre et orientation (...) On ne ressent pas de genre particulier* ». S prend donc place dans un environnement qu'elle a qualifié elle-même de neutre. Comment un regarde queer, intéressé à l'expression du genre dans l'espace domestique, perçoit S dans son logement ? Est-il vraiment neutre? Est-ce que l'espace domestique qu'elle occupe fait ressortir un genre en particulier?

Comme Fernandez le dit, les pensées changent sur ce sujet (Fernandez, 2018), il est donc peut-être logique que ça ne soit plus dans le discours des gens. Ce qui existe n'est plus compris comme à son origine, c'est sûrement pour cela que le duplex est perçu comme neutre et impersonnel. De plus, Cyril remarque que les derniers travaux ont « neutralisé » et normé le logement encore plus: « il n'y a pas plus normé que ça! » (Cyril).



Fig.5.8.: Escalier Duplex
© Romain Jamouille - mai 2022



Fig.5.9.: Espace "manger"
© Romain Jamouille - juin 2022



Fig.5.10.: Pièce de vie
© Romain Jamouille - juin 2022

5.3.3.2. COMPREHENSION DU GENRE

Ainsi, Cyril, animateur-éducateur au refuge, explique qu'afin d'offrir les espaces les moins genrés possible dans leur second logement (que je n'ai pas pu visiter personnellement), ils ont « *cherché après des couleurs non genrées [différentes du rose et du bleu] comme on a l'habitude de le penser* ». De cette façon, il a été repeint en vert terra-cotta, qui n'est pas genré, car ils désiraient donner une certaine ambiance et une atmosphère au logement. Augoyard fait remarquer que l'utilisation du mot ambiance, dans ce genre de contexte, est très juste car il permet à l'espace d'être « *une synthèse abstraite de ces cinq sens* », dans le sens où, on sait facilement interagir avec et s'y sentir "chez soi" (Augoyard, 1993). L'espace est identifié comme territoire lorsque les 5 sens savent le percevoir. Ils voulaient des appartements "vivants", que le fait de tout mettre en blanc ne permet pas de faire. Il s'agit surtout d'un aspect esthétique qui est voulu de la part de l'association, même si il y a tout de même eu une réflexion sur la question du genre. Pour Cyril, il leur fallait des logements les moins genrés possible car sinon, il y aurait la même problématique que pour les toilettes publiques: « *plein de gens ne se retrouveraient pas* » (Cyril), or le but du refuge est de se sentir inclus.

L'appartement étudié se trouve dans un bâtiment néo-classique, construit entre 1850 et 1899 (Cellule Cartographie - HB/MD, 2017)²⁴. Il s'agit de l'époque exposée par Heyen, quant à la distinction des sphères associées aux hommes et aux femmes (Heyen, 2007). Nous pouvons donc suggérer que ce bâtiment ne déroge pas à la règle. *Malheureusement, il n'existe pas de documents témoignant du passé du bâtiment. De ce fait, je ne connais que la situation actuelle, sans savoir les métamorphoses qu'il a subies depuis.* Une évolution qui pourrait tout de même être notée est le décroisement de la cuisine et des espaces de vies au profit de l'émancipation de la femme, mais, grâce au travail de Claire Logoz, Laurène Ischi fait remarquer que « *au contraire, cet espace*

²⁴ Cellule Cartographie - HB/MD. (2017). ÂGE DU BÂTI. <https://www.liege.be/fr/vie-communale/services-communaux/urbanisme/telechargements/carte-age-du-bati.pdf>

ouvert demande une propreté accrue et permet de multiplier les tâches domestiques » (Ischi, 2022). Il y a donc deux points de vue qui se confrontent. La remarque de Ishi est en quelques sortes confirmée par les pratiques de S dans le logement puisque la pièce de vie lui permet de faire des activités dédiées au ménage et au linge alors qu'une pièce en bas est "normalement" réservée à cet usage.

Afin de rester dans une dynamique *queer*, je trouve qu'il est plus intéressant de comprendre le logement de la manière dont son habitante l'occupe. Ce qui permettra de mieux comprendre comment elle se l'est approprié, et de découvrir les éléments utilisés qui permettent de faire ressortir son essence/identité au lieu de correspondre à un genre prédéfini inscrit quelque part dans l'espace du duplex. Au lieu d'avoir un appartement genré ou qui présume la présence d'un genre particulier, ce dernier est compris comme la jeune le vois, c'est-à-dire une toile vierge, neutre, qu'elle vient peindre à sa façon. Or, il ne s'agit pas d'une toile vierge puisqu'on a vu que le genre restait inscrit dans les murs, c'est au travers des pratiques sociales et spatiales qu'elles ressortent. De par ses pratiques, on verra comment ce genre inscrit est critiqué ou remanipuler.

Ce que je trouve intéressant dans cette approche, c'est que au lieu de dire qu'on vit dans un lieu genré/normé, on explique en quoi il ne l'est pas. A la place, on cherche à comprendre comment il reflète l'identité de la personne qui l'occupe. Le logement est donc devenu un endroit où on peut déconstruire les normes au lieu d'un endroit où on les répète.

5.3.4. LE QUEER DANS LE LOGEMENT

Aujourd'hui, il devient évident que la notion de genre est de moins en moins convoquée lors de la conception d'espaces, à l'exception de certains lieux, comme les toilettes publiques. Mais dans la lecture d'espaces, il est rare d'entendre dire que des lieux sont encore réservés aux hommes et d'autres aux femmes. Par exemple, on ne dit plus que la cuisine est à la femme ce que le bureau est à l'homme. En effet, le « *concept de sphères séparées est moins applicable maintenant (...) plus de femmes ont rejoint la sphère du travail, plus d'hommes ont bâti leur domesticité et plus d'individus préfèrent une vie loin de l'hétéronormativité* » (Fernandez, 2018).

De par ce décloisonnement et l'éclatement des différentes sphères, chaque groupe « *partage un espace qui est maintenant compris et utilisé comme une sphère collective ou les groupes et individus, peu importe leurs différences interagissent en pleine relationnalité* » (Vallerand, 2020). Le genre, l'identité, la sexualité... ne sont plus des critères de choix, mais il s'agit bien de la "fluidité" de l'espace et des relations entre les différents individus qui l'occupent.

Vallerand explique que, pour savoir identifier un lieu, il faut savoir qui l'occupe (Vallerand, 2016). *Il m'est effectivement impossible de définir l'appartement sans savoir qui y habite.* Il y a tout de même des indices laissés par S qui pourraient aider à savoir. Lors de mes visites du duplex, j'ai pu remarquer notamment des palettes de maquillage, un sèche-cheveux, un rasoir, des figurines, des brochures de lingerie, des sacs à main... Il y a de nombreux indices qui pourraient aider à identifier le sexe et le genre de la personne qui habite ici. Mais ce n'est pas fondé. Il faut faire parler ces objets. Nombreux de ceux-ci peuvent amener à des questions sur l'identité de l'occupant.e.

En analysant les lieux avec un regard *queer*, il est donc intéressant de dégenrer ce qui a l'habitude de l'être. Ainsi, un objet "pour fille" n'est plus "pour fille", juste un objet qui donne une information sur l'usage qu'en fait une personne. De même pour les objets

“de garçons” qui ne sont plus relayés à cette image typique de la masculinité. De cette façon, l’objet en soit permet de connaître la personne sans la classer directement dans des cases. Il ne faut sans doute plus voir ces objets en fonction de la norme genrée, mais bien en fonction de ce qu’ils disent de la personne, de sa biographie, de ses intérêts, de sa personnalité. *De cette façon, en regardant autour de moi dans le logement, j’ai réussi à trouver des sujets de discussion avec S pour mieux la connaître de par ses objets, sans forcément avoir des échanges orientés et genrés.* Les éléments qu’elle dépose dans l’espace permettent donc de faire parler qui elle est à l’intérieur. Ce qui me permet de ne pas à dire « *c’est une fille (ou un garçon) qui vit ici* » mais plutôt « *la personne qui vit ici à tel ou tel profil que je comprends grâce à sa façon d’occuper et d’aménager l’appartement* ».

Ainsi, bien que des objets « *pour garçons* » et « *pour filles* » soient présent dans le logement, cela fait émerger quelque chose de beaucoup plus intéressant, la vision genrée des objets est dépassée pour exprimer ce que leur propriétaire est hors de cette norme. Les limites du genre sont dépassées dans le but d’identifier le lieu et son habitante. Cela donne de nombreuses informations sur son occupante. Nous pouvons également dire qu’il y a une façon *queer* d’occuper l’espace puisque les objets « *genrés* » sont réappropriés au profit d’un message plus fort: celui de l’essence exprimée de sa propriétaire.

De plus, le fait de savoir que le logement est occupé par une personne trans-genre permet d’exprimer le caractère fixe et binaire des genres habituels. L’identité trans est justement *queer* parce qu’elle remet en question le caractère fixe et binaire du genre: La personne trans passe d’un genre à l’autre et surtout par beaucoup d’entre-deux inclassifiable dans la binarité, qui la remet donc en question²⁵. Et cette identité est perceptible dans les performances de S et les éléments qui occupent son espace.

²⁵ Cette réflexion est venue lors d’une conversation que j’ai eue avec mon co-promoteur Pavel Kunysz



Fig.5.11.: Objets "pour garçons", figurines dragons
© Romain Jamouille - juin 2022

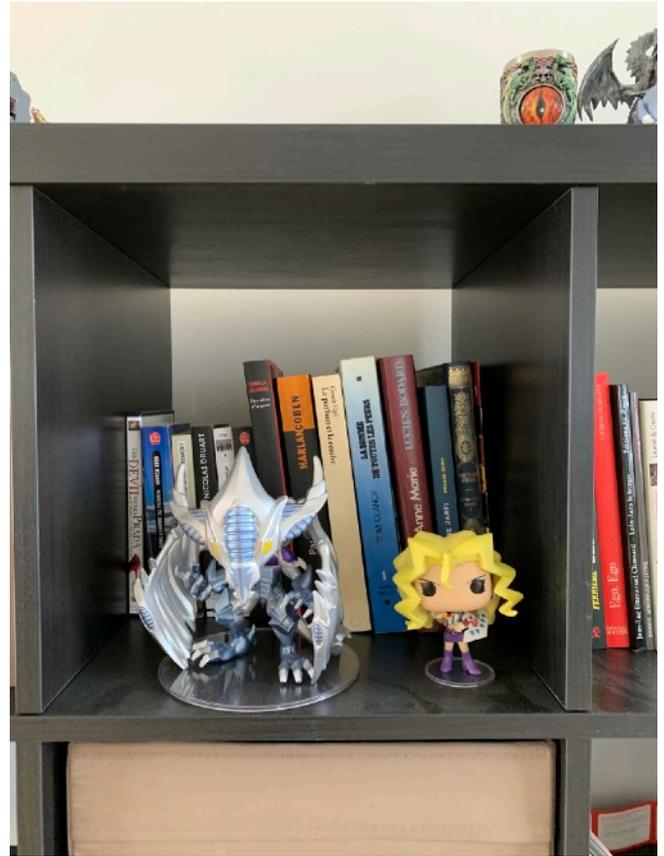


Fig.5.12.: Objets "pour garçons", figurines
© Romain Jamouille - juin 2022



Fig.5.13.: Objets "pour filles", maquillage
© Romain Jamouille - juin 2022

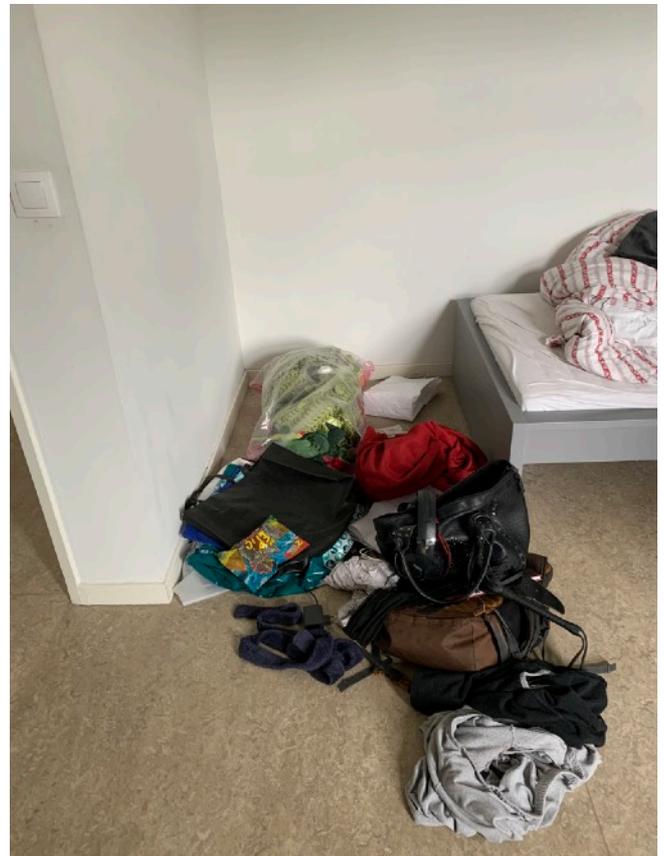


Fig.5.14.: Objets "pour filles", sacs à mains
© Romain Jamouille - juin 2022

Il est tout de même important de mentionner que la jeune qui vit ici utilise CERTAINS de ces objets genrés VOLONTAIREMENT pour une revendication féminine: « Personnellement, moi qui me vois en femme, je m'habille de manière féminine. (...) J'essaye quand même d'avoir un look féminin (...) surtout quand je suis maquillée » (S). Cette revendication se fait physiquement, par le maquillage, les tenues, les sacs à main... et autres objets associés aux femmes. Je n'utilise pas, en tant que chercheur sur les théories queer en architecture, l'association objets/genre de moi-même. J'explique le besoin qu'a la jeune de se sentir féminine de par l'utilisation d'objets associés au féminin. C'est de par sa revendication personnelle que je lis cet espace, avec un penchant vers l'occupation féminine. Ainsi, des objets du logement tel que des palettes de maquillages, magazine de lingerie, robes... permettent à S d'affirmer son identité féminine au travers du logement sans pour autant définir tout le logement comme tel. Certains de ses objets sont à son image, et étant une personne trans-genre, ils suivent la même dynamique et n'ont pas de genre attribué; ils peuvent être définis également comme *queer*.

De ce fait, ce jeu que joue S, à aller à l'encontre du système binaire et requestionner les normes et le genre, se reflète également dans son occupation de l'espace puisque tout ce qui pourrait être genré est déconstruit au profit de sa réelle essence exprimée, sa vraie identité. Certain.e.s acteur.trice.s LGBTQIA+ « utilisent le corps comme un outil pour réagir à un espace public normatif et hétéronormé » (Borghi, 2014).

« Il est donc possible de jouer avec les identités fixées
pour les transgresser à travers leur mise en scène »

(Borghi, 2014)

En mettant de côté la volonté de revendication d'une certaine féminité de la part de la jeune, la pluralité des objets qui s'y trouve et la façon dont ils interviennent dans la lecture du lieu au travers d'un prisme *queer*, permet d'identifier également le lieu

comme tel. En effet, les objets et les performances de S permettent de mettre une certaine distance par rapport aux éléments hétéronormés, au profit d'une identité qui n'est pas utilisée traditionnellement dans la lecture d'un lieu. En tenant compte de la revendication féminine de S, on se rend compte que certains objets ont également un rôle politique engagé dans la compréhension de l'identité de l'habitante.

On peut donc voir un renversement symbolique d'un corps et d'un genre social au travers de la réappropriation des codes mis en place, utilisé avec ironie (Borghi, 2014). C'est notamment grâce aux performances que cela est permis et mis en mouvement dans l'espace du logement. S joue avec les codes et symboles de l'hétérosexualité afin de se construire sa propre image, hors d'un système basé sur la binarité et l'hétéronormativité. Cette attitude est notamment possible de par le caractère « neutre » qu'a le logement, ce qui facilite son appropriation. Il y a donc une prédisposition spatiale dans le logement qui permet cette compréhension.

Une autre chose que l'on peut mettre en avant grâce à cette approche non-genrée de l'espace, c'est qu'il s'agit de la matérialisation de l'hétérotopie, mentionnée dans le chapitre précédent. En effet, il a été vu que les lieux typiquement LGBTQIA+ sont des hétérotopies de par le potentiel de création d'espace « à soi », alternatif, en marge de la société, pour faire exister la communauté. L'appartement devient un lieu en marge de la société, dans lequel S arrive à déconstruire un tas de choses traditionnellement normées. Il permet de faire des écarts à la société normée en ayant un comportement différent de ce qui est voulu par cette dernière.

5.3.5. CONCLUSION

L'appartement apparaît aux yeux des acteur·rice·s rencontré·e·s comme neutre. Lorsque nous nous penchons un peu plus sur la façon dont S l'anime et l'aménage, nous nous rendons compte qu'il y a une prise de position *queer* qui permet de porter son regard bien au-delà de cette neutralité. En effet, il peut être qualifié de neutre au niveau de son esthétique et de ses dispositifs spatiaux lorsqu'il est vide. Avec ce prisme *queer*, nous comprenons comment cet espace est appréhendé par S au profit de son identité (Vallerand, 2016). Ainsi, l'appartement n'est plus relayé à un genre précis, mais à l'identité exprimée de S. Avec ce point de vue, l'appartement n'est ni neutre, comme S et Cyril le voit, ni genré hétéronormativement (comme il le fut sans doute à son origine), mais offre une dimension supplémentaire permettant de déconstruire les 2 points de vue, au profit de l'expression de S.

Le logement apparaît alors comme une scène que S occupe grâce à ses performances et les objets qu'elle vient déposer dans l'espace. Son discours est également très important dans cette compréhension, puisqu'il permet de faire parler les objets. En effet, sans regard *queer* et sans les faire parler, les objets pourraient être qualifiés "de garçon" ou "de fille", mais avec ce nouveau regard et le discours de S, le carcan sociétal de la norme genrée est dépassée pour laisser exprimer ce que S est hors des normes liées au genre. Comprendre notre environnement, et les éléments qui le constituent, autrement qu'au travers du genre, est bien plus riche quant à la compréhension de quelqu'un, que ce que un genre "par défaut" permet de faire.

C'est également ce qui est perceptible à travers le corps de S. En effet, étant en transition pour passer d'un corps "d'homme" à un corps "de femme", il n'y a pas de "genre par défaut" qui est perceptible. De par ses performances, comme le fait de se maquiller tous les matins mais aussi de se raser; et ses éléments physiques, elle remet en question le caractère fixe et binaire du genre: elle passe de l'un à l'autre et surtout

par énormément d'entre-deux inclassifiables dans la binarité, même si à finalité, elle se revendique comme femme.

En lisant les éléments du logement avec un regard *queer*, et en connaissant leur propriétaire, on peut dire que les objets deviennent en quelque sorte « *un support matériel à une identité mouvante* » (Kauffman dans Veschambre, 2004). Son identité est donc comprise grâce au regard que l'on fait de son environnement et le regard qu'elle porte elle-même dessus.

Ces différentes observations permettent également de mettre en avant quelque chose de bien plus grand que la problématique du genre dans le logement. Elles mettent à la lumière du jour à quel point nous sommes matrixés par le genre. Sexualiser ou genrer un objet n'a rien de naturel, or cela dicte nombre de nos actions et de nos jugements.

La domesticité traditionnelle de cet appartement classique est donc déconstruite car la vision binaire qui y est associée généralement est totalement démantelée et tournée à l'ironie de par la signification inattendue derrière les objets exposés dans celui-ci. Il n'est plus question de genre et de sexe dans l'espace, mais d'identité qui est retranscrite au travers d'occupations et d'éléments, donnant ainsi une dimension beaucoup plus en raccord avec l'occupante du logement.

Ce chapitre vient compléter le chapitre 1 du terrain; les objets disposés dans le duplex sont des éléments physiques qui permettent d'exprimer une certaine revendication liée au genre.

« L'intime s'exprime pleinement lorsque l'on peut
se dérober au regard des autres,
lorsque l'on peut constituer autour de soi
un territoire exclusivement personnel. »
(Leroux, 2008)

*« « Versant actif du chez-soi, l'appropriation est action sur ce qui
est "hors soi" pour le rendre propre et y reconnaître le soi. »
L'appropriation va donc s'exercer entre la personne
et un objet ou un lieu, qui peuvent être possédés en fonction
des qualités et des potentialités qui leur sont propres »
(Leroux, 2008)*

5.4. ESPACE APPROPRIABLE

Comme introduit dans la partie théorique, un espace queer, du point de vu spatial et géographique, peut être défini comme: un espace appréhendable par les individus au travers de leurs performances et relations entre eux et avec l'espace (Bassda, 2006). Chaque espace ayant la possibilité d'être *queer*, mais tous les espaces ne l'étant pas (Mclean, 2020). La "*queerabilité*" de l'espace est donc une "*couche*" qui devient visible ou non en fonction de comment les individus expérimentent et s'approprient l'espace (Reed, 2014). La relation entre le caractère *queer* et l'appréhendabilité d'un lieu vient du fait que, de par le caractère engagé des personnes *queer* à revendiquer quelque chose, il y a une volonté de prendre place quelque part pour en faire son territoire et être vu.e. (cf: visibilité). C'est donc le caractère appréhendable et le degré d'appréhension qui sera utilisé comme prisme de lecture de l'espace domestique dans ce chapitre-ci.

Dans le cadre de ce travail, le mot "*appréhender*" peut être synonyme d' "*approprier*". En effet, tout deux mettent en lien la relation qu'une personne peut avoir avec son environnement. Que ce soit social, immatériel ou physique, l'espace est capté et compris par son occupant.e. Nous nous référerons à:

o **Appréhender:** « Saisir par l'esprit, comprendre, critiquer »²⁶. Un espace de vie peut être compris soit par des repères spatiaux, soit par les performances des acteur.trice.s.

o **Approprier:** « Faire sa propriété de quelque chose »²⁷. Le fait de prendre un espace "pour soi" et d'en faire son territoire. C'est l'action de prendre une chose pour pour sienne.

²⁶ Larousse. (s. d.). Appréhender. Dans *Dictionnaire en ligne*. Consulté le 3 juillet 2022 sur <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/appr%C3%A9hender/4742>

²⁷ Larousse. (s. d.). Approprier. Dans *Dictionnaire en ligne*. Consulté le 3 juillet 2022 sur <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/approprier/4778>

Mais à partir de quand pouvons-nous dire que nous nous sommes appropriés un lieu?

Est-ce que le fait de l'occuper signifie qu'on se l'est approprié ?

Il existerait deux processus pour s'approprier un lieu: symbolique (lieu de mémoire, haut lieu...) ou identitaire ("JE suis là") (Veschambre, 2004). Ce processus d'appropriation se fait ressentir par des « *pratiques sociales (marquage, discours, etc.) [qui] visent à la construction et la reconnaissance sociales (...), tendant à l'exclusivité et généralement valorisante avec une portion de la surface* » (Ripoll, 2005). Une appropriation peut passer tant par des éléments matériels qu'au travers de l'occupation de l'espace par ses occupants, ces deux types d'appropriations peuvent aussi s'appeler « *marquage trace* » et « *marquage présence* » (Veschambre, 2004). Ainsi, il s'agit de la relation entre les marqueurs laissés par une personne sur une surface qui permet de marquer son appropriation, son territoire. Ce caractère appropriable d'un lieu rejoint le principe d'un espace *queer* mis en avant par Reed comme quoi les théories *queer* en architecture permettent justement de réclamer un territoire (Reed, 2014).

Dans le logement analysé, on peut dire que les 2 processus d'appropriations [symbolique et identitaire] sont combinés. Premièrement, symboliquement de par le refuge et toute la dynamique qui tourne autour de celui-ci. Ça en fait un lieu important dans le développement personnel et la protection des jeunes. Deuxièmement, identitaire, de par le fait que chaque jeune fait de ce logement son chez-soi de façon éphémère. Le degré d'appropriation, dans ce second cas, varie en fonction de si il y a une collocation ou non et des règles imposées par la régie foncière de la ville et du refuge. Pour rappel, le logement n'est pas appropriable entièrement, à cause de ces règles. Dire également « *maintenant cet espace nous appartient* » est également une sorte d'appropriation symbolique et identitaire engagée. Dans le cadre d'un refuge, cette définition trouve tout son sens puisqu'il s'agit d'un nouveau lieu d'occupation visant à la reconstruction et reconnaissance de soi dans un espace défini. Le fait également que l'appartement étudié appartienne à un organisme plus grand permet

d'avoir également cette notion de communauté, là où « *la production par le groupe lui-même d'un nouveau lieu symbolique qui lui soit immédiatement attribué* » (Ripoll, 2005).

« *s'approprier un espace, ce serait ici l'intégrer comme
nouvel attribut identitaire pouvant être utilisé comme
ressource ou capital symbolique* »

(Bourdieu dans Ripoll, 2005)

Nous pourrions donc nous demander comment nous pourrions ressentir ou identifier un espace *queer*, au regard de son degré d'appréhension?

Comme expliqué précédemment, l'espace *queer* peut être compris comme le reflet de la personne qui l'occupe. La façon dont les acteur·rice·s s'approprient les espaces et s'y « *produisent* » aide à identifier et s'approprier un lieu (Borghini, 2014). Un espace *queer* doit être vécu pour pouvoir être ressenti, compris et identifiable. Il y a donc une attention particulière à porter sur les performances dans acteur·rice·s mais aussi sur leur façon de "*marquer leur territoire*".

Cette qualité qu'est l'appréhension, ou l'appropriation, d'un espace se relève dans l'analyse des performances et des pratiques habitantes. Comment est-elle exploitée dans ce logement?

Ce degré d'appréhension est à comprendre en lien avec la notion d'éphémérité: S s'appréhende un espace pour en faire son chez-elle temporairement, en attendant de trouver un logement d'elle-même.

Bien que les chercheur·euse·s et auteur·trice·s affirment que l'appréhension d'un lieu se fasse par les performances des individus, mais aussi par des marqueurs physiques, lorsque le terrain est abordé, les acteur·trices·s interrogé·e·s ne prennent en compte

que les éléments matériels physiques. Lorsque je demande à ces dernier.ère.s comment est-ce que nous pouvons nous approprier un espace, leur première réponse est « *moi je pense beaucoup à la disposition des meubles [ça] permet de définir nos espaces privilégié* » (Cyril). Leur discours est donc orienté par ce point de vue.

Le duplex va donc être lu dans un premier temps au regard des performances car cela « *nous permet de porter l'attention sur le rapport entre corps et espace* » et de « *mettre en évidence la matérialité de ce rapport et les conséquences sur les transformations de l'espace* » (Borghi, 2014). Dans un second temps, Il sera lu au travers de sa couche matérielle et physique, car « *le marquage, par la disposition des objets ou les interventions sur l'espace habité, est l'aspect matériel le plus important de l'appropriation* » (Veschambre, 2004).

Une lecture de ce genre peut être particulièrement intéressante notamment « *dans les recherches sur les mouvements sociaux et sur l'usage de l'espace (surtout urbain) dans le militantisme* » (Borghi, 2014).

5.4.1. APPREHENDER UN ESPACE GRÂCE AUX PERFORMANCES

Lorsque arrive le moment où je dois nommer des performances, les expliquer, les interpréter, je remarque une certaine lacune dans mon apprentissage en architecture. En effet, en tant que futur architecte, je me dis que nous construisons des espaces qui seront vécus par des usager.ère.s. Il serait donc judicieux d'apprendre à mettre des mots sur la façon dont les gens vivent l'espace qu'on leur crée, or, nous n'apprenons pas tellement cela. Il m'a donc été compliqué de m'approprier le terme "performance".

Selon le dictionnaire en ligne *Le Robert*²⁸, une performance est une « *oeuvre artistique conçue comme un évènement, une action en train de se faire* ». Il s'agit donc d'actions en cours de réalisation. Marcher, manger, faire du café, dormir, sont considérés comme des

²⁸ Le Robert. Performance. Dans *Dictionnaire en ligne*. Consulté le 8 août 2022 sur <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/performance>

performances que nous réalisons tous les jours. Celles-ci reflètent également une certaine image de nous que nous désirons mettre en avant, comme jouer un rôle sur une scène de théâtre (Bonnevier, 2007). Les performances prennent place dans un environnement défini, un certain cadre, qui n'est d'ailleurs pas toujours adapté...

Comprendre les performances des individus permet de comprendre comment ceux-ci s'approprient un espace, un environnement. C'est pour cela qu'il est important d'étudier le rapport qu'ils ont l'un envers l'autre.

Une première critique de notre environnement bâti vis à vis de nos performances est présentée par Françoise Michel-Jones dans *Corps sensible, environnement urbain moderniste*. Cette critique, basée sur le film *Playtime* (Tati, 1967), permet de comprendre les « *rapports qu'entretiennent corps sensible et environnement urbain moderne* » (Michel-Jones, 2019). En effet, l'histoire prend place dans un environnement moderne hyper normé et remplis de signaux visuels et sonores qui dirigent les différents corps: les performances des individus sont dictées par l'environnement. Or, *Hulot*, protagoniste principal du film, est inadapté à cet univers: son corps n'est pas droit, il se déplace de travers, se heurte sans arrêt à toute sorte d'obstacles:

« *Le cadre de vie, promu avec le style de vie qui en expose le mode d'emploi, prend le pas sur l'existence humaine. Il met en défaut, voire annihile, le tissu sensible, sensoriel, perceptif et relationnel des êtres (...). Souvent réduits à des éléments du décor, les humains, au mieux, sont incités à le mettre en valeur (...). Au pire, ce sont des corps mis à plat et sérialisés selon différentes modalités de la désincarnation : silhouettes découpées de clones, Hulot inclus, corps se diffractant, morcelés, dans vitres et glaces, se dissolvant ou se multipliant aux confins du cadre et ne pouvant être identifiés ni singularisés, à la première vision. »*

(Michel-Jones, 2019)



Fig.5.15.: Playtime, Tati, 1967
© Courtesy of Continental Distributing

Playtime permet donc de mettre en avant la discontinuité qu'il peut y avoir entre les performances d'un corps sensible et son environnement; dénonçant ainsi le manque de cohérence qu'il y a entre les deux.

Dans sa chronique *Mon corps trans est une maison vide*, pour *Libération*, P. B. Preciado nous livre son témoignage permettant de comprendre la relation que son corps trans a avec l'espace. Il commence par expliquer qu'il vit dans une maison totalement vide; il y dort à même le sol: « *un corps, un espace* » (Preciado, 2016). Le corps en changement de Preciado est un espace "sans noms" qui ne lui permet pas de tisser des liens avec son environnement. En effet, sa maison est également présentée comme en perpétuel changement et ne peut être associée à son corps. Or, le corps et l'espace fonctionnent l'un avec l'autre, ce « *ne sont plus des objets, mais des relations sociales* » (Preciado, 2016). L'espace vide de sa maison offre à Preciado une scène vierge sur laquelle performer librement permettant de confronter directement corps, performances et environnement. Le logement vide dans lequel il bouge permet de mieux comprendre qui il est: un corps vide en transformation.

La critique de *Playtime* permet de mettre en avant l'incompatibilité qu'il peut y avoir entre un environnement hyper-normé et une personne qui n'y est pas adapté. Celle de Preciado nous permet de saisir le lien important entre le corps et l'espace dans lequel il performe. Afin de comprendre le corps, il faut donc l'analyser au travers de ses performances dans l'espace. L'exemple de *playtime* démontre qu'*Hulot* ne s'appréhende pas du tout l'espace, alors que celui de Preciado met justement cela en avant, de manière émancipatrice.

*« c'est pourquoi l'étude de la performance est
strictement liée à celle des corps et
à leur place dans l'espace »*

(Borghi, 2014)

Qu'en est-il de S, de ses performances, de son environnement?

S étant une personne transgenre, son corps permet de la positionner en marge d'un cadre hétéronomé (tel *Hulot* dans *Playtime*). Son corps « devient l'outil où, à une échelle micro, le lieu où la performance prend vie » (Borghi, 2014). Le corps est donc compris comme là où S peut jouer avec les codes normés associés aux sexes et identités, dans un environnement défini (Butler dans Borghi, 2014). Il s'agit en quelques sortes d'un lieu dans un autre lieu. Le logement offre à S l'espace et la possibilité de se réapproprier son corps (tel la maison vide de Preciado). Il lui permet de s'identifier et de construire qui elle est. L'appropriation de l'espace, de par le corps, « est impliqué dans les mêmes dynamiques de pouvoir que celles qui définissent la normativité de l'espace » (Borghi, 2014), c'est-à-dire par la répétition d' "*habitude*" (Butler, 1990). Le logement offre donc le potentiel à S de « créer ses propres « *habitudes/normes* » » (Butler, 1990) de par l'appropriation du lieu. L'espace est donc performatif puisqu'il est défini par les performances qui s'y développent (Butler dans Borghi, 2014).

L'expérience de S est tout de même différente de celle de Preciado puisqu'elle n'arrive pas dans ce logement vide pour la même raison que lui. S est arrivée dans ce logement vide grâce à une association qui l'y a mise parce qu'elle a besoin de se reconstruire, d'aide et de protection. Preciado entre dans cette maison vide de son plein gré et ne la meuble pas car il s'émancipe de ce qui est hétéronormé. D'un côté (S), il y a un besoin de reconstruction, alors que de l'autre (Preciado), il s'agit plus d'une action émancipatrice.

5.4.2. A L'HÔTEL

Lorsque l'association encadre un.e jeune, lors de la première phase et des premiers échanges, celui.elle-ci dort dans une chambre d'hôtel quelque temps. L'hôtel sert de refuge et est un premier lieu qu'il.elle s'approprie. Afin de comprendre les théories *queer* au regard la question de l'appropriation, il serait pertinent de parler de cette expérience de logement puisque le.la jeune ne reste jamais très longtemps à l'hôtel, la notion d'éphémérité y est cruciale! Le degré d'appropriation va être influencé par le temps qu'on reste dans un lieu. En effet, lorsqu'on arrive quelque part, de par notre présence et les différents repères signifiants qu'on laisse, ces derniers s'inscrivent « *plus ou moins dans la durée et laissent une trace* » (Veschambre, 2004).

5.4.2.1. Performances

N'ayant pas été témoin de ce passage à l'hôtel personnellement, je ne peux que me fier à ce que S me raconte.

L'arrivée à l'hôtel s'est faite de manière assez brutale, et étant donné le passé de S, il a eu un rôle très positif par rapport à son vécu. En effet, grâce à son arrivée à l'hôtel, elle a commencé à se reconstruire et à affirmer son identité, notamment au travers de son corps. C'est cet hôtel qui lui a servi de pied de pivot quant à sa vie "*d'avant*" et sa vie "*de maintenant*". Il a donc eu sur elle un rôle très libérateur. A partir de ce moment, elle

n'était plus obligée de se comporter comme "un homme" car elle est née genrée comme tel; des performances différentes ont pu être développées. Son côté féminin, enfermé dans son enveloppe corporelle masculine, a pu ressortir. Son corps est devenu le support de ce qu'elle souhaite représenter. Ainsi, son corps biologique d'homme a commencé à renverser toutes les normes qui peuvent y être assimilées afin d'afficher une autre identité de genre, plus en accord avec qui elle est à l'intérieur. Son corps est devenu la scène de spectacle de sa véritable identité. Son but étant de changer de genre, cela se perçoit par des gestes et attitudes qu'on associe au féminin (cf. Borghi, 2014). « *Le genre est une question de perception (voire de désir) et non de fait naturel* » (Kolta, 2006).

Bien que cette analyse ne sache être complète, je trouvais intéressant de car il s'agit d'un point de départ qui peut aider à comprendre le développement de cette nouvelle identité au sein du logement et comprendre les actions qui peuvent y être relayées.

5.4.2.2. Moyens spatiaux

Comme les auteur·trice·s le disent, on appréhende un lieu, pour en faire son chez-soi le temps d'un instant. Cela passe principalement par les performances et les éléments matériels. Mais les théories *queer* s'étudient aussi au travers des relations entre les différents occupant.e.s de l'espace. Il est sans doute étrange de parler de cela dans ce chapitre-ci, mais en réalité, c'est un facteur important qui a permis à S de se sentir chez elle très rapidement alors qu'elle n'avait encore pas grand-chose lui appartenant à l'hôtel. « *Ce qui a aidé à me sentir chez moi, c'est que le personnel était ultra gentil, l'endroit était confortable et vu que je savais que ce n'était qu'une transition en attendant, je n'avais pas besoin de toutes mes affaires, je n'avais que le nécessaire! Et puis la chambre était quand même suffisamment aménagée pour qu'on s'y sente chez soi*» (S).

Le fait de se sentir chez soi n'est pas uniquement permis grâce à une appropriation des lieux, mais passe aussi par la relation aux autres. De plus, les chambres d'hôtels sont

généralement peu souples, il est donc assez compliqué de se l'approprier physiquement avec des éléments qui nous sont personnels. L'hôtel apparaît donc comme une hétérotopie peu appropriable mais qui permettait d'agir comme lieu de sécurité dans lequel S se sentait bien. C'est un lieu de transition qu'elle ne s'est pas appropriée (matériellement) entièrement car elle était consciente qu'elle n'y resterait pas.

Il est tout de même intéressant de noter que, dans un hôtel, lorsque l'on passe devant une chambre ouverte, on sait dire très rapidement qu'on ne doit pas y aller, que ce n'est pas "chez nous" même si il n'y a personne à l'intérieur. Il suffit, par exemple, d'un objet posé sur le lit pour qu'on sache que quelqu'un occupe cette chambre. De ce fait, même si l'appropriation physique de ce lieu est très limitée, son impact reste puissant. Ainsi, bien qu'il y ait eu très peu de moyens déployés par S pour faire de cette chambre son chez-elle, le peu d'action lui a permis tout de même de se sentir chez elle, protégée, et en sécurité.

5.4.3. AU LOGEMENT

5.4.3.1. Performances & Pratiques usagères

En analysant comment S pratique l'espace, nous saurons comprendre son degré d'appréhension du logement. N'oublions pas que ce logement n'est que de transition pour S, « *il y a donc une dynamique temporelle de l'espace : c'est le temps de l'usage* » (Augoyard, 1993). Tant qu'elle occupe le logement, elle sait se l'approprier, et cette appréhension dépend du temps qu'elle y passe. Lors de son passage à l'hôtel, les moyens déployés pour se sentir chez elle n'étaient pas de la même ampleur que ceux déployés pour son logement actuel.

Cette appréhension d'un lieu passe soit par des éléments physiques, soit par les performances et pratiques habitantes (Veschambre, 2004). Travaillant à l'échelle de

l'intime et de la domesticité, il est intéressant donc de comprendre à partir de quand on peut dire qu'on est chez soi, qu'on a pris possession des lieux et qu'on habite l'espace. Nadège Leroux, architecte parisienne, explique que « *c'est pratiquer les usages communs du quotidien qui sont directement liés à l'habitat : manger et se faire la cuisine, recevoir, se divertir et se détendre, travailler, dormir dignement en étant protégé, prendre soin de soi, avoir une intimité, etc* » (Leroux, 2008) qui permettent de montrer qu'on s'est approprié un lieu, que c'est notre habitat et qu'on en a fait notre territoire. Il est donc intéressant de voir comment S parle de son habitat afin de définir son degré d'appréhension vis à vis de celui-ci.

Il est tout de même important de noter que les limites de l'espace ne sont pas que physiques. Les quatre murs d'une pièce permettent de définir un espace, mais il s'agit également de perception. Le territoire que nous occupons « *s'arrête là où le sens [les 5 sens] s'arrête. Les limites du territoire sont donc dynamiques et cette dynamique est liée à la perception des sens* » (Augoyard, 1993). Ecouter de la musique fort, faire à manger, regarder la télé... sont des actions qui activent les cinq sens et permettent d'établir une zone d'appropriation dynamique. Par exemple, Lorsqu'on s'arrête de regarder la télévision, la distance entre nous et l'écran ne signifie plus rien. Il est donc intéressant de voir comment ces frontières dynamiques bougent dans l'espace avec les performances de S et son discours.

a. Discours des usager.ère.s: « j'habite ici »

Le fait de dire « *j'habite ici* » et les autres paroles relatives à la possession des lieux permettent d'indiquer également le fait qu'on se les est appropriés. Il est curieux de voir que, lors de ma première rencontre avec S, elle n'a pas exprimé cela. Elle parlait du logement qu'elle occupait soit par son adresse, soit en disant « à l'appart' », mettant une distance entre elle et le logement. Mais lorsque l'on est arrivé au duplex, son vocabulaire a un peu changé. Il n'y a que lorsqu'elle parlait de sa chambre qu'elle a utilisée l'adjectif possessif, les autres pièces restent indéterminées dans son langage.

Cela peut être compris par le fait que, étant un logement qui peut accueillir un.e autre jeune, les espaces de vies communs sont moins personnalisables? Ses pratiques dans ces espaces disent le contraire puisqu'elle se les est appropriés assez conséquemment comme nous le verront prochainement.

b. Relations à l'espace

Dans une optique queer, il est plus judicieux de donner la parole à l'usagère de l'espace afin d'expliquer au mieux la relation qu'il y a entre ses performances / pratiques spatiales et son logement. L'habitante est directement mise en lien avec son espace afin de comprendre ses performances dans l'appartement. Quels sont les endroits qu'S s'est le plus approprié?

Afin de ne pas être déconnecté des débats émanant des mouvements *queer*, il est également intéressant de ne pas appeler les espaces comme nous le ferions dans un habitat hétéronomé classique, mais bien comme S le fait. En effet, le fait de nommer des lieux prouve un certain niveau d'appropriation (Augoyard, 1993). Dénommer des lieux permet de prendre conscience de leur « *configuration réelle. Réelle, c'est-à-dire produite par l'usager* » (Augoyard, 1993). C'est un signe d'appropriation de définir un espace comme on l'utilise et non plus « *par défaut* » (Augoyard, 1993). Dans le cas du logement de S, on remarque cela par des micro-appropriations d'espace au profit de ses usages. Ainsi, elle nomme sans aucune difficulté son « *espace café* », son « *coin lecture* », sa « *zone privée* ». Ces appellations viennent de par son utilisation de l'espace qu'elle en fait, mais également grâce à ses éléments qui servent de marqueurs territoriaux: ses figurines, ses displates, ses livres, ses accessoires vestimentaires et « *j'ai d'autres objets qui sont arrivés et je devais les aménager un petit peu comme mon étagère* ». On peut remarquer que, tout comme la création des genres énoncés par Butler, la répétition des actions de S associée à ses objets, permet d'établir une "habitude", sa propre "norme" (Butler, 1999), comme le montre sa routine matinale avec sa tasse de café pour marcher dans la pièce de vie: elle performe dans l'espace.



Fig.5.16.: "mon coin café"
© Romain Jamouille



Fig.5.17.: "mon espace privé"
© Romain Jamouille



Fig.5.18.: "ma collection de figurine" + espace linge
© Romain Jamouille

- Appropriation par l'association
- Appropriation par S

C'est dans sa chambre que le taux d'appropriation est le plus élevé, « *c'est vraiment un endroit où je suis hyper sûr de moi. C'est vraiment l'endroit que je considère comme l'endroit où je suis le plus à l'aise* ». Il s'agit de l'endroit où son identité et sa personnalité s'expriment le plus au moyen d'éléments disposés dans l'espace, « *la plupart de mes objets sont dans ma chambre principalement* », mais aussi de ses pratiques dans cette pièce. « *Mais autre endroit où je peux mettre ma personnalité: la cuisine* » de par sa machine à café et le fait qu'elle aime beaucoup cuisiner. La bibliothèque du salon est aussi fort à son image, « *au départ je restais surtout dans le salon, le temps de faire mes repères, et c'est quand les colocs sont venu.e.s que je suis restée dans ma chambre* ».

Depuis son installation dans ce duplex, S a connu quatre colocataires qui ne se sont pas éternisés. Ils ont soit su rentrer chez eux, soit trouver un logement en autonomie. L'espace qu'occupe S se déploie et se replie à chaque arrivée de nouveaux colocataires. Elle m'expliquait que la salle de bain est l'un de ses endroits préférés, « *surtout le soir* » et que « *pour l'instant je suis seule donc je peux un peu la prendre pour moi toute seule mais dès qu'une colloc arrive justement, je décale et je lui laisse une partie de libre* ». Il y a donc une certaine flexibilité de l'espace et de son aménagement, qui permettent d'induire un certain dynamisme dans son occupation. En temps « normal », lorsqu'elle est seule à occuper cet endroit, elle arrive à occuper tout l'espace, matériellement et performanciellement. Il aurait été intéressant de voir la situation avec un.e colocataire afin de voir quelle quantité de son territoire S accepte de mettre en commun ou de céder.



Fig.5.19.: "mon évier c'est celui de droite"
© Romain Jamouille



Fig.5.20.: "c'est vraiment l'espace ou je me sens le mieux"
© Romain Jamouille

- Appropriation par l'association
- Appropriation par S

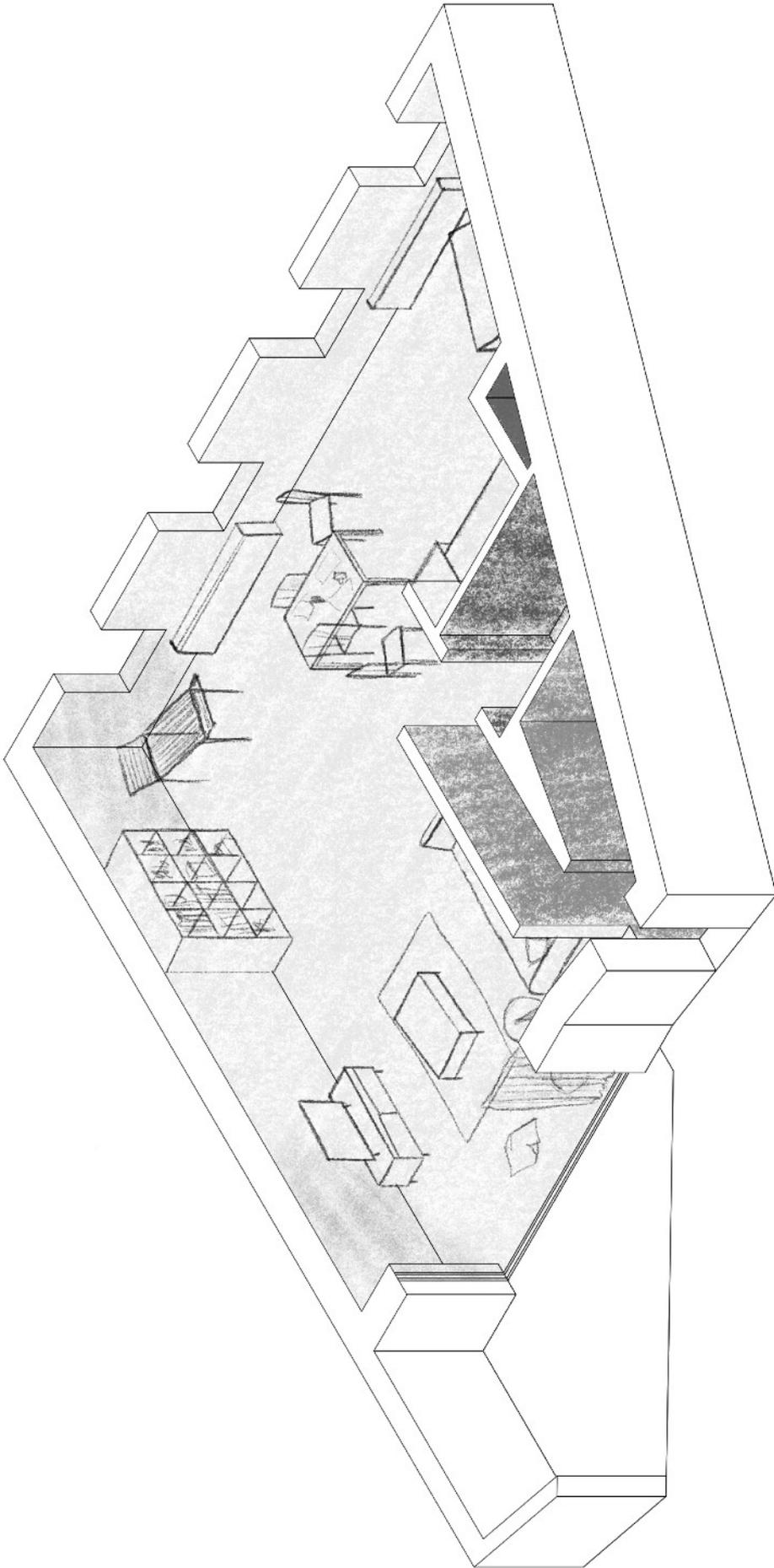


Fig. 5.21.: Relevé habité retranscrit par un grisé. Plus l'espace est clair, plus il est important dans le discours de S
© Romain Jamouille

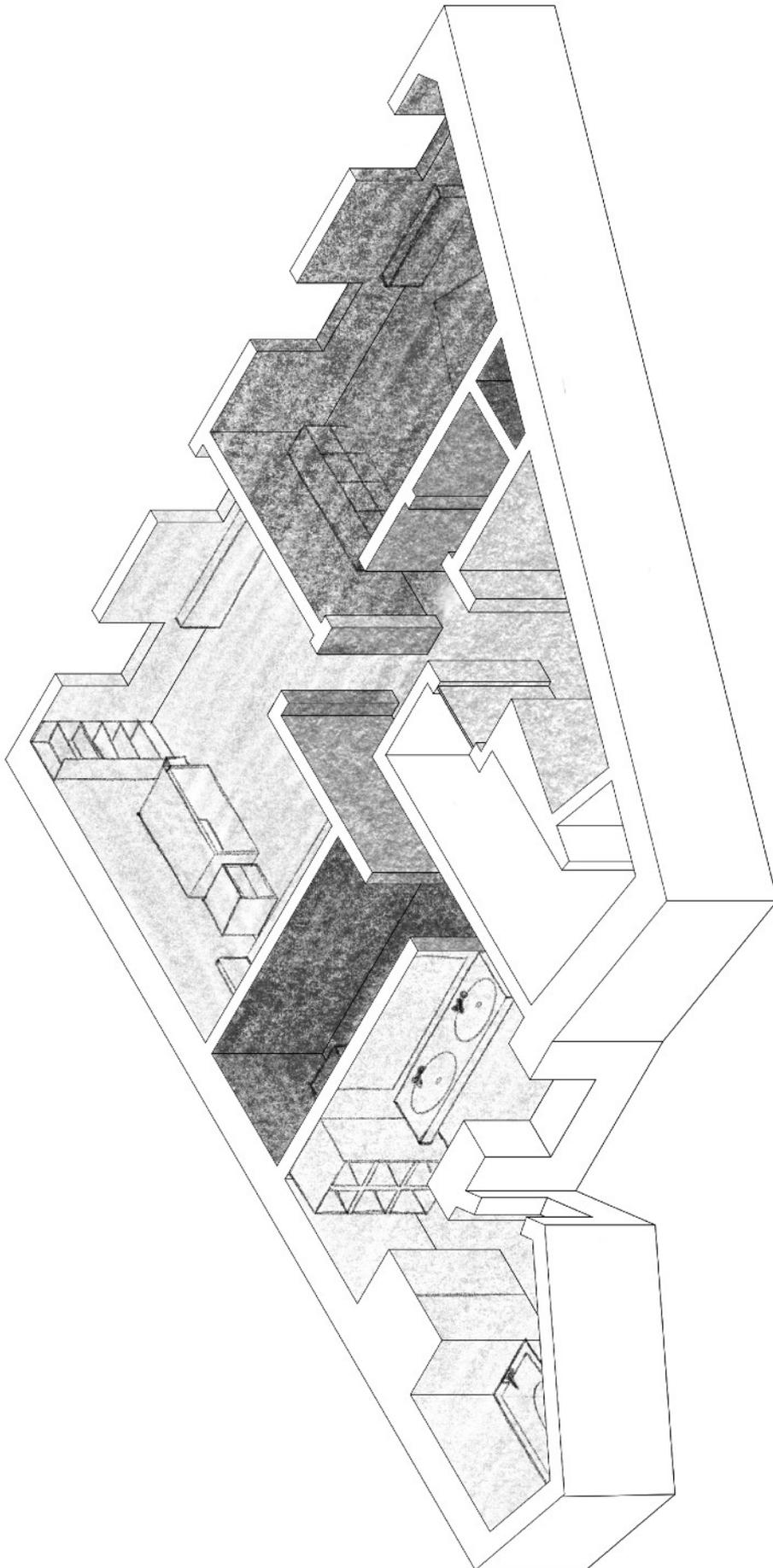


Fig. 5.22.: Relevé habité retranscrit par un grisé. Plus l'espace est clair, plus il est important dans le discours de S
© Romain Jamouille

c. Actes sexuels

Dans une étude telle que celle-ci, tenant compte du genre, des identités et des sexualités, il ne faut pas négliger l'aspect des actes sexuels qui y ont une place importante étant donné que ceux-ci sortent des relations hétéronomées classiques. Ce point a été vu dans le chapitre 1 car il s'agit d'un acte revendicatif vis à vis des relations traditionnelles. Mais ce point aurait pu être abordé également ici puisque les actes sexuels sont des actes performatifs qui prennent place dans un certain environnement. Ils peuvent servir alors à identifier un certain degré d'appréhension d'un lieu.

De plus, les activités intimes, telles que les actes sexuels, sont très importantes afin de comprendre le degré d'appréhension d'un espace. En effet, ces derniers, les espaces de l'intime, *« sont ceux où l'expérience du corps est l'expérience du « chez-soi » : c'est parce que les murs, les objets nous enveloppent que l'on peut se laisser aller aux activités les plus secrètes »* (Leroux, 2008). On comprend assez vite que la chambre qu'occupe S, est son espace le plus intime, de par son niveau d'appropriation des lieux.

La chambre devient alors le lieu même où on sait reprendre possession de sa sexualité, se découvrir, se connaître, et est le lieu le plus intime du logement, et *« ça m'a permis de fixer pas mal de choses quoi, comme mon orientation sexuelle, mes préférences, mes goûts... j'ai bien plus découvert aussi ce qu'était la trans-identité »* (S).

De par son appropriation des lieux, tant au niveau physique que performantiel, le logement, mais tout particulièrement sa chambre, permettent à S d'explorer cette dimension. Étant une sexualité différente de celles de la société hétéronomée, avoir un espace qui permet de se positionner à côté de cette société peut être considéré comme *queer*.

5.4.3.2. Moyens spatiaux

a. Est-ce que le logement d'origine à cette possibilité d'appréhension?

Comme expliqué précédemment, le logement n'appartient pas réellement à l'association. De ce fait, ils ne peuvent pas y faire ce qu'ils veulent; pas de peinture, pas de trous dans les murs... La ville offre pour ainsi dire une boîte non modifiable dans laquelle S et l'association font ce qu'ils veulent. Comment l'association et la jeune se sont approprié le logement avec cette contrainte?

Grâce au caractère impersonnel découvert dans le chapitre précédent, il offre la possibilité à n'importe qui de se l'approprier, mais de façon restreinte.

Afin de comprendre comment chaque acteur a su s'approprier le logement, je leur ai demandé de me faire une visite, chacun.e à leur tour afin d'établir notamment une corrélation habitat - habitant.e. Très rapidement, j'ai remarqué que l'éducateur, ne vivant pas là, n'a pas su me faire une visite fort détaillé du logement alors que S, qui vit là, était fort complète et précise dans sa description, ses usages et ses pratiques. Le fait de vivre le logement permet donc bien de savoir le définir. « Ainsi, il ne s'agit pas d'uniquement identifier les dispositions, les aménagements et leurs transformations, mais plutôt de comprendre comment celles-ci ont lieu, la relation entre l'habitat et ses habitants, et leur manière de faire ensemble » (Raport, 2020).

b. Appropriation par l'association

Lors de ma première arrivée au logement, l'éducateur, me faisant une visite du lieu, m'expliquait qu'ils mettaient les meubles à disposition: « on s'est juste dit qu'on allait mettre ça là parce que ça faisait vide », et que ce sont les jeunes qui en font ce qu'ils veulent et aménagent le mieux possible l'espace pour en faire leur chez-eux. L'association met à disposition le strict minimum de l'utile, le reste est amené par les jeunes.

Même si l'association ne marque pas fort son territoire, de par les meubles amenés et répartis partout dans le logement, on peut tout de même sentir qu'ils ont une certaine présence dans le duplex: « ce logement est aussi à nous ». Pour sa part, l'association s'approprie surtout le

logement de manière symbolique en l'identifiant comme refuge LGBTQIA+. Mais il y a tout de même des marqueurs territoriaux, témoins de leurs goûts et leurs identités dans l'espace puisqu'ils mettent des meubles et accessoires à dispositions sur lesquelles une réflexion a été portée.

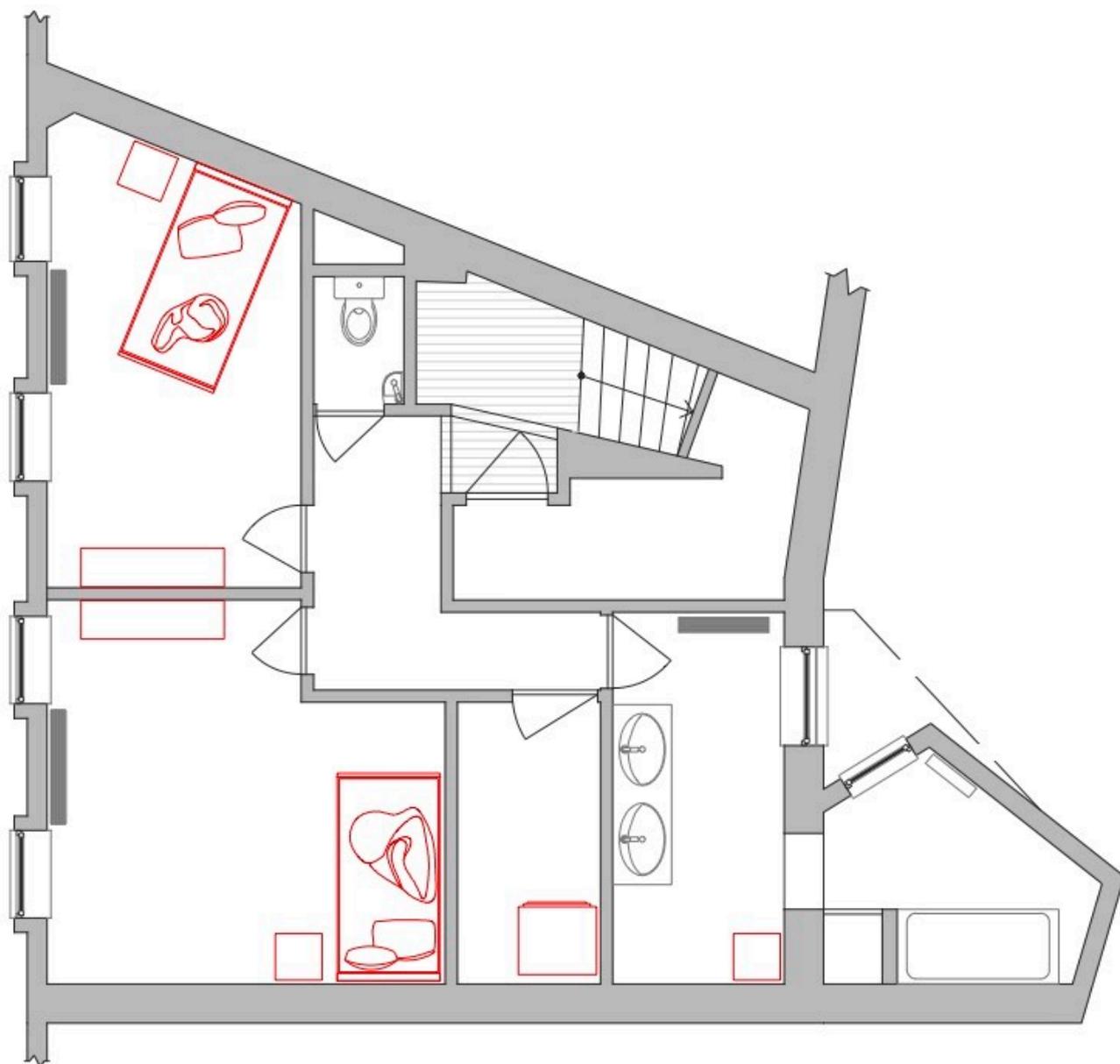


Fig.5.23.: Niveau 1 - Logement approprié par l'association
© Romain Jamouille

 Appropriation par l'association

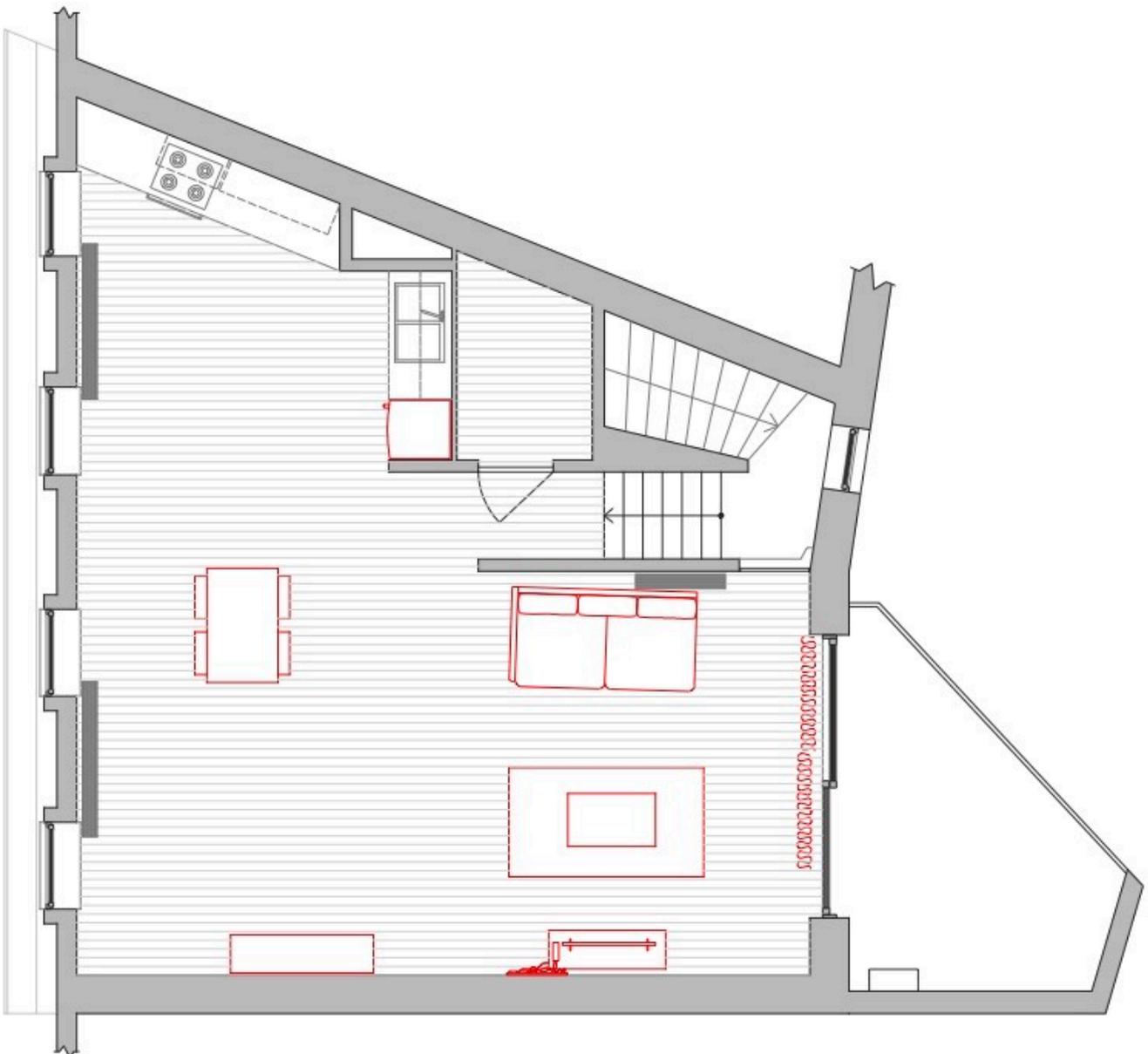


Fig.5.24.: Niveau 2 - Logement approprié par l'association
© Romain Jamouille

 Appropriation par l'association

c. Appropriation par la jeune

R: « Comment on s'approprié alors un espace? »

S: « Dans mon cas justement, on peut rajouter des meubles, j'ai ma bibliothèque, j'ai mes livres, enfin, une partie de mes livres, j'ai mes figurines... Surtout en plus, que quand je suis arrivée, la deuxième chambre était en travaux, donc pour le moment, il n'y avait que la première qui était de libre. C'est donc la seule que j'ai pu m'approprier, et finalement, j'ai eu de la chance car c'était la plus grande! »

Afin de voir jusqu'où S s'est approprié le logement, « nous pourrions parler de transformation de la configuration matérielle de l'espace, plus ou moins durable, à des fins signifiantes, symboliques, à savoir manifester l'appropriation d'un espace, ou pour le moins la revendication d'une telle appropriation » (Veschambre, 2004). Ainsi, « le marquage pourrait être défini comme la matérialisation d'une appropriation de l'espace ou comme le vecteur (matériel) de légitimation » (Veschambre, 2004), ce qui rejoint le principe de revendication étudié dans le premier chapitre du terrain.

PIECE DE VIE

S: « (...) La partie cuisine. Endroit où j'aime bien me faire à manger, j'aime bien cuisiner. Chaque placard a ses spécificités (...). Là, la partie avec tout ce qui est café, avec le sucre, les confitures et bien sûr les épices (...). Là, la partie céréale, ma machine à café! Indispensable pour moi, (...) Puis mon micro-onde (...) Et bien sûr mon préféré, la taque en inox et bien sûr ce bon vieux four (...) Le seul défaut de la cuisine, c'est ce truc: le détecteur de fumée (...) Autant c'est important de l'avoir, je confirme, mais aussi sensible que ça, il ne faut pas exagérer (...)

Et ici la pièce de vie avec le salon. Souvent je mange ici, mais quand j'ai du travail, je prends mes trucs et je descends, même si j'avoue que c'est plus simple de manger ici. »

R: « Et ici, dans toute la pièce en général, c'est quel endroit que tu préfères le plus? »

S: « Bah clairement c'est la cuisine. J'aime bien cuisiner, j'aime bien faire des petits plats (...) et dans le salon, généralement il y a une place que je me réserve, celle-ci [chaise à la table dos à l'escalier, le plus proche de la cuisine] »

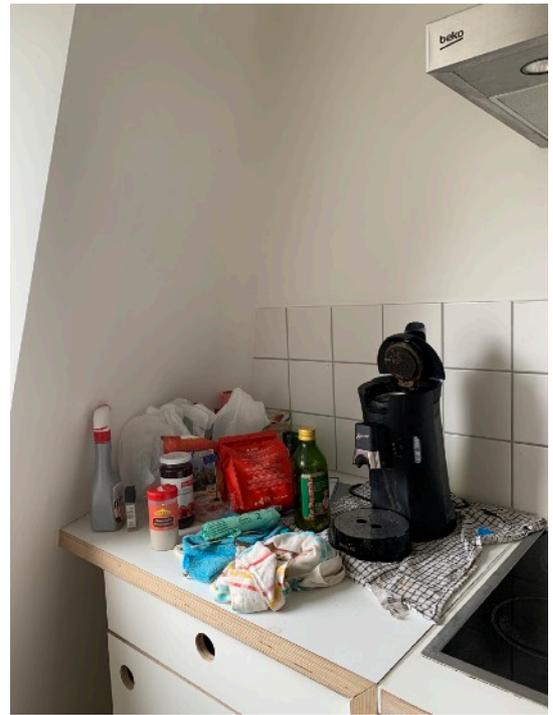


Fig.5.25.: "Coin café", "ma place c'est celle de droite" et le frigo
© Romain Jamouille - juin 2022

Afin de voir jusqu'où S s'est appropriée le logement, j'ai comparé ses propos à ceux de l'éducateur. En effet, ce dernier explique que, justement, pour que les jeunes s'approprient le mieux possible le logement pour en faire leur chez-eux, ils mettent des meubles à disposition que les occupant.e.s peuvent bouger. Or, ici, S n'en a bougé aucun. La configuration générale du logement est donc fixée par les éléments amenés par l'association qu'elle vient agrémenter avec ses éléments personnels. On pourrait suggérer qu'il n'y a donc pas de réelle prise de position par rapport à la configuration de l'espace. Si ça avait été le cas, l'appartement aurait été approprié avec un degré supplémentaire pour manifester l'appropriation totale de l'espace. Cela aurait été une prise de position très intéressante afin de revendiquer sa place dans le logement.

Nous pourrions nous dire que les jeunes, avec un passé fragile, en arrivant dans un nouvel endroit, se font assez timide et discret et évitent de tout remuer. Mais Cyril m'explique que ce n'est pas le cas du tout. Il prend comme exemple un de leur ancien logement qui a vu défiler un certain nombre de jeunes. Là-bas, le salon a bougé plus de cinq fois! Mais S justifie cette prise de position, de ne rien bouger, en disant qu'elle est très à l'aise et qu'elle aime le logement comme il est. La seule chose qu'elle trouve étrange est que le niveau de nuit et de jour soient inversés. *Cette information a attiré mon attention.* En effet, comparé à ses différentes expériences de logement, c'est la première fois que S habite ce type de configuration. Ayant toujours vécu dans des maisons classiques assez grandes, elle avait en elle une façon assez traditionnelle d'habiter un lieu. Cette configuration lui a donc semblé étrange; que ces deux niveaux soient inversés. Nous pouvons alors remarquer à quel point une construction classique peut influencer la façon de vivre l'espace. Ce qui est inscrit dans les lieux et dans les moeurs dicte une façon de vivre, qui, lorsqu'elle est présentée différemment, peut nous sembler étrange...

LA CHAMBRE

« Ainsi, clairement, c'est ici l'endroit où je passe le plus clair de mon temps. Déjà c'est l'endroit que j'ai pour dormir mais c'est aussi mon lieu de travail (...) Et j'ai vraiment tout fait pour l'améliorer comme je peux. Bon, il y a un petit peu de désordre, je sais. C'est dit, mais au moins elle n'est pas détruite, c'est déjà une chose.

J'ai quand même réussi à avoir une bonne pièce de vie assez sympa et franchement, je me sens hyper à l'aise dedans. Déjà avec les deux tentures il fait hyper lumineux. L'isolation phonique est très bonne (...) Quand il y a eu la canicule pendant le moins de juillet [2021], je restais tout le temps là-dedans.

Mais non, c'est vraiment un endroit où je suis hyper sûre de moi. C'est vraiment l'endroit que je considère comme l'endroit où je suis le plus à l'aise. C'est vraiment ma zone privée. »

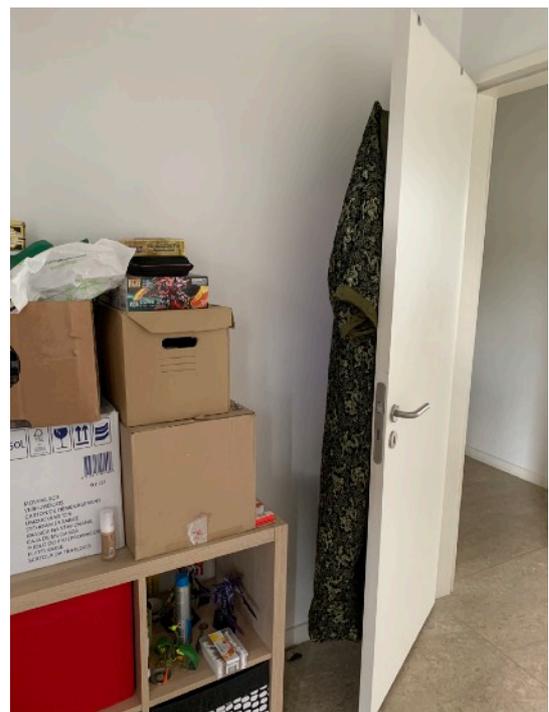
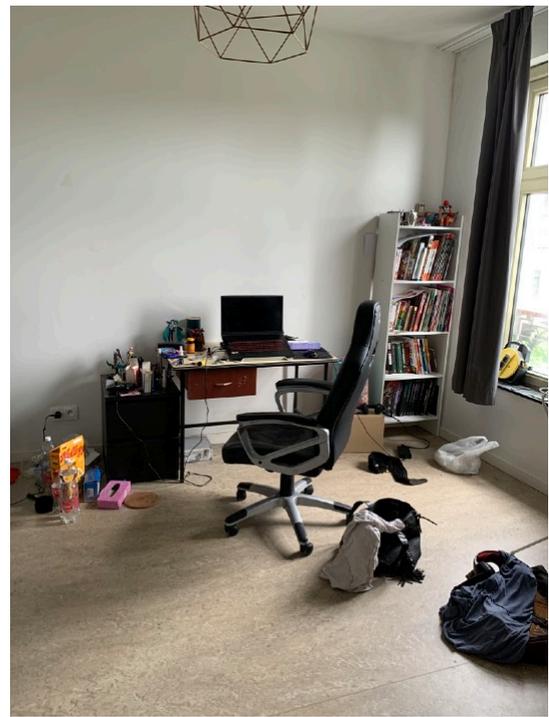


Fig.5.26.: Chambre de S
© Romain Jamouille - mai et juin 2022

Dans le discours de S, on comprend que sa chambre est son endroit préféré du logement et dans lequel elle a mis le plus d'énergie pour marquer son territoire. Elle « *occupe un lieu défini* » et a aménagé « *une entité spatiale qui lui appartient et qui participe à la construction de son identité* » (Leroux, 2008). De par son discours, ses performances, et le fait qu'elle y ait ajouté des meubles personnels, on comprend directement l'appropriation totale de la pièce. De plus, cette appréhension de la chambre, espace le plus intime d'un logement traditionnel, met en avant de nombreux éléments comme ceux présentés dans le chapitre précédent, c'est-à-dire, permettant de jouer avec les codes du genre. On y trouve de nombreux objets qu'on aurait pu associer à un sexe en particulier, mais de par le discours que S a autour et la manière dont elle les utilise, cela nous permet de la connaître, sans faire forcément référence à un genre en particulier, bien que les éléments « classiques » féminins permettent de revendiquer son identité en tant que femme.

L'appréhension de l'espace par S, ses performances et ses objets permet donc de déconstruire une image statique de la chambre dont la fonction est de dormir. Que ce soit le fait que cette pièce lui serve de bureau (associé à l'homme dans les maisons bourgeoises du XIX^{ème} siècle (Heynen, 2007)), tout comme d'une chambre (associée à la femme dans les maisons bourgeoises du XIX^{ème} siècle (Heynen, 2007)), permet de confronter deux sphères qui s'opposaient autrefois. Des fois, cette chambre est également son lieu de détente mais aussi là où elle mange. Aujourd'hui, toutes ces fonctions autrefois séparées, prennent place dans une même pièce. La manière dont S occupe l'espace, physiquement, matériellement et au niveau de ses performances, permet de qualifier sa chambre de *queer*. Usages, esthétiques, identités, s'y développent différemment de ce que l'espace domestique hétéronomé l'aurait voulu.

Elle permet à S de se préparer au niveau des performances. Son corps, en tant que lieu d'expression, y est vêtu. Lieu très important dans la préparation de l'expression de l'identité.

SALLE DE BAIN

« La salle de bain aka [trad.: also known as] la zone la plus difficile à nettoyer (...) Bon, c'est vrai que personnellement mon évier, c'est celui-ci, celui de droite et c'est vrai que j'ai tendance à un petit peu étaler mon matériel...

La petite douche etc avec les essuies, la mousse à raser (...) Sinon on se partage avec les colocs directement la place qui est sur le meuble et au pire on n'hésite pas à se prêter.

C'est un endroit que j'aime bien! Surtout le soir parce que fin de journée, ça me permet d'être un petit peu dans ma bulle, je suis toute seule justement, je n'ai pas à la réserver à un certain moment! J'adore prendre des douches, j'adore prendre des bains, au moins une fois par jour. »



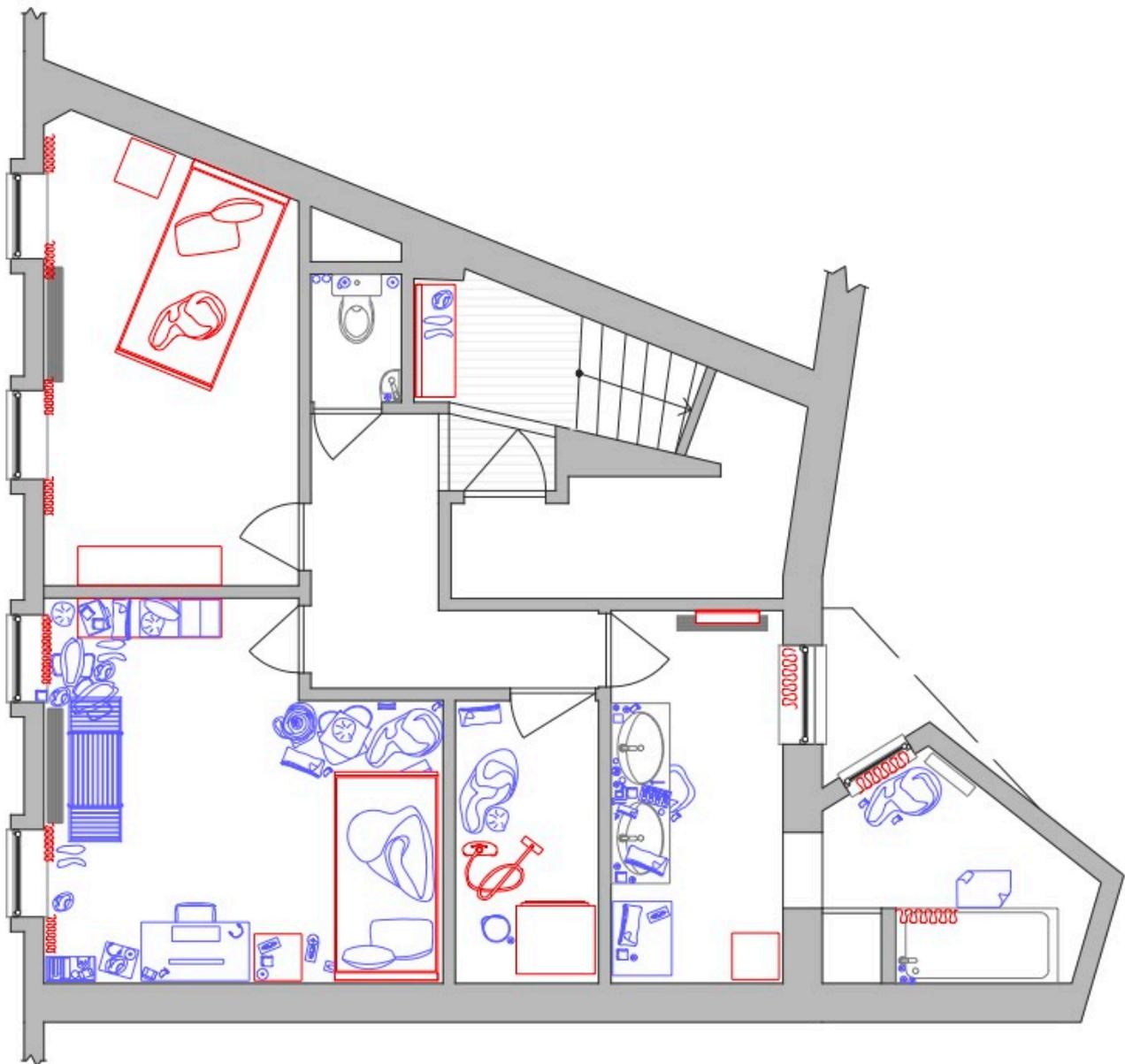
Fig.5.27.: Salle de bain
© Romain Jamouille - mai et juin 2022

Cette pièce est également très importante pour S car elle lui permet de se préparer, physiquement, afin de faire ressortir sur elle, qui elle est à l'intérieur. Elle se réapproprie l'image de son corps pour l'utiliser comme lieu d'expression de sa féminité. C'est donc une pièce dans le duplex qui est cruciale pour elle quant à son identité. Nous y trouvons donc tous les éléments matériels utilisés dans la création de cette image féminine. Ce sont ces objets qui « *renseignent sur la vie de l'habitant et qui permettent de savoir qui [elle] est : ils sont la continuité temporelle de l'identité* » (Leroux, 2008).

Pour moi, une salle de bain et un placard ont le même rôle dans la thématique queer. Tout deux servent à se réapproprier notre image et corps. Ils permettent d'aider une personne à correspondre au mieux possible à qui il-elle est à l'intérieur. C'est là que le drag commence. Il y a tout un tas d'accessoires associés traditionnellement au féminin, qui sont convoqués par S afin de faire ressortir sa féminité. On peut donc qualifier sa salle de bain d'espace queer rien que par le fait qu'elle est le lieu où les codes hétéronormés sont bouleversés.

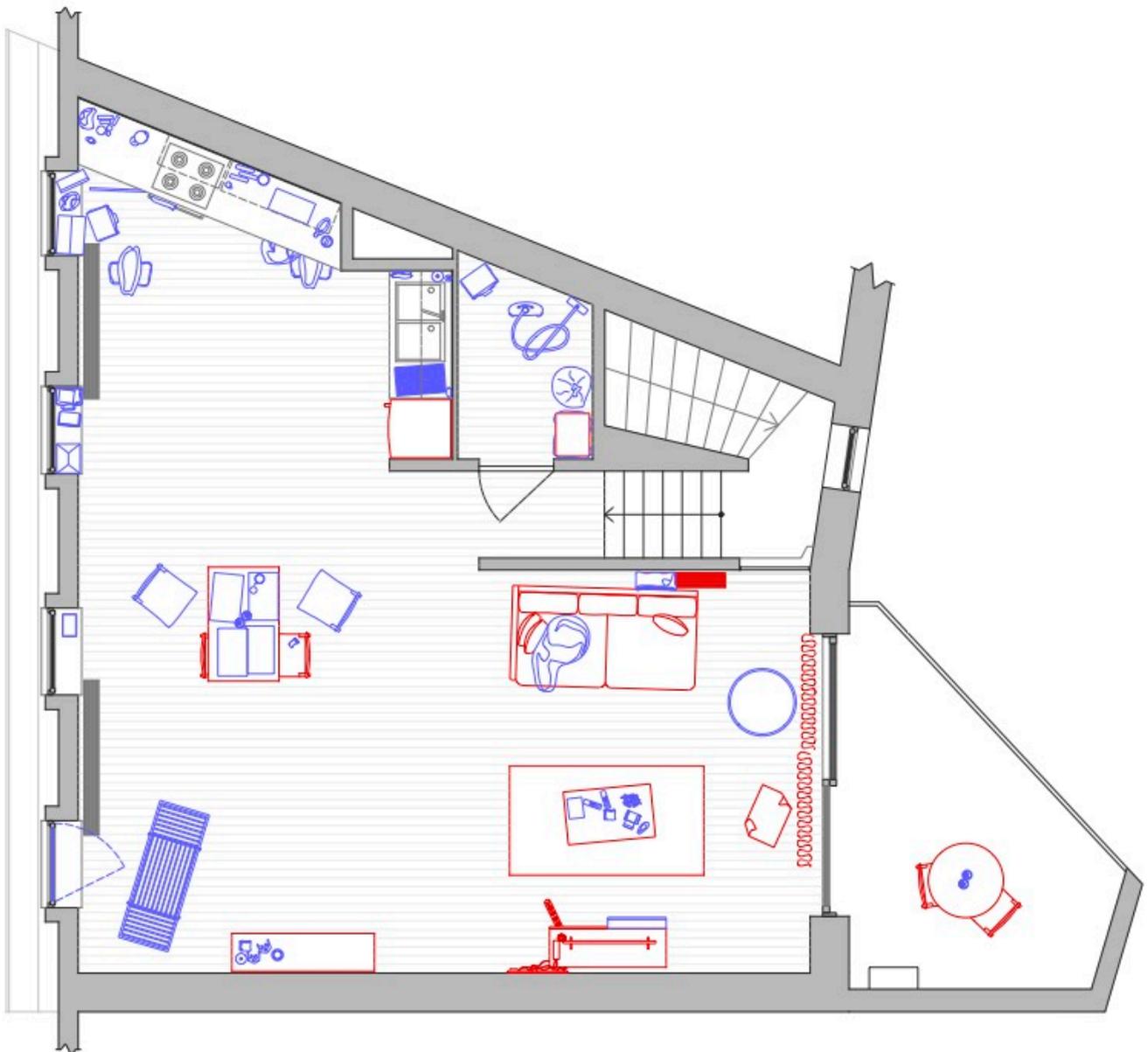
Quant à l'appropriation, en termes de spatialité, elle est totale de par le fait que tous ses objets prennent beaucoup de place. Un meuble à elle est d'ailleurs venu s'ajouter afin d'y ranger encore plus de choses, alors que à la base, la salle de bain n'est pas « à elle », mais une pièce commune pour la collocation. Une pièce commune est donc remplie de marqueurs spatiaux de S. La pièce a un degré d'appréhension très élevé.

De plus, comme elle le mentionne, cette pièce est sa "bulle", l'endroit après sa chambre où elle se sent le mieux. Avec sa chambre, ce sont les deux espaces du logement qui sont sans doute les plus appropriés par S, que ce soit en termes d'éléments matériels ou au travers de ses performances. Ce sont deux espaces où S « *a une liberté de son propre corps dans l'espace, jusqu'à ce que certains lieux deviennent une partie de soi* » (Leroux, 2008), permettant alors de s'y identifier jusqu'à le définir comme son "chez-soi". Ces propos peuvent également être appliqués à sa chambre, constituant la première entité du duplex qu'elle associe comme son extension, son espace privé de replis.



- Appropriation par l'association
- Appropriation par S

Fig.5.28.: Niveau 1 - Logement approprié par l'association et par S
 © Romain Jamouille



- Appropriation par l'association
- Appropriation par S

Fig.5.29.: Niveau 2 - Logement approprié par l'association et par S
© Romain Jamouille

A travers ces diverses illustrations, nous arrivons à comprendre le degré d'appréhension matérielle qu' S a fait du logement. Au cours du chapitre précédent, nous avons compris que nombreux des éléments qu'elle a apporté permettent d'avoir une position bien engagée par rapport à ce qui est normé ordinairement. Le fait que ces objets soient placés à des endroits stratégiques dans le logement permet d'identifier les espaces "appartenant" à S.

5.4.4. CHOREGRAPHIE DE S - Niveau 2

J'ai observé S me faire une « répétition performancielle » commentée d'une journée type afin de voir son déploiement et son appropriation des lieux:

1. « Je monte pour me faire un café, première chose de la journée car sans ça je ne peux pas démarrer ma journée, c'est complètement impossible. Ensuite, je regarde le temps qu'il fait par les fenêtres, si il fait relativement beau et j'ouvre les fenêtres afin d'aérer »

2. « Une fois que le week-end est passé, je vérifie si le linge est propre et sec »

3. « Je me dirige ensuite vers la terrasse tout en regardant la bibliothèque car il y a ma collection »

4. « Puis je passe par le canapé et je bois mon café tranquillement dans le divan et en fonction de mon temps j'en prends un deuxième en regardant un petit film de Netflix »



Fig.5.30.: Niveau 2 - Chorégraphie de S
© Romain Jamouille

Les éléments de l'appartement qu'S considère comme important ainsi que ses déplacements dans l'espace sont mis en évidence. Nadège Leroux explique également que « sont habités tous les territoires où se répètent les gestes du quotidien » (Leroux, 2008). L'exercice fait par S permet de se rendre compte de cela.

5.4.4. CHOREGRAPHIE DE S - Niveau 1

5. « Direction ensuite la salle de bain, me battre contre mon pire ennemi de tous les temps, à savoir ma barbe!»

6. « Alors, généralement quand j'ai cours, je pars. Ils commencent généralement à 8h30 donc j'ai pas le temps de me maquiller vu que j'aime bien dormir et je prends ma trousse dans mon sac »

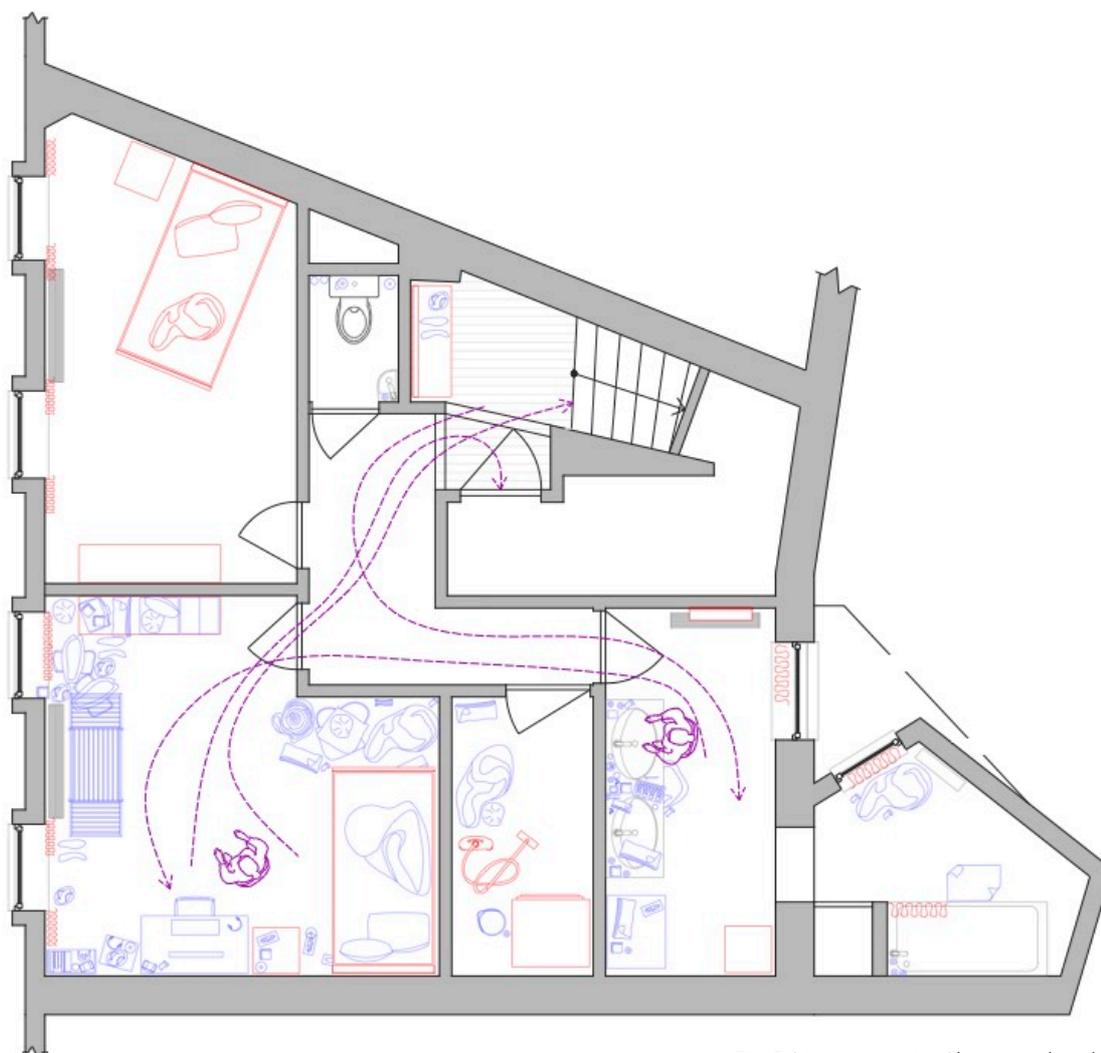


Fig.5.31.: Niveau 1 - Chorégraphie de S
© Romain Jamouille

Il a été vu qu'il y a tout de même des caractéristiques spatiales qui permettent l'apparition d'espaces *queer*, comme par exemple: la fluidité des espaces, la liberté offerte par ceux-ci, le degré d'appréhension... Dans le cas de ce logement, nous pouvons remarquer que les espaces de nuits sont assez figés et ne permettent pas beaucoup de choses spatialement. Néanmoins, chaque pièce reste individuellement appréhendable, et ce jusqu'à un certain degré. La chambre de S, la salle de bain, la bibliothèque de la pièce de vie et la cuisine sont les espaces qu'elle s'est le plus approprié au travers de ses éléments et ses performances, mais aussi de part la relation qu'il y a entre elle et ses objets dans l'espace. Ces deux pièces, comme il vient de l'être démontré, peuvent avoir ce statut *queer* au niveau de l'attitude qui y est développée. Quant au niveau de vie, il pourrait avoir ce statut *queer* également de par la liberté qu'il offre, les objets dégenrés qui y sont exposés, les utilisations non-traditionnelles que S en fait (lessive, travail...)... Grâce aux objets qu'elle a disposés dans l'espace, nous pouvons remarquer aussi ses quelques territoires de prédilection.

De par le degré d'appréhension qu'a S vis à vis de certaines zones du logement, un certain caractère engagé à revendiquer quelque chose est perceptible. Il y a une volonté de prendre place quelque part, en faire son territoire, et être vue. D'autant plus que les marqueurs territoriaux utilisés sont des éléments qui peuvent être interprétés comme déconstruisant les codes hétéronormés.

Veschambre nous dit que « *ce qui se joue dans le processus de marquage, c'est d'abord la visibilité, l'existence sociale des individus et des groupes* » (Veschambre, 2004), ce qui fait directement écho aux 3 chapitres précédents; surtout la question de la visibilité abordée dans le chapitre 1. La façon dont S s'est appropriée l'appartement permet de dire qu'elle est là, on la voit et on comprend qui elle est de par cette appréhension. Comme vu dans le chapitre précédent, on peut comprendre aussi son identité grâce à ses éléments qu'elle dispose partout dans le logement. En effet, « *l'individu projette ses goûts, ses valeurs, ses normes dans des configurations spatiales, dans des lieux, (...) qui lui renvoient sa propre conscience d'exister* » (Cavaillé dans Veschambre, 2004).

Si nous nous référons au chapitre précédent, nous nous rendons compte que, de par la disposition des objets de S partout dans le logement, ceux-ci permettent une décontstruction des normes, mais aussi une certaine production « *de signes afin de rappeler quel est le pouvoir qui s'exprime et dans le même temps de le légitimer* » (Veschambre, 2004). Par conséquent, ces derniers permettent d'affirmer partout dans le duplex cette position engagée queer revendiquée par S.

Etant seule à vivre dans ce logement, on remarque aussi un certain degré d'appropriation des lieux au travers de son aménagement et de ses décorations, qui reflètent bien qui elle est. Son degré d'appréhension est presque total, de ce fait, je n'ai pas eu le sentiment d'éphémérité dans le logement, mise à part les cartons servant à transporter ses affaires personnelles entre son domicile familial et le logement.

*« Se constituer son « chez-soi », c'est investir un lieu et
le posséder par l'appropriation, y faire habiter son corps,
y faire habiter ses objets. L'habitat est à la fois le nid,
l'habit, le repère »*

(Leroux, 2008)

5.4.5. CONCLUSION

Dans ce logement, comment est-ce que la théorie *queer* a permis à l'espace de dégager un potentiel **appréhendable**, au profit de l'expression du genre et de l'identité de son occupante?

L'appréhension d'un espace, au regard de la théorie *queer*, est possible grâce aux performances des acteur·rice·s qui l'occupent, mais aussi des dispositifs spatiaux mis en place par ceux·elles-ci et leurs relations avec.

La question de la visibilité est importante. Moi, étant quelqu'un d'extérieur au refuge, à S, et au logement, j'ai pu comprendre qui S était de par ses objets qui reflétaient sa personnalité. En écoutant son discours sur son identité et sa sexualité, j'ai également su *queeriser* tous ses éléments grâce aux théories *queer*. Cela a permis de comprendre le degré d'appréhension qu'elle a fait du duplex, au profit de l'expression de son identité et les revendications qu'elle défend.

En effet, de par ses performances, S a réussi à affirmer son identité au sein du logement, permettant de se l'approprier de manière identitaire. La façon dont elle est à elle-même et aux autres dans l'espace de son logement, montre une certaine maîtrise et une prise de position par rapport à un certain territoire sur une surface définie.

Quant aux moyens physiques déployés par S dans le logement, il s'agit majoritairement d'objets dans l'espace qu'elle vient déposer ponctuellement mais partout. Le geste appréhensif aurait été plus complet si, par exemple, elle aurait réaménagé le logement en bougeant les meubles de l'association. Cela aurait montré une prise de position claire.

L'appréhension de l'espace se fait aussi ressentir de par les activités qu'elle y fait. De ce fait, on peut mettre en avant l'occupation principale de 3 pièces dans le logement, ses

trois lieux de prédilection là où elle a posé le plus de marquage: sa chambre, la salle de bain et la bibliothèque présente dans la pièce de vie.

La domesticité traditionnelle de cet appartement classique est donc déconstruite car elle ne présente plus des espaces spécifiquement masculins et/ou féminins comme autre fois. En effet, les objets qui occupent l'espace ne font plus référence à un genre en particulier mais bien à l'identité de son occupante. Les noms traditionnels des pièces ne reflètent plus toujours ce qu'il se passe à l'intérieur, par exemple, la chambre de S est aussi son bureau et là où elle mange de temps en temps. L'espace change de statut assez fréquemment.

6. SPHERE PRIVEE vs SPHERE PUBLIQUE

6.1. LIEN A L'ESPACE PUBLIC

Lorsque la fondation Ihsane Jarfi recherche des logements à récupérer, il y a une certaine volonté de sécurité, d'anonymat, et d'être caché. Nous avons vu précédemment que les notions de visibilité et d'accessibilité pouvaient aider à créer des espaces queer, or, dans le cas de ce logement, nous avons aussi vu qu'il y a une certaine distance et une certaine discrétion qui empêchent cela. Ce qui peut être justifiable par le caractère privé d'un appartement, ce n'est pas un centre ou un autre lieu public ouvert à tout le monde. Il s'agit d'un refuge, proposé par une association, pour des personnes fragilisée. Il n'est donc fréquenté que par une population bien particulière.

Le logement apparaît comme dans la métaphore du placard: fermé et un lieu d'expression caché. Il ne peut pas s'ouvrir sur l'espace public, mais permet à son occupant.e de se préparer vis à vis de celui-ci. Il y a une distance entre le public et le privé. Toujours selon cette métaphore, quelqu'un n'ayant pas fait son *coming-out*, ne va pas forcément transparaître de la même façon dans le public et dans le privé. Ce logement ayant permis à S de se libérer de toutes contraintes et lui permettant d'être elle-même en intérieur et en extérieur: « je reste là même ». Nous pouvons dire que les limites *performancielle*s entre les 2 milieux sont brouillées, mais ce n'est pas le cas des limites spatiales et physiques.

Le fait qu'il s'agisse d'un logement, d'un refuge, d'un *safe space*, nécessite le plus de discrétion possible afin d'offrir un espace sécurisé et de protection. Il n'y a donc pas de relation à l'espace public. La seule relation qui peut relier les deux milieux, est celle entraînée par les performances de S. En étant qui elle est, aussi bien dedans que dehors, cela lui permet tout de même de lier subtilement l'espace domestique à l'espace public.

Comme expliqué lors de la présentation du logement, il y a un ensemble de filtres / de séquences, qui sont perceptibles et donne un sentiment de déconnexion par rapport au monde extérieur. Le logement est donc dissimulé. De plus, rien n'annonce sa présence, il n'y a pas d'identifiant sur la sonnette, ni quelconques traces de l'association ou marquages spécifiques à la communauté LGBTQIA+.

Il y a donc peu de lien entre le duplex et l'espace public, que ce soit au niveau accessibilité ou visibilité.

6.2. LIEU DE SOCIABILISATION

Le logement s'inscrit-il dans une toile queer / LGBTQIA+ dans la ville de Liège?

Selon les acteurs interrogés, il n'y a pas beaucoup de lieux de socialisation LGBTQIA+ / Safe / Queer aux abords du logement. A Liège, il n'y aurait pas de quartier typiquement queer, comme le marais à Paris. Il y a des espaces LGBTQIA+ dans la ville, mais qui fonctionnent indépendamment les uns des autres. Il n'y a pas de réseau ou de quartier spécifique présent dans la ville, juste quelques endroits éparpillés.

Ce n'a pas toujours été le cas. Autrefois, à Liège, il existait des quartiers plus spécifiques. La rue des Célestine avait ce statut, ou même la rue hors-château, mais aujourd'hui tout est éparpillé. L'objectif de ce travail n'est pas de recenser tous les bars Safe / LGBTQIA+ à Liège; il est seulement important de mentionner qu'il n'y a pas de lieu de sociabilité, à forte identité, qui peut permettre de relier le logement à une toile plus grande dans la ville.

7. CONCLUSION & PISTES DE QUEERISATION

7.1. CONCLUSION

En commençant ce travail de fin d'études, je désirais premièrement faire rendre compte de la violence que certains espaces peuvent générer tacitement et deuxièmement faire rendre compte de la relation que le genre et les identités peuvent avoir sur l'utilisation et l'appropriation d'un espace. Bien que ces deux éléments soient en lien, je tenais à comprendre comment ils interagissaient ensemble concrètement.

Au début de ce travail, il a été vu qu'il existait de nombreuses violences et dominations dans les relations humaines, telles que des agressions, des exclusions, des insultes, de la misogynie ou encore de l'homophobie. Celles-ci prennent place dans des environnements qui sont imprégnés de normes passées liées aux genres, aux identités et aux sexualités. Ces violences sont également liées aux moeurs des personnes qui vivent l'espace; l'environnement bâti crée un contexte qui leur permet de ressortir. C'est donc au travers de lectures déconstructivistes que ces espaces ont été analysés. En questionnant un refuge LGBTQIA+ dans un appartement néo-classique, la thématique d'étude prend tout son sens puisqu'elle oppose deux idéologies bien différentes: un contexte "normal" à un·e usager·ère "a-normal·e".

Comment les théories queer en architecture peuvent être convoquées pour déconstruire un espace domestique (hétéronormé)?

J'ai observé le logement qu'occupe S avec un regard particulier, queer, tout en ayant un objectif précis en tête: celui de déconstruire un espace domestique. Grâce aux théories queer, un nouveau discours a pu être formulé, plus en accord avec l'identité de S. Les éléments du terrain, vu au travers d'un prisme queer, ont permis de faire émerger une toute nouvelle compréhension de l'occupation d'un espace domestique.

A l'issue de cette recherche, nous pouvons dire que le logement qu'occupe S n'est pas queer en termes de spatialité, mais peut tout de même être défini comme tel au travers de son appropriation! En effet, pour pouvoir dire d'un espace qu'il est intrinsèquement queer, il faut des dispositifs spatiaux spécifiques procurant une certaine fluidité entre les espaces, en les ouvrants et en leur permettant un certain degré d'appréhension. Or, aucune de ces caractéristiques n'est présente dans le duplex, mise à part la pièce de vie qui reste questionnable.

Il s'agit d'un refuge pour victimes LGBTQIA+ qui a été analysé. S a subi des violences et est dans une certaine situation de vulnérabilité, de ce fait, il y a des règles de sécurité et d'anonymat qui sont mises en place par le refuge pour la protéger, comme le fait de ne pas autoriser de visites au logement (doit rester secret). Ce refuge prend place dans un logement mis à disposition par la régie foncière de la ville, et ne peut recevoir aucunes modifications. Ainsi, ces deux éléments empêchent les théories queer, dans le domaine de l'architecture, d'agir correctement. Par exemple, S ne peut pas inviter des ami.e.s alors que la théorie queer vise justement à favoriser les relations entre individus. Elle ne peut pas non plus changer la couleur des murs par exemple, elle n'est donc pas libre de s'approprier l'espace comme elle le souhaiterait. Le refuge met des barrières et la régie foncière aussi. Dans cette perspective, le logement n'est donc **pas** du tout **queer**, en architecture.

L'appartement n'est pas non plus *queer* au niveau de son esthétique originelle si nous partons du principe qu'il doit y avoir une esthétique forte représentative de la communauté qui y habite. L'esthétique qui peut être qualifiée de *queer* dans ce

logement est amenée par S et ses objets. Si l'on prend ce second parti, il faut donc être averti d'un certain nombre d'éléments pour comprendre ces objets comme *queer*.

Par contre, ce qui peut être qualifié de *queer* dans cet appartement, c'est S, ses performances, son appropriation de l'espace, son "marquage territorial", ses objets, ses revendications... De ce fait, on peut dire qu'il y a une **attitude queer** qui est perceptible dans le logement étudié. Malgré les limites mises en place dans le duplex, S a réussi à se l'approprier et elle s'y sent bien; l'appartement lui permet d'y prendre place, temporairement, pour en faire son chez-elle. De plus, La quantité d'éléments compris comme *queer* dans cet appartement classique, permet de voir en quoi un espace domestique, conçu à l'origine avec une pensée genrée et des sphères séparées, a pu être déconstruit, *queerisé* pour ainsi dire, au profit de l'expression identitaire de son occupante. Ce qui a permis une transgression des rôles assignés à chaque sexe dans l'appartement pour mettre en avant une expérience du logement plus moderne et en raccord avec son temps. A noter que le fait de labelliser cet appartement comme "refuge pour victimes LGBTQIA" est également une attitude *queer*.

Grâce aux différentes lectures réalisées dans ce mémoire, nous pouvons mettre en évidence que les espaces *queer* en architecture, peuvent, entre autres:

- o qualifier des *safer spaces* et des espaces typiquement LGBTQIA+.

- o être compris comme des espaces non-genrés ayant des dispositifs et des marqueurs spatiaux qui permettent de critiquer et de jouer avec les codes de genre mis en place par la société hétéronomée.

- o servir de lieu de revendication contre les normes de genre, d'identités et de sexualité en déconstruisant l'environnement qui en est imprégné.

o être des espaces appréhendables, notamment par les performances des individus, au profit de la liberté d'expression de genre et d'identité.

o suivre la dynamique des revendications en les retranscrivant physiquement.

Cette approche assume la position engagée du·de la concepteur·rice dans cette lutte. Il s'agit d'une attitude à avoir dans la conception en prônant une esthétique *queer*.

o peut être compris comme le reflet de la personne qui l'occupe.

En début de recherche, nous avons suggéré d'une part que c'étaient les discours associés aux espaces qui formataient leurs occupations; et d'autre part, nous avons proposé que l'espace devait être vécu et approprié pour être identifiable, et donc définissable comme *queer*. Ces deux hypothèses émises peuvent donc être validées.

A noter que, en réalité, il n'existerait pas d'espace *queer* à proprement parler, dans le sens où, dire d'un espace qu'il est *queer*, c'est le définir, c'est dans un discours. Or, les espaces doivent être vécus pour être compris et identifiable. Dire d'un espace qu'il est *queer*, c'est aller à l'encontre même du principe *queer*. Dans le cas du logement présenté, S vient avec un tas de bagages (émotionnels, physiques, matériels...) afin de se (re)développer dans un espace qui lui est mis à disposition. Le duplex est donc *queerisé* par son attitude. L'espace *queerisé* se comprend de par l'atmosphère qu'il dégage et les pratiques de S.

Les espaces *queer* sont donc des moments éphémères qui prennent place dans un certain contexte. Qu'il s'agisse d'un volume spécifique, d'une typologie particulière ou d'une forme définie, les dispositifs en eux-mêmes pourront toujours être réappropriés autrement (Cordier-Jouanne, 2018). Ce qui est *queer*, c'est l'approche, les démarches,

les regards comme peuvent en témoigner les quatre qui viennent d'être exposés. Tout est une question de point de vue, de revendication et de discours. L'aspect spatial et architectural n'est qu'un élément engagé retranscrivant cela, mais habiter un espace hétéronomé en étant "non-normé" est tout à fait possible. Ainsi, les théories queer nous apparaissent comme une attitude qui permet de requestionner notre environnement bâti et qui aide à comprendre comment les individus s'approprient les espaces qui les entourent.

7.2. POUR ALLER PLUS LOIN ... PISTES DE QUEERISATION

*« Ceci sous-entend le développement d'une architecture qui permette à chacun de choisir de mettre ou non à l'avant plan la diversité, la complexité et la fluidité de son identité (...) mais aussi une réflexion sur les nouveaux modèles de collectivité qui bouleversent les façons de vivre contemporaines et rendent floues les relations entre public et privé et entre physique et numérique »
(Vallerand, 2016)*

L'architecte peut également avoir une attitude queer lors de la conception en développant de nouvelles méthodes de conception et de lecture qui tiennent plus compte des habitant·e·s, notamment en matérialisant ce qu'il·elle reproche au système hétéronomé et au contexte bâti actuel. Dans cette dynamique, reprenons l'exemple du placard, *« allégorie de la honte de l'homosexualité, le placard s'ouvre dans le fond pour se transformer en lieu de passage entre les pièces. Les murs, qui habituellement dissimulent, deviennent transparents: ils brouillent alors les frontières entre la sphère publique et privée, l'intérieur et l'extérieur, dans une démarche non binaire »* (Ishi, 2022).

Une autre proposition serait par exemple de bouger des parois, murs et portes afin de modifier les mouvements des habitant·e·s et vivre le logement à chaque fois différemment. Ou alors, brouiller les limites entre intérieurs et extérieurs, ce qui permettrait de déconstruire les sphères privées et publiques amenées par la société hétéronormée. La versatilité et la fluidité des espaces sont aussi des pistes intéressantes dans la *queerisation* d'espaces domestiques (notamment) puisqu'il n'y a plus de limites perceptibles entre les espaces et les fonctions.

Je pense également que ce qui nous emprisonne dans notre façon de comprendre l'espace, c'est que nous nommons nos pièces par défaut (le salon, la salle à manger, la cuisine...) et de cette façon, certains continuent de faire vivre la séparation des sphères et des genres. De ce fait, nous associons toujours "automatiquement" des actions à des performances, à un endroit et à un genre. Quand nous entendons le nom d'une pièce, nous avons tout de suite des images et une série d'actions qui nous viennent en tête.

Je pense donc qu'un bon point de départ pour éviter de plonger dans des espaces figés, c'est de faire attention au vocabulaire employé dans nos discours. A la faculté, lors de nos cours de projet, on nous enseigne déjà à approcher notre conception avec ce regard moins fixe au niveau des appellations, ainsi, une cuisine devient un "espace pour cuisiner et manger" et un bureau un "espace de travail", mais je trouve que cette façon de faire induit tout de même une utilisation spécifique des lieux imaginés.

Avec un bon discours et du vocabulaire adapté, les théories queer en architecture peut être convoquées comme un outil lors de la conception pouvant offrir des espaces plus appréhendables, plus inclusifs et permettant même des utilisations inattendues par moment...

8. BIBLIOGRAPHIE

LITTÉRATURE ET REVUES

Augoyard, J-F. (1993). Cinq sens pour s'approprier l'espace. Séminaires, projets urbain et grands ensembles,, pp.6-7. fahal-02104001f

Babin, S. (2017). Revendiquer un espace queer / Claiming a Queer Space. esse arts + opinions, (91), 6-7. URI : <https://id.erudit.org/iderudit/86082ac>

Bassda. (2006). A Kind of Queer Geography/Räume Durchqueeren: The Doreen Massey Reading Weekends. *Gender, Place & Culture*, 13(2), 173-186. <https://doi.org/10.1080/09663690600573841>

Bonnevier, K. (2007). *Behind straight curtains: Towards a queer feminist theory of architecture*. Axl Books [u.a.].

Borghi, R. (2012). De l'espace genré à l'espace "queeriser.". Quelques réflexions sur le concept de performance et sur son usage en géographie. *Espace et Sociétés*, 3, 109-116.

Borghi, R. (2014). « L espace à l époque du queer : contaminations queer dans la géographie française ». *Revue PolitiQueer*, numéro Dimensions francofolles.

Butler, J. (1988). Performative Acts and Gender Constitution: An Essay in Phenomenology and Feminist Theory. *Theatre Journal*, 40(4), 519. <https://doi.org/10.2307/3207893>

Butler, J. (1990). Gender trouble, feminist theory, and psychoanalytic discourse. *Feminism/Postmodernism*, 327, x.

Butler, J. (1999). *Gender trouble: Feminism and the subversion of identity*. Routledge.

Calderon, J., & Beneventi, D. (2015). *Frontières queer: Hétérotopies, lieux/non-lieux et espaces frontaliers*. *Canadian Literature*. <https://www.canlit.ca>. Cet éditorial apparaît à l'origine dans *Queer Frontiers*. Spec. issue of *Canadian Literature* 224 (Spring 2015): 6-14.

Cattan, N. Leroy, S. (2010). *La ville négociée : les homosexuel(le)s dans l'espace public parisien*. *Cahiers de géographie du Québec*, Département de géographie de l'Université Laval. 54 (151). pp.9-24. fahal-00508793f

Eleb-Vidal, M. Debarre-Blanchard, A. (1985). *Architecture domestique et mentalités. Réflexions sur les méthodes et les sources*. [Rapport de recherche] 324/85, Ministère de l'urbanisme, du logement et des transports / Secrétariat de la recherche architecturale (SRA); Ministère de la recherche et de la technologie; Ecole d'architecture de Paris-Villemin. hal-01899644

Fernandez, F. (2018). *Les non-dits de l'architecture: La domesticité et le genre*. *Revue A+* (272), 42.

Fernandez Cardoso, F. (2018). « Deux cuisines médiatisées et leur transgression de genre : le cas de Bernège et Hefner ». *Livraisons de l'histoire de l'architecture* [En ligne], 35. mis en ligne le 15 juin 2020. Consulté le 12 octobre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/lha/968> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lha.968>

Fidolini, V. (2019). *L'hétéronormativité*. Dans : Fondation Copernic éd., *Manuel indocile de sciences sociales: Pour des savoirs résistants* (pp. 798-804). Paris: La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.coper.2019.01.0798>

Foucault, M. (2004). « Des espaces autres ». *Empan*, no<(sup>54), 12-19. <https://doi.org/10.3917/empa.054.0012>

Hennessy, R. (1993). Queer Theory: A Review of the « Differences » Special Issue and Wittig's « The Straight Mind ». *Signs*, 18(4), 964–973.

Herbin, F. (2021). « De l'hétérotopie des *balls* à l'espace des studios », *Apparence(s)* [En ligne], 10 | 2021. URL : <http://journals.openedition.org/apparences/2827> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/apparences.2827>

Heynen, H. (2007). L'inscription du genre dans l'architecture. *Perspective*, 4 | 2007, 693-708. <https://journals.openedition.org/perspective/3575>

Huning, S. (2013). Intégrer le genre à la planification urbaine—Métropolitiques. <https://metropolitiques.eu/Integrer-le-genre-a-la.html>

Johnson, M. T., & Marsicano, J. (2017). Resisting HB2 Bill: The North Carolina Legislation Against Trans People Is About So Much More Than Public Bathrooms. *THE FUNAMBULIST MAGAZINE*. <https://thefunambulist.net/magazine/13-queers-feminists-interiors/resisting-hb2-bill-north-carolina-legislation-trans-people-much-public-bathrooms-myka-t-johnson-jamie-marsicano>

Kolta, D. (2006). Les performances de l'identité : transtextualité et transgenre dans *Talons aiguilles* et *Tout sur ma mère* de Pedro Almodovar. [Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en étude littéraire, Université du Québec à Montréal]. https://central.bac-lac.gc.ca/.item?id=TC-QMUQ-2717&op=pdf&app=Library&is_thesis=1&oclc_number=1033009533

Lambert, L. (2017). INTRODUCTION ARCHITECTURE AND THE NORM: The Violence of a Continued Reciprocity by Léopold Lambert. *THE FUNAMBULIST MAGAZINE*. <https://>

thefunambulist.net/articles/introduction-architecture-norm-violence-continued-reciprocity-leopold-lambert

Masson, S., & Thiers-Vidal, L. (2002). Pour un regard féministe matérialiste sur le queer. Échanges entre une féministe radicale et un homme anti-masculiniste. *Mouvements*, 20(2), 44–49. <https://doi.org/10.3917/mouv.020.0044>

Michel-Jones, F. (2019). « Corps sensible, environnement urbain moderniste », *Ateliers d'anthropologie* [En ligne], 46 | 2019. consulté le 06 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/ateliers/11551> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ateliers.11551>

Partouche, M. (2020). Vers l'émergence d'une architecture queer. Magazine FORMES. <http://www.formes.ca/architecture/articles/vers-l-emergence-d-une-architecture-queer>

Paternotte, D. (2013). Belgique: Les violences homophobes en débat. *Service social*, 59(1), 104–107. <https://doi.org/10.7202/1017482ar>

Preciado, P. B. (2003). «Il faut queeriser l'université». *Rue Descartes*, 40, 79–83.

Preciado, B. (2012). Architecture as a Practice of Biopolitical Disobedience. *Log*, 25, 121–134.

Preciado, P. B. (2017). TRASHGENDER: Urinate/Defecate, Masculine/Feminine by Paul B. Preciado. THE FUNAMBULIST MAGAZINE. <https://thefunambulist.net/articles/trashgender-urinatedefecate-masculinefeminine-paul-b-preciado>

Ricco, J.P. (1994). Coming Together: Jack-Off Rooms as Minor Architecture. *A/R/C, architecture research, criticism* I, no. 5: 26-31.

- Ripoll, F. (2005). *S'approprier l'espace... ou contester son appropriation? Norois. Environnement, aménagement, société, 195, 29-42.* <https://doi.org/10.4000/norois.489>
- Reed, C. (2014). *Imminent Domain: Queer Space in the Built Environment: Art Journal: Vol 55, No 4. 64-70.* <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/00043249.1996.10791788>
- Robbins, M. & Gianni, B. (1997). Family Values (Honey, I'm Home). In *Architecture of the Everyday*. Yale Publications on Architecture. Steven Harris and Deborah Berke, 217-21. New-York: Princeton Architectural Press. (pas encore lu mais mentionné dans *Unplanned Visitors* et j'ai utilisé ce que Vallerand a repris d'eux)
- Sedgwick, E. (2003). 1. Shame, Theatricality, and Queer Performativity: Henry James's *The Art of the Novel*. In M. Barale, J. Goldberg & M. Moon (Ed.), *Touching Feeling: Affect, Pedagogy, Performativity* (pp. 1-15). New York, USA: Duke University Press. <https://doi.org/10.1515/9780822384786-004> (En cours)
- Urbach, H. (2000). 'Closets Clothes Disclosure' in *Gender Space Architecture: An Interdisciplinary Introduction*, eds. Jane Rendell, Barbara Penner, and Iain Borden. London & New York: Routledge.
- Vallerand, O. (2016). Regards queer sur l'architecture: Une remise en question des approches identitaires de l'espace. *Captures: Figures, théories et pratiques de l'imaginaire, 1.* <https://doi.org/10.7202/1059828ar>
- Vallerand, O. (2018). Queer Space. Now What?! Advocacy, Activism & Alliances in American Architecture Since 1968. <https://www.nowwhat-architexx.org/articles/2018/5/24/queer-theory>

Vallerand, O. (2020). *Unplanned Visitors: Queering the Ethics and Aesthetics of Domestic Space* (McGill-Queen's University Press).

Veschambre, V. (2004). *Appropriation et marquage symbolique de l'espace: quelques éléments de réflexion*. 5. Carta - Université d'Angers.

Wong, S. (2017). A Room of one's own : Lesbian desire and identity in the spatiality of Hong Kong households. *The funambulist : Queer, feminists & interiors*, 13, 28–33.

<https://thefunambulist.net/articles/room-ones-lesbian-desire-identity-spatiality-hong-kong-households-sonia-wong>

MEMOIRES ET TRAVAUX DE FIN D'ETUDES

Cordier-Jouanne, M. (2018). *Queer(ing) Architecture, de l'espace queer à la queerisation de l'espace* [Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris - Malaquais]. https://issuu.com/mahecordierjouanne/docs/me_moire_pfe_mahe

Kervella, C. (2020). *Sex in the city: Le queer en architecture comme outil de déconstruction des systèmes normatifs dans les sociétés édifiées*. [Mémoire de fin d'étude, Faculté d'architecture, ingénierie architecturale, urbanisme, Université catholique de Louvain] <https://dial.uclouvain.be/memoire/ucl/object/thesis:24843>

Marchal, F. (1994). *L'architecture sexuée Equivalence et symétrie*. [Mémoire de fin d'étude, ISA St-Luc de Wallonie, Liège]. http://www.habiter-autrement.org/22_sex/contributions-22/Architecture-sexuee-memoire-florence-marchal.pdf

Mclean, M. V. (2020). *Queer(ing) Space: Potentials of the In-Between* [Text, Carleton University]. <https://curve.carleton.ca/324257eb-c249-4e91-888f-23276de13996>

Mullens, E. (2020). *Un urbanisme qui (dé)genre. Les politiques urbaines genrées et leur impact sur l'aménagement de l'espace public. Réflexions autour de la prise en compte*

du genre dans un projet: Le cas Namur.[Mémoire de fin d'étude, Faculté d'architecture, Université de Liège] <https://matheo.uliege.be/handle/2268.2/9876>

PRIEUR, C. (2015). *Penser les lieux queer: Entre domination, violence et bienveillance* [Theses, Université Paris-Sorbonne]. <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01304990>

DOCUMENTS OFFICIELS

Cellule Cartographie - HB/MD. (2017). *ÂGE DU BÂTI*. <https://www.liege.be/fr/vie-communale/services-communaux/urbanisme/telechargements/carte-age-du-bati.pdf>

Premier plan wallon LGBTQIA+ : 16 mesures concrètes. (2022, 16 mai). wallonie.be. Consulté le 11 juin 2022, à l'adresse <https://www.wallonie.be/fr/actualites/premier-plan-wallon-lgbtqia-16-mesures-concretes>

Premier Plan wallon LGBTQIA+ : Mise en œuvre de 16 mesures concertées avec le secteur associatif. (2022, 13 mai). [Communiqué de presse]. <https://dirupo.wallonie.be/home/presse--actualites/communiques-de-presse1/presses/premier-plan-wallon-lgbtqia--mise-en-oeuvre-de-16-mesures-concertees-avec-le-secteur-associatif.html>

Schlitz, Sarah.(2021, juin 11). Inauguration de nouvelles places de Refuge LGBTQI+ à Verviers. *Sarah Schlitz*. <https://sarahschlitz.be/nl/inauguration-de-nouvelles-places-de-refuge-lgbtqi-a-verviers/>

ARTICLES INTERNET

Ischi, L. (2022, février 21). *Architecture: Dessine-moi une maison inclusive*. Femina. <https://www.femina.ch/societe/actu-societe/architecture-dessine-moi-une-maison-inclusive>

Mariscal, C. (2013). Une chambre à soi de Virginia Woolf. <http://compagnielestroishuit.fr/wp-content/uploads/2015/03/Une-chambre-à-soi1.pdf>

Preciado, P. B. (2016). *Mon corps trans est une maison vide*. Libération. Consulté 9 août 2022, à l'adresse https://www.liberation.fr/debats/2016/10/07/mon-corps-trans-est-une-maison-vid_1520457/

METHODE DE TRAVAIL

Claude, G. (2020, 12 février). *Utiliser la méthode déductive dans un travail de recherche : définition, méthodologie et exemple*. Scribbr. <https://www.scribbr.fr/methodologie/methode-deductive/>

Raport, L. (2020) « Dessiner l'habitat. Usages des récits visuels comme outils de compréhension et de médiation des modèles et pratiques d'habiter au Rif », Revue française des méthodes visuelles, [en ligne]. URL : <http://rfmv.msha.fr/numeros/4/articles/09-dessiner-l-habitat/>

Kaufmann, J.-C. (2016). *L'entretien compréhensif* (4e édition). Armand Colin.

9. TABLE DES ILLUSTRATIONS ET FIGURES

Fig. 1.1: Le placard.....	p.24
Fig.2.1.: Le Modulor, sans lieu	p.30
Fig.2.2.: Designing for People.....	p.30
Fig.2.3.: Association de la femme et de la cuisine	p.30
Fig.2.4.: Collage féministe à Liège, c. 10 mars 2020.....	p.35
Fig.2.5.: Toilettes genrées.....	p.39
Fig.2.6.: Toilettes mixtes.....	p.39
<i>Fig.2.7.: Une chambre à soi.....</i>	<i>p.43</i>
Fig.2.8.: Axonométries du logement vide	p.46
Fig.2.9.: Le Queer	p.55
<i>Fig.3.1.: Playboy's Penthouse Apartment.....</i>	<i>p.60</i>
Fig.3.2.: Promenade architecturale dans la Villa Savoye.....	p.63
Fig.3.3.: Mobilier intégré dimensionné selon le Modulor dans Villa Savoye....	p.63
Fig.3.4.: Intérieur maison Vandenhoute	p.64
Fig.3.5.: maison Vandenhoute.....	p.64
Fig.3.6.: La pièce principale avec le mobilier conçu par Eileen Gray pour la villa E-1027.....	p.67
Fig.3.7.: Plan du premier niveau de la villa E-1027	p.67
Fig.3.8.: Eileen Gray's bedroom-boudoir for Monte Carlo.....	p.69
Fig.4.1.: Séquence d'entrée.....	p.73
Fig.4.2.: Plan & Axonométrie du niveau inférieur du logement	p.74
Fig.4.3.: Chambre 1	p.75
Fig.4.4.: Chambre 1	p.75
Fig.4.5.: Chambre 2, Chambre de S.....	p.75
Fig.4.6.: Chambre 2, Chambre de S.....	p.75

Fig.4.7.: Plan & Axonométrie du niveau supérieur du logement	p76
Fig.4.8.: Cuisine.....	p.77
Fig.4.9.: Pièce de vie.....	p77
Fig.4.10.: Salon.....	p.77
Fig.5.1.: Prisme queer sur l'architecture	p.82
Fig.5.2.: La Gay pride bruxelloise	p.88
Fig.5.3.: Matériels aidant aux revendications de S	p.90
Fig.5.4.: Collage Féministe	p.95
Fig.5.5.: BOOM Community.....	p.102
Fig.5.6.: « L'Installation de La Cuisine »	p109
Fig.5.7.: « Playboy's Penthouse Apartment »	p.110
Fig.5.8.: Escalier Duplex.....	p.112
Fig.5.9.: Espace "manger"	p.112
Fig.5.10.: Pièce de vie	p.112
Fig.5.11.: Objets "pour garçons", figurines dragons.....	p117
Fig.5.12.: Objets "pour garçons", figurines.....	p.117
Fig.5.13.: Objets "pour filles", maquillage.....	p117
Fig.5.14.: Objets "pour filles", sacs à mains.....	p117
Fig.5.15.: Playtime, Tati, 1967	p.123
Fig.5.16.: "mon coin café"	p135
Fig.5.17.: "mon espace privé".....	p135
Fig.5.18.: "ma collection de figurine" + espace linge.....	p135
Fig.5.19.: "mon évier c'est celui de droite".....	p.137
Fig.5.20.: "c'est vraiment l'espace ou je me sens le mieux".....	p.137
Fig. 5.21.: Relevé habité retranscrit par un grisé.....	p.138
Fig. 5.22.: Relevé habité retranscrit par un grisé.....	p.139
Fig.5.23.: Niveau 1 - Logement approprié par l'association.....	p142
Fig.5.24.: Niveau 2 - Logement approprié par l'association.....	p143
Fig.5.25.: "Coin café", " ma place c'est celle de droite" et le frigo.....	p.146

Fig.5.26.: Chambre de S	p.148
Fig.5.27.: Salle de bain.....	p150
Fig.5.28.: Niveau 1 - Logement approprié par l'association et par S	p152
Fig.5.29.: Niveau 2 - Logement approprié par l'association et par S	p153
Fig.5.30.: Niveau 2 - Chorégraphie de S.....	p.154
Fig.5.31.: Niveau 1 - Chorégraphie de S.....	p155

10. ANNEXES

ANNEXES 1 - FORMULAIRE DE CONFIDENTIALITE

Titre TEMPORAIRE de l'étude :

Théorie queer et Architecture: impact des performances humaines sur l'espace

Etudiant:

Romain JAMOULLE

Etudiant en architecture à l'Université de Liège

romain.jamouille@student.uliege.be

04.79.12.47.75

Promoteur:

Eric LE COGUEC

Faculté d'architecture - Université de Liège

eric.LeCoguiec@uliege.be

Co-promoteur:

Pavel KUNYSZ

Faculté d'architecture - Université de Liège

pavel.kunysz@uliege.be

Dans le cadre de mon TFE sur les espaces queers en architecture, vous êtes invité à participer à mon projet de recherche. Ce formulaire fournit des informations sur ce que signifierait votre participation ainsi que des éléments garantissant le consentement et d'anonymisation des différentes personnes interrogées ainsi que des différents lieux visités.

Avec la participation de la structure associative « Fondation Ihsane Jarfi ».

A. OBJECTIF

L'objectif premier de cette recherche est de comprendre comment les personnes s'approprient l'espace et à travers quels moyens. L'étude de cas concerne ici les refuges pour personnes LGBTQI en situation de difficulté (rejet familial, sans abris, ...). Le but des différentes enquêtes/interviews qui vont être menées est de recenser les pratiques spatiales que les habitants développent pour subvertir ce qui est un modèle (classique, bourgeois, patricial...). L'objectif ici est de comprendre comment les personnes utilisent l'espace. L'étude tentera de déterminer, grâce aux logements pour « réfugié LGBTQ », comment la queerisation de l'architecture s'introduit dans le logement et sous quelle forme elle se traduit.

Il s'agirait de développer une forme d'enquête socio-architecturale, notamment par le dessin, sur les micro-appropriations et transformations d'architectures souvent très normées. Cela peut permettre de comprendre la différence et l'articulation de la question d'espace queer/queerisation et d'identité/mouvement LGBT, qui ne se résument pas l'une à l'autre.

B. PROCÉDURES

Dans le cadre de ce travail, il vous est demandé de participer à quelques entretiens, dans un premier temps avec un éducateur et puis dans un second temps (si possible) tout seul dans des conditions choisies par les différentes personnes concernées.

Nos premiers échanges se feront en milieu neutre et extérieur afin de ne pas s'imposer directement dans l'intimité des jeunes concernés. Par la suite, nous pourrons nous rendre au(x) logement(s) si le(s) jeune(s) l'accepte(nt).

Si vous acceptez de participer, il peut vous être demandé de fournir des données de base sur vous-même (age, sexe...), vos impressions et expériences dans les logements mais aussi en extérieur par rapport à la théorie queer qui va être exposée en amont.

Les prénoms des jeunes peuvent être demandée lors des entretiens afin d'assurer un bon échange avec, mais ils ne seront pas écrits/retenus. Un prénom d'emprunt pourra être décidé par le jeune lui-même si il le désire afin de « personnifier » les données.

Chaque entretiens durera environ 30 à 60 minutes. Si vous avez beaucoup à dire, cela peut durer plus d'une heure.

C. RISQUES ET AVANTAGES

Les risques liés à la participation à ce projet sont minimes. Si vous avez eu des expériences désagréables, le fait de vous souvenir de ces situations peut vous mettre mal à l'aise, mais là n'est pas le but! C'est pour cela que les entretiens concerneront majoritairement les logements et non la vie personnelle des jeunes interrogés. Veuillez garder à l'esprit que votre participation est entièrement volontaire et que vous pouvez vous retirer du projet à tout moment sans conséquence négative.

Cette recherche n'est pas destinée à vous apporter un bénéfice personnel. Néanmoins, partager des expériences et des réflexions sur les espaces qu'on l'occupe peut être enrichissant pour tout le monde.

D. CONFIDENTIALITÉ

Les données permettant l'identification recueillies au cours des activités du projet ne seront accessibles qu'à l'étudiant et à ses 2 (co-) promoteurs, et seront conservées en toute sécurité.

Confidentialité : Si vous acceptez de participer à un entretien à la condition que vos observations soient confidentielles, le chercheur connaîtra mais ne révélera pas votre identité. Les noms des jeunes n'apparaîtront nulle part sur les notes, les enregistrements, ou tout autre matériau lié à l'entretien.

Après analyse, les résultats anonymes pourront être utilisés pour la diffusion future des résultats de la recherche. Les résultats seront présentés et intégrés dans le TFE. Les données anonymes peuvent également être utilisées par d'autres chercheurs, chercheuses et étudiant.e.s affilié.e.s pour des recherches futures et/ou comme données secondaires. C'est à dire, les personnes qui liront le TFE et s'en serviront comme source de données pour leur recherche. Il s'agit ici des données traitées et interprétées, donc NON brutes. L'anonymat et la confidentialité sont garanties.

F. CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation à ce projet est entièrement volontaire. Vous pouvez refuser de participer à toute partie du projet, refuser de répondre à toute question posée par les chercheurs, refuser de participer à toute photographie ou tout enregistrement, ou refuser d'autoriser l'utilisation ultérieure de tout matériel que vous pourriez produire ou auquel vous pourriez contribuer au cours des activités. **Pendant que le projet est en cours, vous pouvez vous retirer à tout moment et pour n'importe quelle raison.**

G. DÉCLARATION DU PARTICIPANT

J'ai lu et compris ce formulaire. J'ai eu l'occasion de poser des questions et les réponses ont été données. Je donne par la présente mon consentement pour participer au projet de recherche :

- OUI NON (a) Je consens à ce que les membres de l'équipe de recherche utilisent des **enregistrements audio** (réalisés dans le cadre de ma participation au projet) à des fins d'analyse.
- OUI NON (b) Je consens à ce que **des extraits audio ou des citations** de moi-même réalisés dans le cadre de ma participation au projet soient rendus publics, **mon identité restant confidentielle**, en tant qu'exemples des résultats de la recherche dans des **présentations et des publications académiques** par les membres de l'équipe de recherche.
- OUI NON (d) Je consens à l'utilisation de **photographies** des espaces intérieurs (réalisés dans le cadre de ma participation au projet) par l'étudiant à des fins d'analyse.

- OUI NON (e) Je consens à ce que les **travaux non identifiables** que je pourrais produire dans le cadre de ma participation au projet (tels que des photographies des espaces intérieurs, des plans, du matériel visuel et/ou des histoires) soient mis à la **disposition du public** et publiés **en ligne**.
- OUI NON (f) Je consens à ce que **les travaux que je pourrais produire** dans le cadre de ma participation au projet (tels que des photographies, des plans, du matériel visuel et/ou des histoires) soient mis à la disposition du public comme exemples des résultats de la recherche dans des **présentations et des publications académiques** par l'étudiant.
- OUI NON (g) J'accepte l'utilisation de **données confidentielles** recueillies par l'étudiant à des fins d'analyse ultérieure et comme données secondaires pour d'autres recherches (par exemple, projets de maîtrise, thèses de doctorat).

AUTRES PRECISIONS:

Signature

Nom complet

Date

Si vous avez des questions sur les aspects scientifiques ou académiques de cette recherche, veuillez contacter l'étudiant. Ses coordonnées se trouvent à la page 1.

CE DOCUMENT PERMET DE FORMALISER LES ECHANGES ENTRE LES DIFFERENTS PARTIS. SON SEUL BUT EST DE GARANTIR L'ANONYMAT ET LA PRIVACITE DES JEUNES INTERROGE(E)S. IL S'AGIT D'UN FORMULAIRE DE CONFIDENTIALITE ENTRE L'ETUDIANT, L'ASSOCIATION QUI ACCEPTE DE PARTICIPER ET LES JEUNES VOLONTAIRES.

ANNEXES 2 - GRILLE DE LECTURE

A. Contexte spatio-temporel :

o Temps :

- date(s) de prise de possession des lieux par l'association:
- Travaux? Durée? But?:
- date(s) de prise de possession des lieux par le jeune:
- durée du « séjour » prévu:

o Espace :

- (adresse)
- statut du lieu:
- surface (approximative):
- aménagement et configuration : Grille d'analyse suivante
- visibilité depuis l'extérieur?:
- Accès facile:
- Quartier / situation dans la ville:

B. Infos jeunes :

o Caractéristiques :

- nombre de jeune dans le logement:
- âge moyen:
- genre:
- identité:

o Comportements :

- Occupation de l'espace: (entretiens et dessins)
- Répartition dans l'espace: (entretiens et dessins)

C. Occupation des lieux:

o Par le dessin et les interviews:

o Y a t'il des activités autres que celles habituelles? (ex: cuisine devient bureau, sdb devient une buanderie...):

o Est-ce que le comportement analysé chez le/la jeune permet de mettre en avant une certaine revendication, notamment par rapport à sa sexualité et son identité?

o Le comportement éphémère est-il perceptible?

D. Interactions observées :

o Types d'interactions entre les colocataires: (sexuelles, drague, amicales, sociales...):

o Types d'interactions entre l'association et les jeunes : bienveillantes, hostiles, dominance, respect...: (comprendre si l'autorité au dessus du jeune impose une modification de l'utilisation de l'espace de la part du jeune (pas libre de faire ce qu'il veut?))

o Interactions avec le milieu:

- Ou a t'il/elle voulu.e faire l'interview?:
- Qu'est-ce qui semble fixe/mobile dans l'appartement?:
- autres:

o Contrôle de qui a accès au logement?

o Limite entre privé et public floue ou visible?

o La composition spatiale du logement permet-elle de se cacher? Se montrer?

ANNEXES 3 - GRILLE D'INTERVIEWS

INTERVIEW 1 - avec éducateur(s)

A. Partie 1 - à propos du jeune (= faire connaissance):

- o Parles-moi de toi et de ton parcours...
 - o Quel âge as-tu?
 - o Comment te définis-tu? (lesbienne, gay, trans, pan, queer,...)
 - o Comme veux-tu que je t'appelles?
 - o Comment t'identifies tu? (il, elle, iel)
 - o D'ou viens-tu?
 - o Parles-moi un peu du milieu dans lequel tu as grandi
 - o Es-tu introvertie ou extravertie?
 - o Dépend du contexte?
(savoir si facile ou non pour la personne de s'approprier un espace)
 - o Dans quelle classe sociale penses-tu avoir grandi?
 - o Dans quelle classe sociale penses-tu appartenir aujourd'hui?
- o Penses-tu que ta façon de t'habiller permet de t'identifier?
 - o Quel est ton regard sur toi même par rapport à ta façon d'occuper un espace?
 - o Penses-tu affirmer tu une certaine sexualité, un certain genre ou une certaine identité à travers ta façon d'occuper un espace?
 - o De de coiffer? De te maquiller? De t'habiller?

B. Partie 2 - à propos de l'association Ishane Jarfi (1/2):

- o Est-ce que tu pourrais m'expliquer comment tu es arrivée ici (parcours, etc)?
 - o Comment as tu entendu parlé de l'association?
 - o Comment te sens-tu depuis que tu as cette aide?
 - o Parles-moi un peu de ton séjour à l'auberge de jeunesse (rue George Simenon)?
 - o Combien de temps y étais tu restée?
 - o T'y sentais tu « chez toi », en sécurité et bien?
- o Comment te sens-tu dans le logements que tu as aujourd'hui?
 - o en arrivant? et maintenant?
 - o T'y sens tu « chez toi »?
 - o Apres combien de temps plus ou moins tu as eu ce sentiment?
 - o Selon toi, qu'est ce qui te procure ce sentiment de « chez sois »?

C. Partie 3 - à propos du sujet - les théories queers en architecture (1/2):

- o Sais-tu ce que signifie le mot queer?
 - o Comment le définis-tu?
 - o Penses-tu que cette définition te corresponde?
 - o Selon toi, qu'est-ce que ce terme pourrait signifier en architecture?
-> A POSER A L'EDUCATEUR AUSSI
- o Selon toi, quel(s) comportement(s) implique(nt) le fait de se définir comme queer?
(être radical, mettre des paillettes, être bobo, être politiquement engagé, être LGBT, transgresser la norme des genres, avoir une sexualité alternative...?)
- o On dit souvent qu'un habitat est le reflet de son occupant, es tu d'accord avec cette affirmation?
 - o Qu'est-ce qui pourrait faire croire ça?
 - o Comment s'approprie t'on un espace selon toi?

o Penses-tu qu'on puisse s'approprier un endroit avec la façon dont on s'habille, se maquille, se coiffe, parle?

o Sais-tu ce qu'est qu'un Safe place?

o Pense tu que ton logement en soit un?

« espace de protection ou espace protégeant. Le principe de *safe-space* inclut la notion de sécurité dans un espace défini. Il est surtout utilisé pour décrire des espaces qui permettent de protéger et donner un sentiment de sécurité, notamment à une communauté minoritaire, lorsqu'elle utilise un espace qui lui est réservé. Les *safe space* jouent le rôle d'espace de reconstruction intime et personnel, pour s'assimiler à une sensation d'*empowerment* pour des individus qui ont ce besoin de reconstruction et de (ré-)intégration en société. »
(Kervalla, 2020)

D. Partie 4 - à propos du logement (1/4):

o Pourrais-tu comparer les différents logements que tu as occupé?

o En quoi le logement que tu occupes aujourd'hui est comparable avec tes autres expériences de logements? (Tu te sens à l'aise? Tu peut mieux d'exprimer? Tes émotions? sentiments?)

o Comportement différents?

o Comment te comportes-tu ici par rapport à d'autres endroits?

o En quoi est-ce que ce logement que tu occupes arrives (ou non) à subvenir à tes besoins?

o Est-ce que tu trouves que l'appartement est bien comme il est?

o Quels sont les lieux ou tu te sens super à l'aise (ou non) dans l'appartement?

o Pourquoi?

Au logement:

o Comment définirais-tu / décrirais-tu ton logement?

o Ta chambre?

o Comment exprimes-tu ta liberté d'expression dans ce logement?

o Selon toi, ce logement que tu occupes te permet-il de l'appréhendé comme tu le souhaites?

o Y a t-il des contraintes spatiales/physiques qui t'empêchent de vivre comme tu le souhaites? Lesquelles?

o Peux-tu choisir comment aménager et appréhender ton espace?

o Ce logement est temporaire pour toi, les théories queers ont également un caractère temporaire, qu'est-ce que le caractère éphémère apporte / empêche ?

ex: appropriation pas total? Pas de travaux juste de la déco? Limites?

o Quel type de relation à ce logement par rapport à l'espace public?

o caché? accessible? visible?

E. Partie 5 - alentours, réseaux, espaces publics :

o Est-ce que la localisation de ce logement te semble être dans un quartier secure (au niveau de l'homophobie par exemple)?

o Trouves-tu que ce logement fasse partie d'un réseau/quartier particulier?

o Penses-tu qu'il y ai un quartier gay à Liège?

o Quels sont ses limites selon toi?

o Qu'est-ce qui te fait dire ça? (marqueur dans l'espace)

o Mise à part le logement, comment décrirais-tu ta relation avec l'espace public?

o Comportement en public et dans le logement différents?

- o Vas-tu dans des lieux LGBT ou queer ?
 - o A quelle fréquence?
 - o Ou?
 - o Comment t'y sens tu?

- o As-tu déjà subi une forme de sexisme, d'harcèlement ou autre forme de violence dans ce genre de milieu?
 - o De quelle manière?
 - o Et hors milieu queer/lgbt?

- o Penses-tu que les milieux queers/lgbt reproduisent des rapports de « domination » comme on peut l'observer dans d'autres espaces basé sur l'hétéronormalité? (hétérosexisme, racisme,...)
-> A POSER A L'EDUCATEUR AUSSI

D. Partie 6 - Autres choses à rajouter?

Pour la prochaine fois, est-ce que tu pourras re réfléchir à notre échange et observer comment tu occupes et t'appropries l'espace que ce soit par une certaine position à table, dans ton lit, sur un fauteuil, etc. chaque interactions avec l'espace est importante. De cette façon tu sauras peut-être me donner de nouvelles réponses aux différentes questions que je viens de poser. Ce sera une manière pour moi de voir si les occupants d'un lieu sont conscient de comment ils occupent l'espace ou si tout se fait de manière naturelle/intuitive.

INTERVIEW 4 - aux éducateur(s)

B. Partie 2 - à propos de l'association Ishane Jarfi (1/2):

- o Quelle population rencontrez vous le plus?
 - o tranche d'âge?
 - o Majorité de garçons, de filles, trans... ?

D. Partie 4 - à propos du logement (4/4):

- o Au niveau des quartiers dans la ville, quelles sont vos critères de sélection pour trouver un logement?
 - o Quelles sont vos préoccupations lorsque vous cherchez un logement?

- o Combien de logement avez-vous a disposition pour accueillir les jeunes?

- o Lorsque vous réaménagez un logement, quels sont vos objectifs?

- o Qu'est-ce que les jeunes ont le droit de faire ou ne pas faire dans le logement?
 - o Peindre? Décorer?
 - o Inviter des gens?

INTERVIEW 2 - sans éducateur(s) + esquisse plan/dessin**C. Partie 3 - à propos du sujet - les théories queers en architecture (2/2):**

- o Les espaces queers sont des espaces de remises en question, ils permettent de s'exprimer, se chercher, s'exprimer (...). Est-ce que depuis que tu occupes cet appartement, tu as appris des choses sur toi?
- o On associe beaucoup les mouvements LGBT et les espaces queer avec la sexualité, qu'en penses-tu?
- o Qu'est-ce que cet appartement a pu t'apporter en plus par rapport à ta sexualité? (pas obligé de répondre si pas à l'aise)
 - o Te permet t'il de l'explorer?
 - o Atmosphère qui te permet de mieux te connaître?
 - o Pas de « pression négative » qu'aurait pu causer d'autres personnes?
 - o Liberté d'expression?

D. Partie 4 - à propos du logement (2/4):

- o Comment imaginerai-tu ou modifierai-tu le logement?
 - o Et ta chambre?
 - o Modifie souvent la configuration de ta chambre? Pourquoi?
- o Quel genre de modification peux-tu apporter à l'appartement?
 - o Est-ce que tu es libre de meubler, décorer, peindre... ta chambre ou le logement comme tu veux?
 - o Penses-tu que ça aille un impact sur ton expérience dans le logement?
- o Quel est l'espace que tu utilises le plus?
 - o Ou est-ce que tu passes le plus de temps?
 - o Ou es-tu le plus à l'aise?
 - o ambiances particulières?
 - o lumière, bruit... ?
- o Est-ce que tu te sens limitée dans tes actions dans cet appartement, mise à part le règlement que l'association a mis en place?
- o Imaginons que, au lieu que cet appartement te soit mis à disposition par l'association, tu l'as trouvé toi-même sur un site de vente, aurais-tu choisi d'habiter ici? Pourquoi?
 - o Quelles sont tes attentes concernant un logement ou tu te sentirais bien?
 - o Quelles sont tes relations avec cet appartement?
- o En quoi cet appartement peut refléter ta personne?

INTERVIEW 3 - sans éducateur(s)**D. Partie 4 - à propos du logement (3/4):**

- o Saurais-tu me pointer des éléments prouvant ta liberté d'expression dans le logement?
- o Qu'est-ce que le fait d'être seule dans ce logement te permet de faire?
 - o Ressens-tu des contraintes particulières?
 - o T'y sens-tu libre?
 - o Pense tu que tu te comporterais différemment si tu avais un/une colocataire?
- o Y a t'il un endroit que tu définis vraiment comme « à toi »? (ex: position dans le fauteuil, à table, TA chaise, MON coin...)
- o Selon toi, quels sont les éléments qui, dès qu'on entre ici, nous donne des informations sur toi?

E. Partie 6 - Autres:

- o Une fois que tu quitteras cet hébergement, que pense tu que cet expérience t'auras apporté?

SI COLOCATAIRE:

- o Comment le logement est réparti entre toi et ta/ton colocataire?
 - (dessine? Explique avec le dessin?)
 - o Dans les espaces communs, y a t'il un endroit que tu définis vraiment comme « à toi »? (ex: position dans le fauteuil, à table, TA chaise, MON coin...)
- o Quel type de relation as-tu avec ta colocataire?
 - o Considérez-vous que vous vivez ensemble?
 - o Chacun pour sois, chacun s'occupe de son repas, de nettoyer après son passage etc?
 - o Vie commune?
- o Si vous passez du temps ensemble, ou cela se fait t'il?
 - o Pourquoi?
- o Au niveau des tâches ménagères, ça se passe comment?
 - (domination l'un de l'autre? -> reste une sorte de violence...)

